TRENTE-QUATRIEME ANNÉE — Nº 10 125 — 18 PAGES — VENDREDI 19 AOUT 1977

Bonn met au point un plan de relance

LIRE PAGE 16



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

MOZAMBIQUE

Le président Machel dénonce la politique occidentale en Afrique devant M. de Guiringaud

Excès de langage

Diplomate blanchi sous le harnais et habitué à ne s'émouvoir de rien, M. de Guiringaud a besoin de toutes ses qualités dans le voyage en Afrique de l'Est qui, après Nairobi, Lusaka et Maputo, le conduit maintenant à Dar-Es-Salaam. M. Samora Machel, président du Mozambique, a en effet accueilli mercredi son hôte français par une diatribe contre l'Occident, qui, « y compris la France », accorderait son appui à la « guerre d'extermination » menée par Pretoria contre les Noirs sud-africains et les nationalistes de Namibie. « L'Occident est du côté du crime », a conclu dans un vigoureux raccourci, le chef de l'Etat mozambicain, avant d'adopter un ton plus amène pour inviter son hôte à « oublier le passé » et à établir des « relations nouvelles ».

A ses étapes précédentes, M. de Guiringaud s'était entendu accuser — en termes moins virulents — de mener une politique africaine « ambiguë » et de ne pas accorder ses actes à ses paroles. Courtoise ou non, la critique montre la profondeur des rancœurs soulevées par la politique française en Afrique australe.

Il n'y a guère que le conflit israélo-arabe pour susciter des prises de position aussi vives. M. Begin vient, pour sa part, d'accuser Paris d'avoir « abandonné les chrétiens libanais » pour se « gagner les faveurs des marchands de pétrole ». Lorsqu'une communauté se croit, à tort ou à raison, reniée dans son droit à exister ou en butte à une discrimination d'ordre racial, elle ne mesure plus l'expression de son angoisse ou de sa colère.

Même adoucis par quelques bonnes paroles, les propos de M. Samora Machel sont bien évidemment inacceptables, et si le général de Gaulle, si susceptible sur les égards dus à la France, était encore à l'Elysée il eût sans doute rappelé avec éclat son ministre malmené. C'eût été, au demeurant, fort fâcheux pour une mission utile dans cette Afrique anglophone où la France est mal connue, en grande partie par sa faute, et où il fallait bien, au risque de se faire échauffer les oreilles, expliquer sa position, comme le fait M. de Guiringaud avec une sérénité digne d'éloges.

Aux prises avec une situation économique et intérieure très difficile, bien en peine d'appliquer à un pays ruiné par le départ massif des Portugais les recettes présumées magiques du « socialisme scientifique », M. Samora Machel est directement menacé par les incursions de l'armée rhodésienne. Sa brutale franchise envers ceux qu'il soupçonne, à tort en l'occurrence, de sympathies envers ses ennemis a donc quelques excuses. S'il n'est pas, comme l'assure le président mozambicain dans un bel élan rhétorique, « du côté du crime », l'Occident a trop longtemps traité par le mépris la lutte de ceux qui tentaient de secouer la pesante colonisation portugaise.

Toutefois, pour ce qui est de l'Afrique australe, il est évident que les Etats-Unis et l'Europe ont enfin commencé — mieux vaut tard que jamais — à faire amende honorable. De plus en plus inquiet, le premier ministre sud-africain, M. Vorster, vient d'accuser le président Carter de préparer « le chaos et l'anarchie » dans son pays pour « se gagner les faveurs des Etats noirs ». En Rhodésie, M. Smith n'a plus d'alliés — et n'en eut jamais à Paris — dans l'aberrante et scandaleuse entreprise qui consiste à vouloir faire gouverner — à un contre vingt — un pays africain par une minorité de colons, de surcroît rebelles à l'égard de leur patrie d'origine. Les excès de langage de M. Machel travestissent bien inutilement cette situation et ne devraient pas peser sur le dialogue entre Paris et Maputo.

Poursuivant son voyage en Afrique orientale, M. de Guiringaud quitte, ce jeudi 18 août, le Mozambique pour la Tanzanie. Au début de son entretien avec le ministre des affaires étrangères, le président Machel s'est livré à une violente attaque contre la « criminelle » politique africaine de l'Occident. Il s'est toutefois félicité que la France « ait pris l'initiative de reconnaître une période d'erreurs » et a souhaité établir avec Paris des « relations nouvelles ».

De notre envoyé spécial

Maputo. — « *Correcto, monsieur le ministre français.* » M. Samora Machel, président du Mozambique, petit homme électrique, tressautant sur son canapé dans le mélancolique palais où siégeait, il y a à peine plus de deux ans, le dernier gouverneur portugais, interrompit M. de Guiringaud. Le ministre des affaires étrangères achevait d'expliquer une fois de plus que la France, ayant achevé sa décolonisation en Afrique, entendait renforcer ses liens avec l'ensemble du continent. Le verbe haut, soulignant ses paroles de gestes catégoriques, M. Machel se lança alors dans un réquisitoire contre la politique passée — et peut-être présente — à l'égard du tiers-monde, « *l'Occident auquel la France appartient* ».

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 4.)

CAMBODGE

La tension ne cesse de croître avec la Thaïlande et le Vietnam

Depuis plusieurs semaines, des engagements armés opposent le Cambodge à deux de ses voisins : la Thaïlande et le Vietnam. Les escarmouches sont quasi quotidiennes à la frontière thaïlando-cambodgienne où, mardi 16 août, un groupe d'attachés militaires étrangers en visite a essuyé les tirs des batteries des Khmers rouges.

La radio de Phnom-Penh, d'autre part, a exhorté, il y a peu de temps, la population du nouveau Cambodge à lutter « contre tous les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur », faisant allusion notamment aux Vietnamiens.

Des conflits de souveraineté ne sont pas, semble-t-il la seule cause de cette tension.

De notre correspondant

Bangkok. — Plusieurs bulletins et commentaires diffusés par Radio-Phnom-Penh depuis le début de cette semaine indiquent clairement que les tensions aux frontières du Cambodge persistent et qu'elles ne sont pas limitées aux seules régions d'Aranyaprateth, en Thaïlande, et de Chauphu, dans la région vietnamienne du delta du Mékong.

Dimanche soir 14 août, la radio khmère a annoncé que « *l'armée révolutionnaire, dans le secteur de Khank-Tbong, Rattanakiri, poursuit, dans la nouvelle phase révolutionnaire de défense nationale et de reconstruction, la tradition de la lutte résolue et courageuse pour défendre la frontière par tous les moyens* ». La région de Rattanakiri est une zone de jungle à très faible densité démographique. La province était jusqu'en 1975 essentiellement peuplée par des minorités ethniques dont on retrouve certaines « tribus » de l'autre côté de la frontière vietnamienne. Une des toutes premières provinces « libérées » par les Khmers rouges après le renversement du prince Sihanouk, en mars 1970, Rattanakiri a servi de voie d'infiltration aux Nord-Vietnamiens qui, à travers le Sud-Laos et l'Est cambodgien, ravitaillaient les troupes du F.N.L. au Sud-Vietnam.

L'implantation des troupes de Hanoï dans ces régions avait notamment pour but de protéger le réseau de la « piste Ho-Chi-Minh ». Selon certaines informations, les Vietnamiens auraient tenté de s'y maintenir après la victoire des Khmers rouges. De telles affirmations restent pratiquement incontrôlables.

« L'ennemi extérieur »

Les Khmers ont toutefois paru les accréditer, dans deux bulletins de Radio Phnom-Penh diffusés fin juillet et début août. Le premier exhortait les habitants de la province de Rattanakiri « *à lutter contre tous les ennemis, qu'ils soient de l'intérieur ou de l'extérieur* ». Plus précis, celui du 7 août demandait « *aux paysans et aux forces révolutionnaires de la province frontalière de Mondolkiri de protéger la région contre tous les ennemis extérieurs se livrant au pillage des richesses et des biens cambodgiens* ». Etant donnée la situation de cette province, à l'est du pays, l' « *ennemi extérieur* » ne pouvait être que vietnamien.

D'autre part, au début de cette semaine, la radio khmère a précisé le rôle des forces révolutionnaires de l'arrondissement de Khao Chey, dans la province de Prey-Veng, qui « *ont reçu récemment la mission de défendre notre terre sacrée* ».

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 3.)

UN ENTRETIEN AVEC M. HASSAN GOULED

« Les garanties données par l'Ethiopie et la Somalie nous suffisent. »

(Lire page 18.)

ISRAËL

Washington critique la création de nouvelles colonies en Cisjordanie

La décision du gouvernement israélien de créer trois nouvelles colonies de peuplement juives en Cisjordanie a été critiquée par le porte-parole du département d'Etat, qui l'a qualifiée d' « *obstacle à la paix au Proche-Orient* ».

A Beyrouth, un représentant de l'O.L.P. a déclaré qu'il s'agissait là d'une preuve supplémentaire du « *refus d'Israël de se retirer des territoires occupés et de sa détermination de s'opposer à tout effort de paix* ». A Moscou, l'agence Tass note, pour sa part, « *que l'activité d'Israël en vue d'annexer les territoires occupés est devenue plus intense après la tournée de M. Vance, ce qui semble indiquer que Washington a exprimé son soutien à la ligne politique adoptée par Israël* ».

Le président Carter a adressé mercredi des messages personnels à M. Begin et au président Assad, qui, selon certaines informations, constitueraient des appels à la modération en ce qui concerne le Sud-Liban. *(Lire nos informations page 3.)*

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement de M. Begin a, une fois de plus, mercredi 17 août, surpris et inquiété. Trois colonies de peuplement israélien seront créées « *au-delà de la ligne de démarcation de 1967* », donc en Cisjordanie.

Après l'émotion provoquée aux Etats-Unis par la légalisation de trois points de « *colonisation sauvage* » le mois dernier, on s'attendait au courroux des Américains après la décision de mercredi. M. Begin n'avait-il pas promis au président Carter, à en croire les journalistes qui avaient suivi sa visite aux Etats-Unis, de ne créer aucun nouvel établissement dans les territoires occupés jusqu'à la conférence de Genève ? La légalisation des trois « *colonies sauvages* » avait été justifiée en indiquant qu'il ne s'agissait pas d'implantations nouvelles. Mercredi 17 août, c'est bien de nouveaux établissements, ruraux ou urbains, qu'il s'agit.

Pour atténuer ce que cette décision pourrait avoir de provoquant, tant envers les Américains qu'envers les éventuels interlocuteurs arabes, on affirme à Jérusalem qu'il ne s'agit que de l'application d'une mesure prise le 15 avril 1977, donc par le gouvernement précédent.

Les trois colonies dont la création avait été décidée par une commission interministérielle présidée par M. Israël Galili seront situées à très courte distance, de 5 à 10 kilomètres, des lignes de 1967 et entrent dans les limites du plan Allon.

Le premier point est situé à Tsur-Nathan, non loin de Petah-Tikva, sur l'ancienne ligne de démarcation entre Israël et la Cisjordanie ; le deuxième à Nevo-Horon, au pied des monts de Judée, et le troisième à Yatir, au sud de Hébron.

Une « profonde déception »

L'organe travailliste *Davar*, porte-parole de l'opposition, annonce en gros caractères, dans son titre principal de ce jeudi, que les Etats-Unis ont éprouvé une « *profonde déception* », tandis que l'indépendant *Haaretz* indique que l'ambassadeur américain aurait été seulement chargé de demander des « *éclaircissements* ». Pour la radio nationale, l'ambassadeur Lewis informerait Jérusalem de l'opposition de son gouvernement à toute nouvelle implantation dans les territoires occupés.

ANDRÉ SCEMAMA.

POUR UNE GAUCHE QUI DURE...

M. Georges Marchais a pris la plume pour répondre, jeudi 18 août, dans l'Humanité, aux déclarations de M. François Mitterrand sur « l'agressivité » du parti communiste à l'égard du P.S. et le caractère « factice » des querelles qu'il entretient à propos de l'actualisation du programme commun.

Le secrétaire général du P.C. souligne l'ampleur du travail de mise à jour déjà réalisé et la portée des divergences qui subsistent pour prouver la nécessité et l'importance du « débat démocratique » engagé et qui, assure-t-il, sera poursuivi.

M. Marchais ne réplique pas à la sévère critique de la stratégie communiste à laquelle s'est livré M. Jospin (P.S.) dans le Monde du 18 août, mais il y a tout lieu de penser que la polémique va se poursuivre, puisque le dirigeant communiste devait avoir une nouvelle occasion de s'exprimer jeudi à Europe 1.

M. Jean-Denis Bredin, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, intervient aujourd'hui dans le débat.

par
JEAN-DENIS BREDIN (*)

Au-delà de tous les bavardages qui ont entouré les travaux d'actualisation du programme commun — et ils ne sont pas signes de sérieux — au-delà des polémiques par quoi les partis politiques soignent leurs nerfs et montrent leurs muscles, il reste l'essentiel : le programme commun sera actualisé en septembre ou en octobre. Aucun des trois partis de gauche ne peut, ni devant l'opinion publique ni devant ses militants, plus unitaires que ne le sont les états-majors, prendre le risque d'une rupture. Aucune des divergences non encore résolues n'est si décisive qu'elle oblige à l'échec.

Il est donc très vraisemblable que la gauche ira à la bataille avec un programme commun rénové. Et il est probable qu'elle gagnera les élections. On voit les circonstances qui pourraient briser sa lente progression vers la victoire : une réussite décisive du plan Barre, entraînant une réduction spectaculaire du chômage ; une révolte étudiante : un long mouvement de grèves, suscitant la grande peur de mai 1968 ; un coup de force de l'U.R.S.S., qui rappelât Prague ou Budapest, et aussi, bien sûr, la rupture de l'union de la gauche ou l'absence de François Mitterrand. Aucun de ces événements n'est exclu : mais aucun n'est vraisemblable.

Que peut la droite ?

Que peut encore la droite, déjà projetée dans l'après-gauche, pour s'appliquer à ne pas perdre les élections ? Ordonner un peu son désordre ? Masquer le débordement de ses divisions ? Saupoudrer quelques Français d'avantages ou de promesses ? Dépecer le programme commun ? Enfin, recourir au goulag, et dramatiser à l'extrême ? Sans beaucoup d'illusions. Déjà, les animateurs de la majorité inscrivent leurs stratégies, et surtout leurs ambitions, dans la perspective du succès probable de la gauche.

D'un succès de courte durée. Ce qu'ils espèrent, c'est que la gauche au pouvoir libérera l'inflation, cassera l'outil industriel, installera le désordre dans les entreprises, ruinera le commerce extérieur. Les échéances électorales ne cessent de se succéder : 1978, 1979, 1980, 1981, élections européennes, cantonales, sénatoriales, présidentielles. Chacune peut suffire à censurer la gauche. Sera-t-il même besoin de tant attendre ?

En quelques mois, la gauche pourrait avoir accumulé les mécontentements et mis la France au bord de la faillite : alors, les Français sauront bien lui signifier un congé sans délai. Ainsi la droite se console-t-elle, ou s'organise-t-elle, dans le projet d'une « courte gauche », chez les uns stratégie précise, chez les autres vague espérance.

Le risque que court la gauche est qu'elle-même inscrive son gouvernement dans cette perspective.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Rois et idoles

Le deuil national aux Etats-Unis pour Elvis Presley, pourquoi pas ? Il n'y a que les Républiques qui savent honorer les rois. Quand Pelé, qui est le roi du football comme Elvis Presley fut celui du rock, mourra, on mettra sans doute les drapeaux en berne sur tous les stades du monde.

C'est un fait que les hommes et les femmes semblent avoir besoin d'idoles. Sans doute vaut-il mieux que ce culte s'adresse à une voix ou à un coup de pied qu'au bras tendu, à la mèche agressive, au menton avantageux ou à la moustache en broussaille d'un dictateur.

ROBERT ESCARPIT.

CONTRE-CULTURE

Les derniers desperados

Le désespoir est comme la mémoire : un tonneau des Danaïdes. On croit en toucher le fond. Il y a toujours un degré de plus dans la désescalade.

La littérature se nourrit à ces deux sources. Et à chaque étape de son enfoncement, dans les vertiges de nos profondeurs, elle fait de nouvelles découvertes. Elle s'enrichit.

« *Toujours plus de réalisme* » pourrait être une de ses devises.

Après Céline, après Miller, après Burroughs, Kérouac, on pouvait croire qu'il n'était pas possible d'aller plus loin dans la sincérité, dans le désarroi, dans l'obscénité, dans la provocation féroce ou joyeuse, et dans l'affabulation qui les transmute.

Bukowsky va plus loin. Ce postier quinquagénaire et buveur de bière chante avec délectation les délires corrompus d'un monde souterrain, celui de l'underground américain, un monde de dégueulasserie, de beuveries, de borborygmes et de dérives hallucinées, en marge des rodomontades, des satisfecit et des trains-trains.

Mais les fantasmes d'une époque, ses fixations, ses hantises, ne peuvent se dissocier du tissu social où ils s'insèrent, dont ils émanent.

« *Las Vegas parano* », de Hunter S. Thompson, traduit le désarroi d'une Amérique déboussolée, veuve de ses credos et de ses prestiges, cherchant dans la drogue et la paranoïa, le narcissisme exacerbé, dans le loufoque, la dérision et le lyrisme grimaçant de nouveaux ancrages ou de provisoires refuges. C'est l'Amérique de Nixon, du Watergate et de la fin boueuse de la guerre du Vietnam, qui ne sera peut-être pas celle de Carter.

Car la littérature n'exprime le plus souvent, avec le plus de force, que ce qui a été. Elle est plus incertaine sur ce qui est et plus aventureuse sur ce qui sera.

Les Rolling Stones, dont Robert Greenfield raconte l'odyssée, le « nouveau journalisme », dont Thompson et Bukowski s'inspirent, après Mailer, Capote et Thomas Wolfe, n'est-ce pas déjà du passé ? Comme le sont ces « blousons cloutés », ces bandes de « loubards » qui sont les anges aux figures peintes du premier roman d'un jeune écrivain banlieusard, Christian Louis : « Samedi soir, banlieue de mes rêves ».

Les voyous d'hier deviennent les installés d'aujourd'hui, peut-être les « bien-pensants » de demain.

Le pop chasse le rock, qui évince à son tour le pop.

Les « punks » succèdent aux hippies. La « contre-culture » n'en finit pas d'assujettir ses masques sur l'éternel visage de son inadaptation à vivre.

PAUL MORELLE.

(Voir « le Monde des livres », page 11.)

AMÉRIQUES

Haïti, terre sans pain

II. — Une République masquée

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

En Haïti, l'un des pays les plus pauvres de la planète, la disette — chronique dans les campagnes — est, cette année, devenue famine en certains points du territoire. Plusieurs milliers de personnes en sont déjà mortes, dans le silence à peu près général. (« Le Monde » du 18 août.)

Port-au-Prince. — *« Cher monsieur, vous découvrez la Lune ! La situation alimentaire en Haïti s'est sans doute dégradée en 1977, la dernière sécheresse ayant été beaucoup plus forte que d'ordinaire. Mais, toutes ces précédentes années, déjà, la pénurie avait provoqué des morts. L'élément nouveau, c'est que le gouvernement a accepté que la presse en parle. D'autre part, il a décidé de prendre le problème à bras-le-corps en créant un Comité d'action pour les régions défavorisées* (CARD), *chargé de coordonner les efforts nationaux et internationaux de secours d'urgence. Il serait injuste que ces bonnes intentions se retournent contre lui »,* nous explique un partisan du président Jean-Claude Duvalier.

La famine est une « sale affaire » pour le gouvernement. Celui-ci — ou plutôt son prédécesseur, puisqu'un remaniement a eu lieu le 28 mai — sortait à peine d'une crise humainement moins douloureuse, mais beaucoup plus spectaculaire, car c'est la capitale qui en avait été affectée : deux mois de restrictions draconiennes d'eau et d'électricité (*le Monde* du 4 mai). Ces mesures — conséquences de la sécheresse qui a frappé tout le pays — avaient désorganisé la vie économique, et quotidienne des Port-au-Princiens. Pour un régime dont certains éléments avaient, apparemment, compris la nécessité de se mettre au travail, de tenter de remonter une pente allégrement descendue durant quinze années, ces coups successifs sont durs.

« *Erreur complète de perspective,* réplique cet adversaire du régime. *Le « duvaliérisme » ne fait aujourd'hui que recueillir les fruits amers — pour le pays — d'une politique demeurée inchangée depuis vingt ans : incurie administrative, corruption, guerre acharnée aux compétences. Quant à la libéralisation politique, c'est un slogan à usage externe.* »

Une succession de tyrannies

Evident défi aux simplifications, Haïti ne semble, au long de son histoire, n'avoir quitté un masque que pour, aussitôt, en revêtir un autre. La « perle des Antilles », la plus prospère des colonies de la couronne française, qu'était-ce sinon le masque de l'exploitation de six cent mille esclaves noirs par quelques milliers de colons blancs et quelques dizaines de milliers de mulâtres ? « La première république noire du monde : tel fut le nom donné — après le « Dien-Bien-Phu » caraïbe infligé aux troupe napoléoniennes à Vertières et l'indépendance, consécutive, de 1804 — a l'une des plus étonnantes successions de tyrannies qu'ait connues le monde contemporain, avec pas moins de neuf chefs d'Etat « à vie », dont le grand Toussaint Louverture lui-même, et le « libéral » Pétion.

La « paix américaine » — concrétisée par le débarquement des « marines » en 1915, jusqu'au repli ordonné, en 1934 par Roosevelt, — cette période demeure, aujourd'hui encore, les deux « décennies les plus longues » pour les Haïtiens nationalistes, et tous le sont peu ou prou ; mais ce fut aussi — l'interlocuteur le plus « antiyankee » manque rarement d'en convenir — l'âge d'or du développement de l'île, au point que les trois lustres d'incurie de la « révolution » de François Duvalier ne purent totalement en gommer les bénéfices.

« Tontons macoutes », répression expéditive, obsédante présence du visage sévère du « nègre de génie » — comme il aimait qu'on le dépeigne, — plus de six ans après la mort de « Papa Doc », le masque du « duvaliérisme » continue de coller à la peau de cette nation infortunée. Rend-il, aujourd'hui encore, totalement compte de la réalité d'un pays de cinq millions d'hommes, courageusement accrochés à l'une des terres les plus ingrates de la planète — paysans si durs à la peine qu'ils trouvent encore, à défaut de pain quotidien, la force de rire de leur sort et d'aider un voisin plus malheureux ?

Secrètement satisfaite, peut-être, d'avoir sous la main au cœur de l'« hémisphère occidental » la démonstration caricaturale de ce que peuvent faire des nègres — le mot n'est, ici, nullement péjoratif — lorsqu'ils sont laissés à eux-mêmes, l'opinion publique européenne, et surtout américaine, s'est-elle donné la peine de chercher à comprendre ce qui se passait en Haïti ? Mais à trop caricaturer, n'insulte-t-on pas, par-delà le tyran, le peuple qui l'a engendré ? « *Duvalier est ce que nous savons. Mais c'est mon problème, pas le vôtre* », nous lançait avec hauteur ce brillant intellectuel haïtien rentré à Port-au-Prince après un long exil.

Lorsque le docteur François Duvalier est élu président en 1957, la signification politique de l'événement n'a pas échappé aux centaines de milliers de paysans et d'habitants des quartiers déshérités de Port-au-Prince : les Noirs, qui représentent plus de 90 % de la population de la République, savent que c'est un des leurs qui vient d'accéder au pouvoir, après un siècle et demi de domination de la minorité mulâtre.

Support historique de cette aristocratie, l'armée accepte l'élection que parce qu'elle espère bien continuer à tirer les ficelles en coulisse. L'Eglise catholique — autre puissance traditionnelle — s'inquiète de l'ascension d'un homme qui a flirté avec le marxisme, qui, dans la mouvance du docteur Price-Mars et du « bureau d'ethnologie » du grand écrivain Jacques Roumain, s'est beaucoup intéressé au vaudou ; et qui prêche une sorte de « pouvoir noir », alors que l'épiscopat et une partie du clergé sont... bretons. La bourgeoisie mulâtre, quant à elle, a bien entendu voté pour M. Dejoie, l'adversaire de Duvalier. L'ambassade des Etats-Unis, peut-être prise de court, s'est contentée d'observer l'évolution de la situation dans cette République qui lui a donné déjà bien du fil à retordre. Tels sont les acteurs de la partie qui va suivre.

Dès avant son élection, François Duvalier avait commencé d'organiser une milice — les Volontaires de la sécurité nationale (V.S.N.) Avec leurs bleus de chauffe, leurs lunettes de soleil et leurs pétoires, ils allaient devenir tristement célèbres. Les unités les plus puissantes de ces « tontons macoutes » appartenaient au lumpenprolétariat noir de la capitale ; leur encadrement se composait d'hommes et de femmes, tout dévoués à François Duvalier — qui récompensait grassement, il est vrai, les services rendus.

Supplanter l'armée, puis la détruire, fut la première tâche des V.S.N. Cependant, « Papa Doc » attaquait de front la hiérarchie catholique, au nom de la nécessaire « haïtianisation » du clergé. Il ne s'en prenait pas moins rudement à la bourgeoisie mulâtre, dont les représentants les plus éminents furent parfois chassés de leurs postes et dont certains biens furent confisqués.

En mai 1963, François Duvalier fait face à un quatrième adversaire, le plus sérieux de tous : les Etats-Unis. Hanté par le précédent cubain, John Kennedy craint-il que ce tyran « à la Batista » n'ouvre la voie à un Castro haïtien ? La flotte américaine fait une démonstration devant Port-au-Prince, tandis que le chef du gouvernement de Saint-Domingue, M. Juan Bosch, ami des Kennedy, frappe du poing sur la table, et que des commandos anti-duvaliéristes débarquent dans le nord de l'île.

« Papa Doc » convoque une gigantesque manifestation devant son palais — une parodie de Maison Blanche au cœur de Port-au-Prince. C'est un succès. Le dictateur déclenche alors contre ses adversaires, et notamment contre les mulâtres, la plus sanglante répression de toute sa carrière. Elle durera des mois. Même les duvaliéristes admettent que ces « années féroces » ont coûté la vie de plus de trois mille personnes.

Nombre de Haïtiens quittent le pays. Ils s'installent en Amérique du Nord, en Europe, en Afrique. Ces exilés — médecins, avocats, fonctionnaires, ingénieurs, professeurs... — comptent, aujourd'hui encore, parmi les censeurs les plus impitoyables, et les plus talentueux, du régime duvaliériste. Cependant, les sympathisants du dictateur occupent les postes essentiels et en tirent de substantiels bénéfices.

Le 22 juin 1964 — logique consécration de sa victoire, François Duvalier se fait nommer président à vie. « Papa Doc » avait donc réussi à canaliser, à son profit, la nouvelle irruption chaotique des masses noires sur la scène haïtienne. Qu'allait-il faire de ce pouvoir ? Durant sa campagne électorale de 1957, il avait annoncé « *un gouvernement en faveur des classes moyennes, des masses urbaines et de la paysannerie* ». Dans un premier temps, sa lutte contre la bourgeoisie mulâtre parut faire de lui un « partageux » — le tenant d'une sorte de communisme utopique, mâtiné de négritude, qui ne se serait pas trop embarrassé des moyens.

Mais, une fois au faîte du pouvoir, le dictateur démontra qu'il n'avait cure de réformes sociales. Une nouvelle bourgeoisie, noire, avait accaparé le pouvoir politique ; elle accepta, sans trop se faire prier, de partager les bénéfices de l'exploitation économique du pays avec cette partie de l'élite mulâtre qui n'avait jamais désespéré de voir revenir de meilleurs jours. Cependant, les « tontons macoutes » veillaient, dans les campagnes et dans les quartiers populaires de Port-au-Prince, à ce que le « *ti moun* » (petit homme) haïtien ne s'imagine pas trop que son heure avait sonné.

En 1968, une loi punit de la peine capitale toute activité « communiste » ou réputée telle. Après avoir longtemps agité le chiffon rouge sous le nez des Américains, François Duvalier s'arrange, désormais, pour leur faire comprendre qu'il n'y a pas plus anticastriste que lui.

Détente et continuité

A sa mort, le 21 avril 1971, « Papa Doc » laisse un pays exsangue. Politique avant tout, nationaliste à sa façon, il se souciait comme d'une guigne de développement économique. Durant ses quinze années de règne sans partage, à peu près tous les indices de production ont baissé en valeur réelle. Conforme au stéréotype du dictateur, il n'était intéressé que par les réalisations spectaculaires, comme le barrage de Peligre, sur l'Artibonite, dont il avait su « *capter l'énergie* », comme le disaient les affiches de l'époque.

Surtout, il a fait régresser, si possible, la notion même d'Etat en Haïti. Peu de dirigeants, en cent soixante-dix ans d'indépendance, auront moins gouverné, administré leur pays, que ce dictateur, plus préoccupé de se garder de ses ennemis que de prendre vraiment en main les destinées de la République.

François Duvalier laisse aussi un fils, Jean-Claude, alors âgé de dix-neuf ans, désigné « *digne successeur* » quelques semaines avant sa mort. Les augures s'accordaient à ne prédire qu'une très brève carrière à ce jeune homme, dont la seule passion connue était l'automobilisme. Avaient-ils sous-estimé le degré de popularité du « duvaliérisme » dans le pays ? Corrélativement, la répression n'avait-elle pas, pour longtemps, cassé les reins des opposants de droite et de gauche ? « Jean-Claude » est en place depuis plus de six ans. Il s'est même offert le luxe, il y a quelques semaines, de repousser l'hypothèse d'une renonciation à la présidence à vie suggérée par Washington, croit l'opinion haïtienne, en dépit des dénégations américaines.

Le régime, aujourd'hui, est-il le même que celui de leur « Papa Doc » ? Pour les opposants, aucun doute : un tel système ne saurait se réformer de l'intérieur. L'influence de la « vieille garde » — symbolisée par Mme Simone-Ovide Duvalier, veuve de François, mère de Jean-Claude, et « première dame de la République » — demeure considérable. La corruption — signe que le pays reste gouverné au profit d'un clan — n'a, certes, pas diminué. Un rapport de la Banque mondiale, daté de septembre 1976, note qu'en 1975 45 millions de dollars — la moitié des revenus de l'Etat — ont été « *directement versés dans trois cents comptes spéciaux, dont le but reste un mystère* ». Enfin, même si, dans la pratique quotidienne du pouvoir, une incontestable « détente » est perceptible, l'arsenal répressif demeure prêt à servir à la première occasion.

Et, de fait, pour certains « duvaliéristes » rien n'a changé... puisqu'ils ne le veulent pas. Mais ils n'ont plus le vent en poupe en Haïti. Un nombre croissant de sympathisants du régime préfèrent mettre l'accent sur les changements survenus ces dernières années. Certes, ils n'éprouvent aucune honte du passé. Ils énumèrent les côtés positifs du système : ainsi « la continuité », dans un pays où l'instabilité politique a toujours été une plaie. Ils font, surtout, remarquer que la presse — surtout parlée, mais aussi hebdomadaire — a su trouver une certaine liberté de ton ; des journalistes, courageux, critiquent des hauts fonctionnaires, des ministres même ; ils donnent des « conseils » au président ; certains sujets, de politique étrangère notamment, ont cessé d'être tabous.

Ainsi encore, les « tontons macoutes » sont-ils désormais à peu près rentrés dans le rang. Plusieurs dizaines de prisonniers politiques ont, d'autre part, été libérés ces derniers mois. Le nouveau ministre de l'intérieur et de la défense, M. Aurélien Jeanty, nous a affirmé que ceux qui demeurent détenus (1), « *des terroristes et des communistes* », feraient l'objet d'un jugement.

Enfin, remarquent encore ces sympathisants, la mystique « anti-productiviste » de « Papa Doc » a désormais fait place à un souci de développement économique, dont l'installation récente, autour de Port-au-Prince, de quelque deux cents petites et moyennes entreprises est le symbole. Le fait qu'un certain nombre de jeunes technocrates aient accepté, ces derniers temps, des responsabilités publiques — alors qu'ils n'avaient rien de plus pressé, jusqu'alors, que de partir à l'étranger — leur paraît également de bon aloi.

Le « duvaliérisme » s'apprête à célébrer, le 22 septembre prochain, so vingtième anniversaire. Il y a bien ces rumeurs de coup d'Etat militaire... C'est monnaie courante à Port-au-Prince. Le marxisme, d'autre part, est, sans conteste, en progrès dans la jeunesse étudiante. Mais les oppositions civiles paraissent toujours plus promptes à s'exclure mutuellement qu'à s'unir contre le système.

Dans cet océan d'incertitudes, quelles sont les chances d'une évolution sans rupture ? « *L'un des phénomènes politiques majeurs de ces dernières années, c'est, précisément le nombre de dictatures qui se sont transformées en démocraties à peu près sans violence. Regardez l'Espagne, le Portugal, la Grèce. Port-au-Prince n'est pas Madrid, mais...* », nous confie cet observateur américain.

Un sympathisant européen du « duvaliérisme » observe, pour sa part : « *Malgré les résistances de la « vieille garde », le régime va très probablement évoluer vers des positions plus « tiers-mondistes », moins alignées sur Washington. J'en veux pour preuves diverses mesures économiques prises ces dernières années, comme l'alignement des prix de la bauxite sur les cours mondiaux, la création d'une ligne aérienne haïtienne intérieure et, bientôt, internationale* (2), *la création d'une radio nationale, la prochaine récupération, par l'Etat, du système de télécommunications, actuellement aux mains de l'I.T.T. D'autre part, les émissions anti-haïtiennes de Radio La Havane perdent de leur virulence, et une équipe de football... cubaine est venue, récemment, jouer à Port-au-Prince. Ce sont des signes.* »

D'une façon plus générale, l'attitude de la communauté internationale envers Haïti a radicalement changé ces dernières années.

---

(1) Le ministre s'est néanmoins refusé à nous en préciser le nombre. Selon des estimations diplomatiques concordantes, il y aurait de cent à deux cents prisonniers politiques en Haïti. Amnesty international les estime à six cents. Il semble qu'ils soient, en général, maltraités. Les témoignages de ceux qui ont été libérés se recoupent sur ce point. En outre, une mission de la Croix-Rouge, qui a eu récemment accès à la célèbre prison de Fort-Dimanche, a constaté que ses pensionnaires avaient été, peu auparavant, transférés dans des enceintes militaires. Qui n'a rien à cacher...

(2) C'est en 1974 que M. Jean-Claude Duvalier a décidé de faire payer à la compagnie américaine Reynolds qui, jusqu'alors achetait la bauxite de Miragoane à des prix dérisoires, les tarifs pratiqués par les autres pays producteurs. La ligne intérieure aérienne de Haïti a rompu le monopole de la Turks ans Caicos Airways britannique. La création d'une compagnie internationale ôterait à l'American Airlines son monopole sur la ligne New-York-Port-au-Prince, une des plus rentables de la planète, compte tenu de la présence, dans la métropole américaine, de dizaines de milliers de Haïtiens.

Prochain article :

UN LABORATOIRE DE L'AIDE INTERNATIONALE

Canada

LA MAJORITÉ DES QUÉBÉCOIS SERAIENT HOSTILES AU SÉPARATISME

Montréal (*A.F.P.*). — La majorité des Québécois sont nettement opposés à la séparation de leur province du reste du Canada. C'est ce qui ressort d'un sondage de l'institut Gallup entrepris, en juillet, auprès de mille quarante-neuf Canadiens du Québec et dont les résultats ont été rendus publics le 17 août. Pour 70 % les personnes interrogées sont hostiles à une rupture avec Ottawa, tandis que 19 % l'approuveraient.

Le pourcentage de Québécois favorables à l'indépendance varie selon le type de question posée lors des sondages. Un sondage effectué il y a quelques mois montrait qu'un tiers des Québécois étaient prêts à voter lors d'un référendum en faveur d'une indépendance politique du Québec assortie d'une « association économique » avec le Canada.

Le chef du parti québécois (indépendantiste), M. René Levesque, qui est devenu premier ministre du Québec après les élections législatives provinciales de novembre 1976, a toujours assuré qu'il entendait soumettre à un référendum la question de l'indépendance du Québec. Le choix proposé aux électeurs, a-t-il précisé, portera sur une « *indépendance-association* » et non sur une « *séparation* ».

Le référendum sur l'indépendance devrait intervenir avant 1981, date de la fin du mandat de l'Assemblée québécoise élue en 1976. Le projet de loi sur la procédure référendaire devrait être déposé à l'Assemblée nationale à l'automne prochain.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● L'AGGRAVATION DRAMATIQUE DE L'ETAT DE SANTE DE MLLE GUDRUN ENSSLIN, l'un des principaux membres du groupe Baader-Meinhof, qui fait, depuis dix jours, dans sa prison de Stuttgard, avec trente-sept autres détenus, une grève de la faim et de la soif, provoque des inquiétudes dans les milieux judiciaires ouest-allemands. En novembre 1974, un autre membre du groupe, Holger Meins, s'était laissé mourir en refusant toute alimentation. Mlle Ensslin, qui avait été hospitalisée dans la matinée du mercredi 17 août, en raison de son état de grande faiblesse, a été ramenée dans sa cellule dans l'après-midi. Une demande d'autorisation d'alimentation forcée a été transmise au juge compétent

Inde

● LE TRIBUNAL DE NEW-DELHI a refusé, mercredi 17 août, de libérer sous caution trois personnes — dont deux anciens collaborateurs immédiats de Mme Gandhi, MM. R. K. Dhawan et Y. Kapoor — arrêtées lundi et accusées de détournement de fonds (*le Monde* du 17 août). — (*A.F.P.*)

Iran

● UN DECRET impérial, rendu public mercredi 17 août à Téhéran, interdit aux hauts fonctionnaires de posséder des intérêts dans des entreprises privées. Ils doivent désormais déclarer leurs revenus en provenance du secteur privé, et convertir en parts d'emprunts d'Etat les actions qu'ils possèderaient dans des sociétés privées. Ce décret s'applique également aux membres du gouvernement, aux directeurs généraux des ministères, aux membres de conseil d'administration des sociétés nationales, aux maires des grandes villes et à « *leurs épouses et enfants* ». — (*A.F.P.*)

Somalie

● LA SOMALIE ET L'UNION SOVIETIQUE ont signé à Mogadiscio un accord de coopération technique et économique, a annoncé mercredi 17 août la presse somalienne.

Cet accord porte sur la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'agriculture, de la cartographie et des transports maritimes. La presse somalienne ne donne aucun détail quant au contenu exact et à la durée de ce nouvel accord. — (*A.F.P.*).

Tchécoslovaquie

● UN JEUNE HOMME DONT L'IDENTITE EST INCONNUE se serait donné la mort par le feu le 15 juillet dernier, place Wenceslas à Prague, sur les lieux mêmes où, en janvier 1969, l'étudiant Jan Palach s'était immolé pour protester contre l'intervention des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie, apprend-on de source « dissidente ».

Vietnam

● L'AMBASSADE DU VIETNAM A PARIS fait savoir que les informations en provenance de Hong-Kong, selon lesquelles les Vietnamiens qui auraient l'intention de quitter leur pays seraient passibles de la peine de mort (*le Monde* du 17 août), sont « *tendancieuses et dénuées de tout fondement* ».

Zaïre

● LES PERTES SUBIES PAR LES FORCES ARMEES ZAIROISES durant la guerre du Shaba s'élèvent à deux cent dix-neuf tués et disparus, indique un rapport de l'armée zaïroise qui vient d'être communiqué au président Mobutu.

D'autre part, deux personnalités accusées d'être impliquées dans le complot contre la République du Zaïre (l'invasion du Shaba) ont été condamnées à mort à Kinshasa. Il s'agit de l'ancien colonel Mampa Salamay, ancien major général des forces armées, et de l'ancien gouverneur du Shaba, M. Munguya Mbenge. Le premier est incarcéré dans une prison zaïroise, le second est réfugié en Belgique. — (*A.F.P., U.P.I.*)

EUROPE

Italie

Le quotidien du P.C.I. ouvre une tribune de discussion sur la bombe à neutrons

De notre correspondant

Rome. — Le quotidien du parti communiste italien, « l'Unita », vient d' « inviter à une discussion sur la bombe à neutrons ». L'une des premières personnalités auxquelles il a ouvert ses colonnes est M. Stefano Silvestri, l'un des principaux experts militaires italiens, qui critique sévèrement dans son article les positions du P.C.I. en matière de défense.

Le long exposé de M. Silvestri, publié le 12 août en première page de *l'Unita*, sans commentaires d'accompagnement de la part du journal, a été très remarqué. Cet expert militaire n'a-t-il pas choisi de dénoncer, dans les colonnes mêmes du quotidien communiste, le « *retard de plusieurs années du P.C.I. face aux problèmes stratégiques* » ?

M. Silvestri répondait ainsi au sénateur Raniero La Valle, ancien directeur du journal catholique *l'Avvenire Italia*, élu en juin 1976 comme personnalité indépendante sur les listes communistes. M. La Valle avait ouvert le débat, le 1er août, en appelant à une mobilisation populaire contre la bombe à neutrons.

M. Stefano Silvestri s'est appliqué à récuser les arguments de M. La Valle et ceux des principaux dirigeants communistes, leur reprochant « *des lacunes en matière militaire, lacunes qu'on ne pouvait admettre que lorsque la gauche n'avait pas d'ambitions gouvernementales concrètes* ». Il a défendu les « *avantages tactiques de la bombe à neutrons* », regrettant que M. La Valle affronte cette question « *en retombant dans les vieilles habitudes d'incompétence* ». « *La bombe à neutrons*, explique M. Silvestri, *est l'arme antichars idéale. (...) En tuant directement les équipages, elle immobilise plus de blindés que n'en détruisent les têtes nucléaires normales.* » Il y voit donc « une arme *défensive parfaite* et *non pas une arme offensive comme le dit le sénateur La Valle* ». Certes, « *il faut souligner la cruauté de cette arme assimilable par ses effets sur l'homme aux armes chimiques qui provoquent une mort lente et douloureuse* », ajoute M. Silvestri. Mais, selon lui, un parti aspirant à des responsabilités gouvernementales doit connaître et expliquer les implications de l'abandon d'une telle arme.

L'expert militaire rappelle que « *la doctrine soviétique en cas de guerre en Europe prévoit (...) un usage massif des têtes nucléaires d'une forte puissance* ». C'est pourquoi il croit que le P.C.I., en ne se posant pas ce problème, n'aborde pas le véritable débat sur la bombe à neutrons, mais s'abandonne plutôt « *aux habitudes propagandistes du passé* ». Le reproche qu'adresse finalement M. Silvestri à M. La Valle, et à travers lui non seulement au P.C.I. mais aussi à une bonne partie de la gauche européenne, est de « *se déchaîner contre la bombe à neutrons sans s'appuyer sur une analyse stratégique* ».

Convergences entre communistes et catholiques

Le sénateur La Valle avait ouvert le débat dans *l'Unita* en se plaçant sur un plan « *philosophique* » plus que technique :

« *La bombe à neutrons a inscrit en elle-même sa propre philosophie*, écrivait M. La Valle. *Elle détruit l'homme et épargne les choses.* » Pour l'ancien directeur du quotidien catholique, « *le destin de l'homme serait compromis non seulement dans l'hypothèse de l'utilisation de cette arme, mais déjà par le simple fait de sa construction, si elle ne suscitait pas une protestation et un refus de la part des masses populaires.* »

M. La Valle concluait : « *En se mobilisant sur ce terrain, le monde ouvrier ne pourra que rencontrer, dans une communion de valeurs, la conscience réelle du monde catholique.* » Cette réflexion ressemble, de façon frappante à quelques années de distance, à l'appel lancé le 12 avril 1954 par le secrétaire général du parti communiste italien, M. Togliatti, dénonçant les dangers de la destruction atomique. M. Togliatti avait, lui aussi, évoqué cette communion de valeurs entre le monde catholique et communiste « *pour la conservation humaine, pour la conservation de l'humanité même* ».

La discussion engagée dans *l'Unita* sur la bombe à neutrons pourrait avoir, estime-t-on, comme celle souhaitée en 1954 par M. Togliatti au sujet de la bombe H, des objectifs de politique intérieure. Il s'agirait d'un moyen de relancer le dialogue entre les communistes et les catholiques à partir d'une question concrète sur laquelle l'unanimité se ferait aisément entre les deux courants de pensée. M. Togliatti — que cite abondamment le sénateur La Valle — attendait du débat « *non pas un contact occasionnel entre les masses catholiques et les communistes, mais une rencontre plus profonde* ».

(Intérim.)

Union soviétique

M. Brejnev s'entretient le même jour avec le maréchal Tito et M. Cunhal

De notre correspondant

Moscou. — Arrivé le 5 août dernier pour se reposer en U.R.S.S., M. Alvaro Cunhal a été reçu au Kremlin, le 17 août, par M. Leonid Brejnev. On pensait généralement, dans la capitale soviétique, que le secrétaire général du parti communiste portugais rencontrerait M. Brejnev en Crimée, à l'instar des dirigeants communistes des pays socialistes. En le recevant au Kremlin, de surcroît pendant la visite du maréchal Tito, le secrétaire général du parti communiste soviétique a sans doute voulu donner plus d'éclat à cette rencontre avec l'un des rares dirigeants communistes occidentaux à n'avoir pas pris ses distances avec Moscou.

M. Brejnev a tenu à exprimer sa « *solidarité profonde avec la lutte conséquente du P.C. portugais pour les intérêts vitaux des travailleurs, pour que le Portugal continue à progresser dans la voie qui a été ouverte par la révolution du 25 avril* ». Les deux hommes ont, par ailleurs, affirmé que, au moment où les Etats-Unis s'apprêtaient à relancer la course aux armements en décidant la fabrication de la bombe à neutrons, « *il devient plus important que jamais d'assurer la cohésion de la lutte du mouvement communiste international, de toutes les forces démocratiques pour le progrès social, l'indépendance nationale, la paix, la sécurité et la coopération entre les peuples* ».

Les problèmes du mouvement communiste international ont également été évoqués mercredi par M. Brejnev au cours de l'entretien de deux heures qu'il a eu avec le maréchal Tito. Une dernière rencontre Brejnev-Tito était prévue pour le jeudi 18 août, le chef de l'Etat yougoslave devant quitter Moscou, le lendemain pour le lac Baïkal, où il se reposera quelques jours avant de se rendre en Corée du Nord et en Chine. — *(Intérim.)*

Un hebdomadaire rejette sur la C.I.A. la responsabilité de la disparition d'un agent double

Moscou *(A.F.P.)*. — Le transfuge soviétique Nicolas Artamonov, disparu à Vienne en 1975, était bien un agent double, mais la C.I.A. l'a éliminé alors qu'il s'apprêtait à passer au service exclusif du K.G.B., écrit mercredi 17 août l'hebdomadaire *Literatournaya Gazeta*. Les services secrets américains, poursuit-il, se sont rendus compte qu'Artamonov, « *rongé par le remords* », tombait de plus en plus sous la coupe du K.G.B., qui se préparait à le rapatrier en U.R.S.S. Sans l'affirmer de manière catégorique, l'hebdomadaire laisse entendre que la seule solution qui restait à la C.I.A. était d'éliminer cet agent double devenu trop dangereux.

La presse américaine avait révélé, au mois de juillet dernier, la disparition de cet officier de marine soviétique passé à l'Ouest en 1959. Les services secrets américains avaient autorisé Artamonov à entrer en contact avec les services soviétiques à partir de 1965. La version soviétique de l'affaire confirme dans ses grandes lignes les informations émanant de source américaine, à l'exception du dénouement. Selon les autorités américaines, Artamonov a disaru le 20 décembre 1975, à Vienne, à la suite d'un rendez-vous avec deux agents soviétiques. Selon l'hebdomadaire, le rendez-vous était bien prévu, mais le transfuge ne s'y est pas présenté.

L'hebdomadaire soviétique, qui se réfère à des documents du K.G.B., ajoute que, de 1966 à 1975, les agentse du consulat d'U.R.S.S. à Washington ont obtenu d'Artamonov « *d'importants renseignements* », en particulier sur les « *renégats transfuges* » de l'Union soviétique qui collaboraient avec les services secrets américains. Il mentionne également la démarche faite auprès du ministère soviétique des affaires étrangères par l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, à la suite de la disparition d'Artamonov. Bien qu'ayant acquis la nationalité américaine en 1965, sous le nom de Nicolas Shadrine, Artamonov, précise l'hebdomadaire, n'avait pas cessé pour autant d'être un citoyen soviétique. C'est donc l'U.R.S.S. qui est en droit de demander des comptes aux Etats-Unis sur le sort du disparu, et non l'inverse.

Allemagne fédérale

Rome a demandé officiellement à Bonn l'extradition d'Herbert Kappler

Le gouvernement italien a officiellement demandé, le mercredi 17 août, l'extradition d'Allemagne fédérale de l'ancien colonel SS Herbert Kappler, évadé lundi de l'hôpital militaire de Rome.

La demande d'extradition, a dit un porte-parole du ministère de la défense, précise qu'Herbert Kappler « *doit terminer la peine à laquelle il a été condamné et à laquelle il s'est soustrait par l'évasion* ».



(Dessin de PLANTU.)

A Bonn, M. Armin Gruenewald, porte-parole adjoint du gouvernement ouest-allemand, a déclaré le même jour que son gouvernement « *espérait que l'affaire Kappler ne pèserait pas sur les relations germano-italiennes* ».

De son côté, le parquet de Luenebourg a annoncé que Kappler se trouvait en Basse-Saxe. Il a cependant dit que le lieu de résidence exact de l'ancien SS et de sa femme ne serait pas révélé par crainte de représailles. A Soltau, petite ville de ce land, où Mme Kappler exerce une profession para-médicale, une foule de curieux, de journalistes et de policiers en civil se pressent depuis lundi devant la maison où habite l'épouse du responsable du massacre des « fosses ardéatines ».

Le parquet a en outre précisé qu'il était dans l'obligation d'ouvrir une information contre l'ancien chef de la police de Rome. Cette information sera fondée sur les dossiers de la justice italienne, dont le ministère de la justice de Basse-Saxe va demander communication aux autorités italiennes.

Il ne fait toutefois aucun doute dans les milieux spécialisés que même dans le cas de l'ouverture d'une telle information, le parquet demandera la suspension des poursuites contre Kappler, en raison de la longueur de la peine de prison qu'il a déjà purgée depuis 1948 en Italie.

Une lettre à M. Leone

Dans une interview au journal ouest-allemand à grand tirage *Bild Leitung*, Mme Kappler a assuré « *avoir procédé seule à l'enlèvement de son mari* ». Cependant à Rome, les milieux politiques croient de plus en plus à l'existence de complicités, notamment pour le passage de la frontière italo-autrichienne. Cette opinion est partagée par M. Simon Wiesenthal, directeur du Centre d'information juive de Vienne.

Enfin, la police italienne a retrouvé dans les papiers saisis dans la chambre de Kappler, à l'hôpital militaire du Celio, une letre de sa femme à M. Leone, président de la République : « *Il y a trente ans*, écrit notamment Mme Kappler, *mon père et moi avons sauvé la vie à quelques amis juifs sous la domination nazie et c'est en risquant notre vie que nous les avons aidés à prendre la fuite vers les Etats-Unis.* » — *(A.F.P.)*.

PROCHE-ORIENT

La création de nouvelles colonies en Cisjordanie

WASHINGTON : un obstacle à la paix

De notre correspondant

Washington. — A la décision israélienne d'établir trois nouvelles colonies juives sur la rive occidentale du Jourdain, le département d'Etat a réagi avec une relative modération. Son porte-parole s'est contenté de rappeler que Washington considérait la création de nouveaux points d'implantation comme « *un obstacle à la paix au Proche-Orient* ». L'ambassadeur américain, M. Lewis, a été chargé d'informer les dirigeants israéliens du point de vue des Etats-Unis et de demander des « *éclaircissements* » sur les intentions de Jérusalem.

On s'attend en outre qu'après avoir obtenu les informations complémentaires, le gouvernement de Washington prenne officiellement position sur la politique d'Israël dans les territoires occupés.

Malgré ces nouvelles difficultés le gouvernement ne cesse d'afficher un certain optimisme. « *Les Etats-Unis envisagent toujours une conférence de Genève cette année* », a dit M. Atherton, secrétaire d'Etat adjoint, tout en constatant qu'aucun compromis ne se précisait au sujet d'Israël, aussi bien à l'égard des territoires occupés qu'à l'égard de l' « *entité* » palestinienne. Il a nié que les négociations soient bloquées ou dans l'impasse. « *L'espoir des Etats-Unis*, a-t-il dit, *est toujours que les parties modifient leurs positions autour de la table de conférence de Genève.* »

Pour M. Atherton, il appartient maintenant à l'O.L.P. de prendre l'initiative non seulement en acceptant la résolution 242, mais en reconnaissant explicitement le droit à l'existence d'Israël. Cette reconnaissance est considérée comme la condition essentielle à sa participation diplomatique. Le secrétaire d'Etat adjoint a affirmé que les Etats-Unis s'opposeraient à tous les efforts pour amender la résolution 242 afin de la rendre plus acceptable pour l'O.L.P. Tout changement affectant la résolution 242, base fondamentale des négociations, serait dangereux, a dit M. Atherton. Il a rappelé que les Etats-Unis s'étaient engagés envers Israël, dans un mémorandum rédigé par M. Kissinger en septembre 1975, à s'opposer à tout changement de la résolution 242 qui serait « *incompatible* » avec son objectif original.

HENRI PIERRE.

ASIE

Cambodge

La tension ne cesse de croître avec la Thaïlande et le Vietnam



(Suite de la première page.)

Preyveng, au sud-est de Phnom-Penh, est aussi l'une des provinces khmères limitrophes du delta sud-vietnamien du Mékong.

Enfin, plusieurs éditoriaux ont été consacrés à « *la lutte courageuse et aux sacrifices* » des forces révolutionnaires de la ville frontalière de Poipet, qui ont, presque quotidiennement depuis des semaines, des accrochages avec les forces thaïlandaises stationnées à proximité de cette zone frontalière occidentale.

De tout temps, le Cambodge, dont l'immense empire s'est petit à petit rétréci comme une peau de chagrin, au profit de ses deux « ennemis » héréditaires de l'Est et de l'Ouest, après la chute du dernier des royaumes d'Angkor, a eu des querelles de souveraineté tant avec Bangkok qu'avec le Vietnam. La période coloniale française a légué un contentieux frontalier aux Etats d'Indochine.

Un début de détente s'était manifesté en 1967 entre le prince Sihanouk et le F.N.L. sud-vietnamien, mais il avait été décidé à l'époque d'attendre la fin de la guerre pour poursuivre les pourparlers. Deux ans ont passé depuis la victoire des communistes au Vietnam et au Cambodge. Pourtant, la parole reste aux armes et aucune négociation n'est annoncée.

Les deux « alliés » d'hier, qui ne dissimulent guère aujourd'hui leur antagonisme, semblent avoir la même conception sourcilleuse des problèmes de souveraineté et d'intégrité territoriale. Or leur contentieux n'est pas limité, tant s'en faut, à quelques méandres frontaliers. Il s'étend aussi, au-delà des côtes, sur des îles et des îlots situés au large dans le golfe du Siam. Des combats avaient d'ailleurs eu lieu dès la fin de 1975 entre Phnom-Penh et Hanoï pour la souveraineté des îles Poulo-Way. A cela s'ajoute la toute récente décision des Vietnamiens d'étendre à 100 milles leurs eaux territoriales. La zone ainsi revendiquée empiète très largement sur les eaux territoriales khmères. Des querelles avaient déjà opposé les régimes précédents, les prospections de compagnies pétrolières leur ayant donné de grands espoirs.

Enfin, le litige entre le Cambodge et la Thaïlande a été aggravé, au cours des derniers mois, par une tension continuelle à la frontière et par des raids meurtriers conduits par des commandos khmers rouges contre des villages situés dans la zone frontalière contestée.

Le gouvernement militaire thaïlandais veut y voir l'affirmation délibérée de la « *sauvagerie* » des Khmers rouges. Certes, ceux-ci paraissent plus enclins à ces expéditions punitives, qui ont fait depuis le début de l'année plusieurs dizaines de morts civils, qu'à toute négociation. Mais il n'est pas impossible que les pratiques continuelles de contrebande à partir de la Thaïlande et la liberté qu'ont de petits maquis anticommunistes constitués par des réfugiés cambodgiens d'opérer au-delà de la frontière aient joué un rôle important dans la réaction violente des assaillants.

L'ancien premier ministre civil, M. Kukrit Pramot, avance, pour sa part, dans son quotidien *Siam Rath*, une autre explication qui n'a pas été censurée.

« *En Thaïlande*, écrit-il, *la misère et le rationnement viennent juste de commencer et la population peut encore les supporter, mais lorsqu'elle ne le pourra plus, si le peuple thaï est conduit à détourner son attention de sa propre misère vers un ennemi commun menaçant son indépendance, il pourrait oublier ses propres problèmes.* »

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Chine

QUALITÉ D'ABORD !

Pékin (A.F.P.). — Comme si elle se trouvait en économie de marché, la Chine vient de lancer un slogan, dont les répercussions devraient se faire sentir dans un avenir proche : « Qualité d'abord ! »

« Le Quotidien du peuple » a demandé, mercredi 17 août, dans un éditorial, l'amélioration de la qualité des produits, sans laquelle tout accroissement quantitatif de la production ne serait que « gaspillage ». « La qualité des produits engage les intérêts vitaux de centaines de millions d'hommes, l'ensemble de l'économie nationale, le rythme de l'édification socialiste et la réalisation du grandiose objectif des quatre modernisations », écrit le journal en évoquant ainsi le programme économique de l'ancien premier ministre Chou En-lai, repris par M. Teng Hsiao-ping.

La qualité n'est pas en contradiction avec la quantité, assure « le Quotidien du peuple », puisque « les articles de bonne qualité réduisent les dépenses du peuple ».

Comment améliorer la qualité ? En « élevant le niveau de conscience de l'homme ». L'éditorial souligne également le lien étroit entre la qualité des produits et l'ensemble des activités de tous les secteurs (industriel, agricole, militaire) et ajoute que l'amélioration de leur qualité « renforcera l'alliance des ouvriers et des paysans ».

Appelant au renforcement des contrôles, l'éditorial conclut : « Les mesures propres à améliorer la qualité doivent être prises sans délai. »

AFRIQUE

Mozambique

Le Frelimo tente de prendre de vitesse une opposition qui se renforce

Maputo. — Aux yeux des dirigeants mozambicains, qui l'avaient proclamé dès le second congrès du Frelimo (Front de libération du Mozambique) en 1968, le « socialisme scientifique » est presque un dogme, et, en tout cas, le seul système qui représente l'aboutissement logique de la lutte de libération nationale et l'édification d'une société égalitaire. Comme aime à le dire le président Machel, « il n'y a pas plus de socialisme africain que de mathématiques algériennes ». Le Frelimo a donc fait siennes toutes les thèses de la doctrine dont il se réclame, y compris la « dictature du prolétariat », notion quelque peu théorique dans un pays où la classe ouvrière est très peu nombreuse.

De notre envoyé spécial

L'équipe dirigeante de Maputo ne perd toutefois pas de vue la situation réelle du pays. Elle n'ignore rien du décalage entre le système qu'elle appelle de ses vœux et la capacité des ouvriers et paysans à tenir la place qui leur y est dévolue. Elle constate aussi que les folles illusions de l'indépendance se sont dissipées à la suite de l'effondrement de la production.

Jour après jour, le camp des adversaires résolus de la révolution se renforce d'abord de tous ceux qui se sont mépris sur les conséquences de la chute du colonialisme portugais. Une bonne partie de la classe moyenne n'y avait vu que l'occasion de perdre son statut subalterne pour s'emparer des postes libérés par le départ massif des Portugais. Cette classe, mécontente du refus du Frelimo de satisfaire ses ambitions, mène une sourde opposition aux réformes promulguées, *tout en s'abritant derrière* les professions de foi révolutionnaires.

A l'opposé, la chefferie et les autorités religieuses traditionnelles n'abandonnent pas sans une vive résistance l'emprise sociale qu'elles conservaient encore, surtout dans les campagnes. Elles aussi attendaient de l'indépendance un surcroît de pouvoir. L'Eglise catholique ne dissimule guère qu'elle s'accomode de plus en plus mal de la politique du Frelimo. Sa puissance temporelle était immense : elle avait la haute main sur l'éducation et la santé dans les campagnes, ses propriétés foncières étaient considérables. La nationalisation de l'enseignement, de la santé et du sol a réduit les missions à leur seule fonction religieuse dans un pays où, sans l'aval de l'Eglise, aucun Mozambicain ne pouvait espérer la moindre promotion. Beaucoup de fidèles par obligation sociale désertent aujourd'hui le culte.

Ils le font d'autant plus aisément qu'une interprétation restrictive des instructions du pouvoir a conduit à une grande méfiance à l'égard des catholiques pratiquants et parfois même à une véritable discrimination. Une mise au point très ferme du ministère de l'intérieur semble avoir mis fin à ces pratiques. Près du tiers des prêtres étrangers ont quitté le Mozambique entre juin 1975 et mai 1976. *Mais l'affrontement semble inévitable* entre une Eglise qui reste en général très rétrograde et le Frelimo invoquant le « socialisme scientifique ». Comment le Front pourrait-il accepter que des prêtres qualifient en chaire les récentes inondations de « *punition divine* » ?

L'Eglise catholique, seule force puissamment organisée, qui proclame ouvertement ses réserves à l'égard de l'évolution du pays, pourrait devenir le centre autour duquel se regrouperaient les adversaires du Frelimo.

Cette montée des oppositions crée une tension de plus en plus sensible. Le 17 juillet dernier, le conseil des ministres, réuni sous la direction du président de la République et élargi aux gouverneurs de province, publiait une analyse alarmante de la situation économique et sociale, intitulée : « Comment agit l'ennemi ». Dressant un bilan très sombre de la situation économique et des carences de l'Etat, dénonçant le mauvais comportement de beaucoup de cadres, ce communiqué reconnaissait pour la première fois l'existence d' « *une action concertée contre notre pouvoir et nos conquêtes révolutionnaires* ». Le texte comportait de nouvelles mesures d'organisation du travail. En outre, en appelant à renforcer la vigilance contre la « *réaction interne* », il semblait être une ultime mise en garde aux opposants. Toutefois, en affirmant qu'une certaine « *souplesse tactique* » n'est pas incompatible avec une grande « *rigueur stratégique* », le Frelimo se réserve d'écarter les opposants les plus résolus tout en essayant d'encadrer la masse des spécialistes et techniciens dont le pays a besoin. L'épuration semble actuellement sanctionner l'incompétence et la corruption plutôt que des divergences politiques. Les appels de plus en plus fréquents et insistants à la dénonciation des « *saboteurs* » visent à jeter un pont solide entre la population et l'élite dirigeante pour, progressivement, ôter à ces cadres intermédiaires l'essentiel du pouvoir qu'ils se sont octroyé.

Or, incontestablement, la base populaire du Frelimo se renforce et s'élargit dans le berceau de la révolution : les anciennes régions libérées, et dans les régions rurales où prédomine un prolétariat agricole ou industriel (les mineurs d'Afrique du Sud), très sensible aux perspectives que *lui ouvrent les nouvelles formes* de production collective : fermes d'Etat et coopératives. Timidement, une deuxième vague de militants émerge donc aux côtés du clan des anciens formés dans la lutte armée. Le nouveau parti, qui doit gagner en efficacité et en rigueur ce qu'il perdra en nombre, doit réussir la fusion de ces « *deux bases* ».

Le Frelimo a voulu coupe les ponts avec l'ordre ancien en se lançant, à corps perdu, pendant les deux années qui ont suivi l'indépendance, dans une série de réformes radicales. Le Mozambique a alors vécu son « *grand bond en avant* ». L'heure de la consolidation a sonné.

La montée de la tension en Afrique australe gêne considérablement Maputo. Les destructions provoquées par les incursions rhodésiennes sont très lourdes. Le renforcement et la modernisation de l'armée sont un gouffre financier, obligent le Mozambique à des relations par trop privilégiées avec les pays socialistes et surtout continuent à retenir loin du débat politique l'institution la plus riche en militants : les Forces populaires.

RENE LEFORT.

LE VOYAGE DE M. DE GUIRINGAUD

Les déclarations du président Machel

(Suite de la première page.)

« Nous nous félicitons, dit-il, *de la victoire de l'humanité en Indochine, en Afrique et en Amérique latine (...) Nous nous félicitons aussi que vous preniez l'initiative de reconnaître une période d'erreurs. Nous avons mené une guerre pour délivrer notre peuple de l'oppression. L'Occident, y compris la France, malheureusement, disait que le Mozambique était une province portugaise et qu'il s'agissait de problèmes intérieurs du Portugal. Aujourd'hui, la position de l'Occident, y compris celle de la France, vis-à-vis du Zimbabwe (Rhodésie) n'est pas nette, ni vis-à-vis de la Namibie ni de la guerre d'extermination en Afrique du Sud, qui nous rappelle le temps du nazisme. L'Occident est du côté du crime. Aussi nous nous félicitons que la France prenne conscience des problèmes d'actualité et qu'elle souhaite une nouvelle ouverture en Afrique. »* Après quoi, le président Machel appela à « *oublier le passé* » et à « *établir des relations nouvelles* ».

Ses dernières phrases avaient donné le ton : M. Samora Machel avait voulu tourner une page. Il ne fut plus question dans sa conversation que de l'avenir.

Quelques instants auparavant, le ministre du plan, M. Dos Santos, qui fut jadis arrêté en France, puis expulsé, avait déclaré au ministre français : *« Nous nous sommes trouvés de part et d'autre de la barricade, mais, aujourd'hui, nous sommes du même côté, dans la lutte contre le colonialisme, le racisme et l'apartheid. »*

Si, à Nairobi et à Lusaka, M. de Guiringaud avait été reçu avec une courtoisie distraite, les Mozambicains mettent, dans leur accueil, une tout autre passion. Les reproches sont nets et les journaux et la radio accordent une grande place à la visite de M. de Guiringaud.

La France serait sans doute bienvenue comme partenaire économique, et quelques projets encore vagues ont été envisagés. Enumérant les domaines dans lesquels la France est prête à « aider » les Mozambicains, « *s'ils le désirent* », M. de Guiringaud a cité « la sécurité ». Paris n'aurait pas « *une attitude a priori négative* » si le gouvernement de Maputo demandait à lui acheter des armes.

A la veille de son départ pour la Tanzanie, M. de Guiringaud a eu, mercredi soir à Maputo, un dernier entretien avec M. Mugabe, coprésident du Front patriotique rhodésien, qui a évité toute attaque contre la France, faisant porter tous ses reproches sur la Grande-Bretagne, qui « *triche avec nous comme elle l'a toujours fait* ». M. Mugabe ne semble pas considérer que la France se soit compromise dans le soutien au régime de M. Smith.

MAURICE DELARUE.

DIPLOMATIE

La non-prolifération nucléaire

M. GISCARD D'ESTAING A REÇU L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT CARTER

M. Giscard d'Estaing s'est entretenu mercredi 17 août avec M. Gerard Smith, ambassadeur itinérant et conseiller du président Carter pour les problèmes de non-prolifération nucléaire. Ce dernier, qui n'était pas porteur d'un message du président Carter, a déclaré à l'issue de cet entretien que celui-ci avait porté « *sur le problème général de la non-prolifération nucléaire* » et qu'il avait été particulièrement question du « *programme international d'évaluation* », proposé par le président des Etats-Unis au cours du « sommet » des grandes puissances industrialisées tenu à *Londres*, les 7 et 8 mai dernier.

M. Carter avait alors proposé à ses partenaires occidentaux ayant « *la capacité nucléaire* » de se réunir pour procéder à une évaluation des risques nucléaires, et à une recherche des moyens technologiques pour la réduire, par l'adoption d'une sorte de « code de bonne conduite » nucléaire. Le France devait accepter le 4 août dernier cette proposition, à condition toutefois que « *d'autres pays* » que les pays occidentaux — et la *France* faisait allusion à la participation de l'Union soviétique — soient associés à cette étude.

POLITIQUE

LE DÉBAT AU SEIN

POUR UNE GAUCHE QUI DURE...

(Suite de la première page.)

Qu'elle se prépare à gouverner avec le temps pour ennemi, non pour complice, convaincue de ne pouvoir durer, du coup faisant en sorte de ne pas durer. Inscrivant son action dans un calendrier très court, de quelques mois, de quelques semaines, n'osant compter sur une pérennité que l'his*toire lui a toujours refusée*, la gauche risque de bousculer son action, de hâter les réformes sans avoir égard aux risques, de financer, par l'inflation, des mesures sociales en masse, de chercher à créer, par une accumulation précipitée de lois nouvelles, l'irréversible, sans trop regarder un avenir qui lui échapperait.

Ce péril trouve à gauche de nombreux complices. Il est conscient chez ceux qui n'attendent du pouvoir que le temps et les moyens de consolider leurs positions électorales. Il est inconscient chez les grands ambitieux, qui rêvent d'un usage vigoureux du pouvoir, et aussi chez les doctrinaires, pressés de soumettre les faits à leurs théories, tous gens du court terme qu'intéresse 1978, non l'an 2000, les rapides actions plutôt que les longues maturations, et qui ont en commun l'impatience d'agir, la fièvre de tout remuer, des appétits urgents à satisfaire ; ce qu'excuse peut-être une trop longue attente...

Ce projet d'une gauche éphémère, qui aurait vocation à gouverner la France six mois tous les dix ans, un an tous les vingt ans, il n'est pas forcément absurde, dans un pays où la droite est impuissante à réaliser le progrès social, à adapter les lois aux changements de la civilisation. Le Front populaire, la libération de la France, mai 1968, furent les vraies étapes de la transformation économique et sociale de la France : elles ont été marquées par des actions courtes de la gauche, par son gouvernement ou par sa révolte.

Quand la droite au pouvoir depuis vingt ans se montre incapable de réduire les inégalités, de procéder à quelques nationalisations dont la nécessité est évidente, d'instaurer l'impôt sur le capital, de promouvoir la réforme de l'entreprise, d'assumer la décentralisation, quand elle ne cède aux plus malheureux que sous la contrainte, comme en mai 1968, ne serait-il pas raisonnable d'attendre d'un gouvernement de gauche quelques réformes essentielles, trop longtemps différées, quelques mesures sociales depuis longtemps possibles et toujours retardées sous le prétexte de rigueur économique ? Après quoi la gauche retournerait à sa vocation naturelle, qui serait de fouetter dans l'opposition la droite gouvernementale, tandis que celle-ci, « digérant » les nécessaires réformes qu'elle est incapable de décider elle-même, réparerait sur le long parcours d'une gestion conservatrice les dégâts d'une politique trop généreuse.

Ainsi s'organiserait, entre la gauche et la droite, une répartition des tâches par alternance, où l'une serait progrès, l'autre gestion, l'une audace, l'autre prudence. Et les Français, à la fois conservateurs et violents, incapables de lentes transformations, mais aptes aux brutales secousses, exprimeraient leur tempérament dans cette alternance organisée. Et ils y trouveraient leur compte.

Si la tâche de la gauche n'était effectivement que de permettre le progrès social, ce projet ne serait pas insensé. S'il ne s'agissait, pour elle, que d'améliorer les conditions de travail et de vie des Français les plus défavorisés, de réduire la hiérarchie des rémunérations, d'atténuer les inégalités, une action, courte et forte, pourrait suffire à créer l'irréversible. Et l'on pourrait se demander si la gauche ne devrait pas alors prendre le maximum de risques pour imposer très vite le *maximum* de progrès. *En faire* le plus possible, dans le moins de temps possible, ce pourrait être, pour la gauche, une stratégie lucide et désespérée.

Encore faudrait-il en mesurer le prix : l'économie française, spécialement vulnérable, pourrait ne pas se remettre de secousses trop fortes ou trop précipitées, et les bienfaits reçus se transformer en illusions déçues. Surtout, la droite, revenue aux affaires, remise de sa peur, justifiée, réhabilitée, pourrait se révéler la pire *droite, celle de l'ordre moral.* Et la France pourrait avoir payé un rapide progrès social d'une forte régression culturelle, quelques conquêtes du mieux-être d'un renforcement des valeurs conservatrices, une courte clarté de vingt ans d'obscurité.

Mais ce que l'on doit attendre de la gauche, c'est bien davantage : et ce davantage exige beaucoup de temps. Il s'agit de replier l'Etat sur ses tâches essentielles, de combattre son gigan*tisme et sa paralysie. Il s'agit de* vaincre le cancer bureaucratique, inhérent à la plupart des grandes organisations. Il s'agit de diffuser le pouvoir du centre aux extrémités, pour le rendre aux citoyens. Il s'agit de construire un système éducatif qui rende vivante l'égalité des chances, réconcilie l'enseignement et la vie, invente une pédagogie de la création et de l'imagination. Il s'agit d'encourager de nouvelles cultures, porteuses d'intelligence et *de joie : ce qui* implique notamment une lente transformation des médias. Il s'agit de traquer tous les privilèges, et non les seuls privilèges de l'argent, de démanteler peu à peu les mille forteresses qui, en France, brisent toute initiative, s'opposent à tout élan inventif, assurent le règne de la médiocrité. Il s'agit de promouvoir d'autres conditions de vie, d'autres espaces de vie, de réinsuffler dans nos survies quotidiennes le temps du silence, le temps du rêve, le temps d'aimer. Il s'agit d'inventer de nouvelles relations entre les gens, qui ne soient de côte à côte, de coude à coude : nous apprendre à être ensemble, à créer ensemble, à nous écouter, à nous parler.

Le temps des longues maturations

Une telle perspective, à la fois vague et précise, exige de vastes projets, les uns immédiats, les *autres longs et compliqués* : qui vont de l'abolition de la peine de mort à la refonte du régime pénitentiaire, de la réforme de la radio et de la télévision à la mise en chantier de l'éducation nationale, de l'édification des collectivités locales à la réorganisation de l'Etat, de grands desseins culturels à la définition d'une autre politique étrangère, de mille mesures changeant la vie quotidienne, préservant la nature, à celles qui libéreront les imaginations !

Au-delà des lois, une évolution libre des mentalités est nécessaire, une longue maturation vers une « vie changée » qui ne supporte ni contrainte ni précipitation. Bien au-delà de l'addition de mesures sociales, que la droite oserait, si elle était plus intelligente ou plus généreuse, c'est cette transformation profonde de la société française qui est la vraie tâche de la gauche. Il ne peut être question de la mener à bien en six mois ou un an. Il y faudra *sans doute plusieurs législatures.* Il y faudra beaucoup plus que le secours d'une majorité minuscule, mais une participation sans cesse plus nombreuse des Français qui ne s'obtiendra ni par proclamation d'articles de foi, ni par excommunications, ni, bien sûr, par la force : mais parce que les Français vérifieront peu à peu que la gauche fait avec eux les choix du progrès et du bonheur.

Il faudra ainsi à la gauche un vaste consensus, et beaucoup de temps. Pourquoi ne les trouverait-elle pas ? Encore faut-il qu'elle le veuille vraiment. Et de telles ambitions impliquent que les trois partis constituant l'union de la gauche servent réellement un projet commun, non des buts différents masqués derrière l'apparence d'un même gouvernement. Ce qui ne peut se faire par la vertu d'un programme, si cohérent qu'il soit. Nous pouvons, dans l'actualisation du programme commun, améliorer quelques chapitres, dissiper des équivoques, trouver des conciliations : nous n'aurons pas fait grand-chose s'il n'y a pas d'intention commune dans son application. Là est le grand risque : que chaque parti, chaque tendance, vienne au pouvoir pour servir son propre dessein. On n'aura pas l'angélisme de négliger les rapports de force au sein de l'union de la gauche ; on comprend la volonté de chacun des partenaires d'y occuper la meilleure place. Le combat électoral est la conséquence nécessaire de l'heureuse pluralité des partis de gauche. Il nourrit, sur le terrain, de rudes affrontements. Il explique des polémiques, qui s'aggraveront sans doute tandis que se rapprochera l'échéance.

Le risque est de franchir un pas désastreux, et, en vérité, à peine perceptible : passer de la rivalité électorale à la rivalité politique ; ne pas rechercher aujourd'hui le meilleur rapport de forces pour satisfaire demain un projet commun, mais lutter dès aujourd'hui pour servir demain des intentions contraires. Le risque serait que les communistes, présumant, à brève ou moyenne échéance, la trahison socialiste ou n'espérant rien de l'exercice prolongé d'un pouvoir partiel, viennent aux affaires pour tirer le meilleur profit d'un règne court, pour diffuser leur influence, pour organiser les canaux d'une action durable, en bref pour accroître leur audience et leurs moyens d'action. Le risque serait que socialistes et radicaux de gauche, observant un tel projet, ou le soupçonnant à tort, forment celui de gouverner sans les communistes, de les tenir d'abord à l'écart des grands choix politiques, puis de les rejeter, en bref de se donner des objectifs distincts qui, tôt ou tard, recevraient l'appui et subiraient l'influence des partis de droite. Tous ces risques conduisent au même résultat : l'échec de la gauche. Nous devons nous souvenir que ce ne sont pas seulement les coups de la droite qui ont abattu le gouvernement d'Allende. Ce sont autant les rivalités de la gauche, la division des partis, qui, autour d'Allende, ont poursuivi des desseins différents, faisant du gouvernement populaire un moyen dans leurs stratégies rivales.

Derrière les mots d'un programme commun, des intentions contraires peuvent, à la rigueur, porter une combinaison de quelques mois, le temps de quelques réformes. Mais la « longue marche » de la gauche, elle, exige plus qu'un compromis fragile entre des arrière-pensées : un projet indivis et la ferme volonté de le faire aboutir.

Que la gauche française devienne école de vérité et de rigueur : c'est-à-dire de démocratie. Qu'elle proscrive la démagogie. Qu'elle enferme ses vieux démons, pose ses catéchismes, et regarde en face les vrais défis du monde d'aujourd'hui. Qu'elle apprenne l'humour aux doctrinaires et la tendresse aux fanatiques. Qu'elle soit forte d'un parti communiste solidaire, et responsable à part entière. Qu'elle n'excommunie aucun Français. Que les trois partis se donnent non seulement les mêmes objectifs à court terme, mais aussi à long terme une *commune perspective*. Qu'ils aient ensemble le dessein d'une longue patience, et la patience des longs desseins. Si nous n'en sommes pas capables, les noces seront de courte durée.

JEAN-DENIS BREDIN.

M. JOSPIN (P.S.) : nous ne sommes pas d'accord en tout avec M. Maire.

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du P.S., a commenté, le 17 août, les déclarations de M. Edmond Maire publiées dans *le Monde* du 17 août. Après avoir noté l'existence « *malgré certaines critiques formulées par le secrétaire général de la C.F.D.T.* » de préoccupations communes au P.S. et à la C.F.D.T. sur « *la hiérarchie des salaires, l'autogestion, la conception du pouvoir d'Etat, la démocratie locale, ou encore sur la nécessité de dire la vérité aux travailleurs* ».

M. Jospin ajoute : « *Cela ne veut pas dire, que nous marquions notre accord avec tout ce que dit Edmond Maire. Sur la défense, on pourrait souhaiter qu'il distingue mieux les positions du P.S. de celles du P.C. Sur la politique économique, qu'il fasse la différence entre ce qui est possible à court terme et souhaitable à moyen terme. Sur l'autogestion, qu'il ne confonde pas l'autogestion dans la société (qui est nécessaire), et l'organisation des partis politiques qui, tout en devant être démocratique, ne doit pas aboutir à les paralyser comme des instruments d'action. Après tout, que je sache,* conclut-il, *la C.F.D.T. elle-même — qui pourtant n'est pas un parti — n'est pas encore autogérée.* »

La L. C. R. dénonce le « social-chauvinisme » du P. C. F.

Le quotidien *Rouge*, organe de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), a publié dans ses numéros des 12, 13 et 16 août, une analyse d'un ouvrage collectif du parti communiste intitulé *l'Impérialisme français aujourd'hui* (1). L'auteur de cette étude, M. Jean-François Godchau, considère que *la logique développée par le P.C.F. conduit* à un chauvinisme exacerbé, *qui ne pourra aller que s'accentuant au cas où l'union de la gauche viendrait au pouvoir*. Il ajoute que, tout au long de l'ouvrage, la politique de M. Valéry Giscard d'Estaing est opposée à la politique « *progressiste* » du général de Gaulle. Il considère qu'en fait, peu de chose sépare désormais MM. Marchais et Debré, *car ils défendent* les mêmes thèses en matière de « *supranationalité* » et de construction européenne : « *Le P.C.F. se déclare contre l'Europe des trusts, bravo ! Mais au lieu de définir avec les « partis frères » une stratégie de construction de l'Europe des travailleurs, ils se replient dans l'Hexagone. La grande absente de cette politique, c'est l'Europe socialiste.* » Et M. Godchau conclut : « *Le social-chauvinisme du P.C.F. d'aujourd'hui est-il moindre que celui de la IIe Internationale, dont la faillite historique amena à s'orienter vers la construction d'une IIIe Internationale communiste ?* »

(1) « *l'Impérialisme français aujourd'hui* » : compte rendu des journées d'études de la section de politique extérieur du comité central du P.C.F. Publié aux Editions sociales.

LE DÉBAT AU SEIN DE L'OPPOSITION

EN RÉPONSE A M. MITTERRAND

M. Marchais : nous ne renoncerons pas au débat démocratique

L'Humanité du 18 août publie, en première page, un article de M. Georges Marchais dans lequel le secrétaire général du P.C. écrit :

« *Nous assistons — dans une certaine mesure — à un véritable phénomène de rejet du pouvoir giscardien. Dans ces conditions, le désir de battre à tout prix la droite conduit parfois à perdre de vue* la question décisive du contenu de la politique nouvelle que propose la gauche. *De là à penser qu'il vaudrait mieux « cacher les divergences existant à gauche pour ne pas gêner l'union », il n'y a qu'un pas...*

» *François Mitterrand cherche sans doute à utiliser cet aspect de la situation lorsqu'il nous présente comme des gens « agressifs » qui « gêneraient l'union ».*

» *Eh bien, nous ne changerons pas de conduite. Nous ne renoncerons pas au débat démocratique. Il est nécessaire.* »

M. Marchais relève que d'ores et déjà une cinquantaine de pages ont été ajoutées au programme commun et rappelle que subsistent des divergences qui, assure-t-il, ne sont pas artificielles. Il ajoute :

« *Qu'on en juge, au vu des plus importantes. Certaines portent sur le volume des mesures sociales : date de l'application du nouveau SMIC ; importance de l'augmentation des salaires et de l'objectif de réduction de la hiérarchie ; du relèvement des allocations familiales. D'autres portent sur le problème de l'extension des nationalisations à la sidérurgie, à Peugeot-Citroën, au pétrole, sur le sort des filiales des entreprises nationalisables — puisqu'on sait que la position du parti socialiste conduirait, par exemple, à ne pas nationaliser Dassault. Divergence également pour ce qui concerne l'impôt sur le capital, l'extension des droits des travailleurs et la défense nationale. Il s'agit, on le voit, de divergences touchant à des questions importantes pour chaque travailleur, pour chaque travailleuse.*

» *En somme, de l'issue du débat sur l'actualisation du programme commun dépend le contenu du changement, autrement dit ce qui changera ou ne changera pas demain dans la vie des gens. La victoire de la gauche unie, en définitive, est inséparable de cette question puisque la formation d'un rassemblement majoritaire est liée à notre aptitude à répondre aux espoirs, aux espérances des Françaises et des Français. Pour cette double raison, avec notre action, nous avons le sentiment de bien servir la cause de l'union.*

» *Il s'agit, on le voit, de problèmes trop importants pour être escamotés. Ils doivent être débattus et résolus au grand jour avec la participation de tous les intéressés. Cette méthode s'intitule : démocratie.* »

● *M. Michel d'Ornano*, ministre de la culture et de l'environnement, a déclaré au micro de R.T.L. : « *Tous les partis de la majorité doivent, d'ici aux élections, soutenir l'action du gouvernement.* » Il a estimé nécessaire que « *la majorité qui a ses différences, se présente dans l'entente, aux prochaines élections* ». Considérant que les divergences au sein de la gauche « *ne sont pas artificielles, mais profondes* », M. d'Ornano a déclaré : « *Le seul trait commun de l'union de la gauche est la méfiance de ses partenaires.* » Il s'est également inquiété de la recommandation exprimée par M. Edmond Maire de freiner les revenus des classes moyennes, en plus des prélèvements sur les grosses fortunes. Jusqu'où ira-t-on dans les « ponctions », en cas de victoire de la gauche, s'est-il interrogé.

● *Le Cercle algérianiste*, qui souhaite « *que soit substituée à l'expression impropre, impersonnelle et technocratique de « rapatriés » celle, plus exacte, d'Algériens français* », précise, « *à l'intention des politiciens* » — dans la perspective électorale de 1978 — « *que les Algériens français ne sont pas à vendre* ». « *Ayant compté peu d'amis politiques aux heures les plus douloureuses de leur vie et lors des éternelles promesses pré-électorales, ils se détermineront, si toutefois ils estiment encore nécessaire de le faire, en fonction des leçons qu'ils ont tirées de l'histoire et des actes accomplis* », ajoute-t-il.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS DANS LA MAJORITÉ

Le R.P.R. présentera des candidats contre certains membres du gouvernement

Aux dires de tous les participants, la cinquième réunion des négociateurs des formations de la majorité, qui s'est tenue mercredi 17 août au siège du C.D.S., s'est déroulée dans une atmosphère « extrêmement courtoise et coopérative ». Chacun s'est félicité de la bonne ambiance qui a régné pendant presque quatre heures, et certains ont même noté que jamais jusqu'alors un tel « degré d'intimité » n'avait été atteint. Cette satisfaction publiquement affichée, notamment par M. André Fosset, ancien ministre, chef de la délégation centriste, qui a rendu compte des travaux à la presse, a évidemment pour objet de mieux souligner l'entente et l'union auxquelles seraient parvenues les quatre formations de la majorité par contraste avec les polémiques qui se développent entre socialistes et communistes.

Si les travaux, qui ont commencé le 19 juillet, progressent apparemment de façon aussi satisfaisante, c'est également en raison du fait que les représentants du parti républicain, du Centre des démocrates sociaux et du Centre national des indépendants et paysans ont accepté, d'entrée de jeu, la plupart des propositions présentées par M. Chirac et par ses « plénipotentiaires ». Ces derniers, conduits par M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., ont pris l'initiative de conduire la négociation. Ils le font sans doute avec suffisamment d'habileté, d'entregent et d'amabilité pour ne pas provoquer de ripostes désagréables de leurs collègues.

Le maire de Paris, qui regagne la capitale la semaine prochaine, après un séjour en Corrèze, voudrait disposer dans les meilleurs délais des documents communs et des listes de candidats de la majorité avant de commencer son « tour de France » électoral et de publier le programme propre au R.P.R.

C'est pourquoi, au cours de la réunion de mercredi, M. Yves Guéna a décidé de « pousser les feux ». Ainsi qu'il en avait été chargé la semaine précédente par les représentants des autres formations, le délégué politique du R.P.R. a distribué un projet de « manifeste » de huit pages tenant compte des remarques et suggestions de ses collègues. Mercredi 17 août, les délégués du C.D.S. ont, à leur tour, remis un projet en cinq feuillets qui pourra éventuellement servir à amender celui du R.P.R. Mercredi prochain, 24 août, la discussion s'engagera pour aboutir le jour même à la rédaction d'un texte commun. Selon M. Fosset, l'accord ne devrait guère faire de doute, puisqu'il a assuré : « *Nous nous efforcerons d'aplanir les quelques nuances et divergences qui existent. Nous parviendrons à un accord général sur les grands principes. Nous réaliserons une synthèse des possibilités d'actions communes de la majorité actuelle.* »

Et M. Jacques Douffiagues, délégué général du parti républicain — qui ne présentera pas de projet propre — a exprimé sa confiance dans « *les vertus de l'écriture collective, car de trop nombreux textes figeraient les positions* » et il a ajouté : « *Si le texte de M. Yves Guéna est aussi bon qu'il devrait l'être, on devrait s'aligner sur lui.* »

Les points de convergence entre les deux projets de manifeste semblent effectivement assez nombreux, et le texte du C.D.S., rédigé après que celui du R.P.R. eut été distribué, reprend, à des nuances près, la plupart des propositions des amis de M. Chirac. On relèvera que c'est sans doute par un oubli involontaire, mais qui ne va pas sans humour, que les centristes ont omis d'évoquer le rôle du chef de l'Etat, alors que les gaullistes — fidélité aux institutions oblige — se réfèrent à l'œuvre de rénovation de la France qui doit se poursuivre « *sous l'autorité du président de la République* ».

Plus notable est la différence d'appréciation portée sur l'Europe. Alors que le R.P.R. dit, à sa manière, sa foi dans une communauté qui ne doit pas se transformer en une hétéroclite zone de libre-échange, le C.D.S. rappelle sa confiance dans une Assemblée européenne élue au suffrage universel, gage, selon lui, d'égalité entre les peuples qui la composent. Ces paragraphes seront sans doute ceux qui donneront lieu à plus de discussions.

Sur le reste, M. Guéna, comme on le lui avait demandé, a rédigé un texte plus littéraire, mais aussi plus agressif envers les partisans du programme commun. S'il a tenu compte des sensibilités de ses partenaires, il a aussi fait référence à certaines options propres au R.P.R., comme « la démocratie du quotidien », ou encore la « participation » et la taxation de la fortune. Il est vrai que, de leur côté, les centristes parlent de la « démocratie sociale », de la réduction du temps de travail, du contrôle des salariés sur la marche de leurs entreprises.

Enfin, si, dans son projet, M. Guéna trace un bilan flatteur de vingt ans de Vᵉ République, M. Fosset a insisté davantage sur la phase « giscardienne » du régime en déclarant : « *Il s'agit d'assurer le succès de la majorité issue des élections présidentielles de 1974 et non de celle élue aux législatives de 1973. Le souci de nos formations est d'apporter au pays une configuration politique nouvelle, représentative de la majorité issue de l'élection présidentielle.* » Il est vrai que M. Fosset voulait réfuter les reproches faits à la majorité par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber qui, selon lui, « *commet des erreurs d'appréciation* » (*le Monde* du 18 août).

Plus de « primaires » que de candidatures uniques

A la demande de M. Guéna, les négociateurs ont accepté d'aboutir, dans la journée du 24 août, à la rédaction d'un texte commun définitif, mais les centristes et les républicains ont souhaité pouvoir ensuite soumettre ce manifeste à leurs instances dirigeantes respectives avant de le rendre public. Une ambiguïté demeure donc à ce propos, car il semble bien que, pour le C.N.I. et pour le R.P.R., le « manifeste » aura un caractère définitif dès son adoption par la commission, mercredi prochain.

L'essentiel de la réunion du 17 août a été consacré à la poursuite de l'examen des candidatures avec le passage en revue des départements de la Lozère à l'Oise incluse. Trois départements ont été réservés, le Morbihan en totalité, l'Orne et l'Oise en partie. Sur les soixante et une circonscriptions étudiées, vingt et une ont été réservées pour un examen ultérieur, quinze ont permis un accord sur un candidat unique, et vingt-cinq pour des élections primaires. Au total, depuis le début des négociations, dans 40 % des cas tranchés, il y aurait un candidat unique de la majorité, et dans 60 % des candidats multiples, ce qui correspond aux vœux du R.P.R.

Les délégués gaullistes qui avaient rappelé que chaque cas devait être traité sans référence à des règles générales ont fait admettre que les membres du gouvernement ne bénéficient pas d'un sort privilégié. Ainsi MM. Olivier Stirn (radical) dans le Calvados, et Claude Coulais (républicain), maire de Nancy, malgré leurs titres de secrétaires d'Etat, se verront opposer des candidats R.P.R. Il en sera de même pour M. Blanc (républicain), secrétaire d'Etat à l'agriculture, candidat en Lozère. Il est vrai que M. Dominique Bussereau, membre du bureau politique du parti républicain et ancien président du mouvement giscardien Génération sociale et libérale, a été encouragé par M. Giscard d'Estaing lui-même — qui l'a reçu mardi — à se présenter à Royan contre M. de Lipkowski, ancien député R.P.R. et ancien ministre. Le R.P.R. a voulu réagir à ce geste considéré comme inamical. Un problème — plus grave aux yeux du R.P.R., — est posé par la candidature de membres du gouvernement qui n'ont jamais été députés contre des candidats sortants appartenant au mouvement gaulliste. C'est notamment le cas de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, à Compiègne, dont le député est M. Edmond Nessler, (R.P.R.).

De telles candidatures rappellent aux gaullistes celles de certains ministres, comme Mme Françoise Giroud contre des conseillers sortants R.P.R. lors des élections municipales parisiennes, et elles les incitent à riposter au coup par coup.

L'intervention de l'Elysée dans la préparation des élections va-t-elle prendre une plus grande ampleur et préfigure-t-elle une « participation » active du premier ministre, qui, jusqu'à présent, est demeuré totalement étranger à ces travaux, qu'il considérait comme « préparatoires » ?

Un accord s'étant fait dès la première réunion pour rejeter, ainsi que le proposait M. Chirac, la notion de programme commun de la majorité, la marge d'initiative laissée à M. Barre pour « *déterminer avec les chefs des formations les conditions dans lesquelles la majorité présentera ses candidats ainsi que les objectifs d'action qui seront présentés au pays en mars 1978* » — puisque tel est le « *rôle naturel* » que M. Giscard d'Estaing lui avait assigné le 8 juillet à Carpentras — est étroite.

ANDRÉ PASSERON.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 17 août 1977 au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. A l'issue de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

● **LE CONTROLE DES SOCIÉTÉS SIDÉRURGIQUES**

Le conseil des ministres a approuvé un décret assujettissant au contrôle économique et financier de l'Etat, pour une durée de cinq ans renouvelable, les groupes sidérurgiques qui ont reçu des fonds publics, sous forme de prêts du Fonds de développement économique et social, pour permettre la restructuration, la modernisation et le développement du potentiel de production indispensables au maintien de la compétitivité de ce secteur.

Ce contrôle concerne : les sociétés Denain-Nord-Est-Longwy, Marine-Wendel, Union sidérurgique du Nord et de l'Est de la France (USINOR), Aciéries et laminoirs de la Lorraine (SACILOR), Société lorraine de laminage continu (SOLLAC), Société lorraine et méditerranéenne de laminage continu (SOLMER). Il sera exercé par une mission interministérielle comprenant des représentants du ministère de l'économie et des finances, du ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et du ministère du travail et portera sur les engagements de toute nature pris par les entreprises.

La mission de contrôle vérifiera notamment : le respect des engagements pris par les sociétés dans le domaine social et de l'emploi; l'exécution des programmes d'investissement, la réorganisation industrielle et financière selon les principes et le calendrier convenus, l'application des stipulations relatives aux redevances dues à l'Etat, les prises de participation au capital d'entreprises se développant dans les zones sidérurgiques du Nord et de la Lorraine. Pour l'exercice de ce contrôle, le chef de mission disposera de tous pouvoirs d'investigation sur pièces et sur place. Il aura entrée avec voix consultative aux séances des conseils d'administration, comités, commissions et organes consultatifs existant à l'intérieur des sociétés contrôlées. Le chef de la mission de contrôle rendra compte périodiquement de l'activité de la mission et présentera un rapport annuel.

(Lire page 16.)

● **LES CAMPAGNES AGRICOLES EN 1977**

Le ministre de l'agriculture a fait une communication sur le déroulement des campagnes agricoles en 1977.

Après avoir examiné la situation des diverses catégories de produits il a dégagé les conclusions suivantes :

A la suite de trois années consécutives marquées par des conditions atmosphériques défavorables, notamment la sécheresse de 1976 aux conséquences catastrophiques, le retour à une situation plus normale devrait, en toute probabilité, faire sentir globalement ses effets bénéfiques.

L'approvisionnement du marché intérieur devrait donc pouvoir être assuré aisément pour la grande majorité des produits tout en dégageant des surplus exportables. Il devrait en résulter, en fin d'année, un redressement de notre commerce extérieur de produits agricoles par rapport aux résultats moins bons enregistrés à la fin de 1976 et au cours du premier semestre, du fait principalement de la sécheresse, ainsi que du cours élevé en raison de la hausse des prix mondiaux du café et du cacao.

La rémunération des agriculteurs devrait bénéficier de ces conditions plus favorables et connaître globalement une évolution positive.

Prenant acte de cette communication, le conseil des ministres a souligné qu'une agriculture dynamique et prospère est essentielle pour notre économie et l'équilibre de notre commerce extérieur et le développement de nombreuses régions françaises.

● **L'APPROVISIONNEMENT EN PROTÉINES**

Le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat a fait une communication sur la politique d'approvisionnement de la France en matières premières.

Il a fait le bilan de l'application des mesures décidées par le président de la République lors du conseil restreint du 21 janvier 1975 pour mieux assurer la sécurité et diminuer le degré de dépendance de la France.

En particulier, M. Monory a présenté les premiers résultats encourageants qui ont été obtenus par le bureau de recherches géologiques et minières dans le cadre de l'inventaire des ressources minières du territoire national, ainsi que des découvertes en France et des implantations à l'étranger que le Plan cuivre a permises depuis son lancement en 1974.

Afin de poursuivre cette action, le conseil a décidé que le régime d'incitation à la prospection minière, mis en place dans le cadre du plan cuivre, pourra être étendu à certaines substances d'intérêt particulier, compte tenu de la vulnérabilité de nos approvisionnements, par exemple le chrome, l'antimoine ou le cobalt.

En outre, l'encouragement à la prospection d'uranium mis en place en 1977, qui vise à accroître et à diversifier les ressources françaises en uranium naturel, aura désormais un caractère prioritaire, équivalent à celui du programme de réduction de la dépendance en matières premières, retenu parmi les programmes d'action prioritaire du VIIᵉ Plan.

Pour mieux assurer la sécurité des approvisionnements, il sera développé dans les postes diplomatiques un réseau de correspondants miniers particulièrement préparés à la recherche de nouvelles sources de matières premières.

La France poursuivra, tant dans les enceintes internationales que dans les relations bilatérales, l'effort de concertation entrepris depuis plusieurs années dans le domaine des matières premières.

● **L'APPROVISIONNEMENT DE LA FRANCE EN MATIÈRES PREMIÈRES**

Le ministre de l'agriculture a rappelé la dépendance excessive de la France concernant son approvisionnement en protéines, dont l'importance est primordiale pour l'alimentation des animaux.

Cette question a fait l'objet d'un programme d'action prioritaire au cours du VIIᵉ Plan. Ce programme, qui se déroule de façon satisfaisante, répond aux objectifs suivants : amélioration génétique des plantes à protéines, soutien économique et financier par un prix minimum garanti aux producteurs de pois et de féveroles, accroissement des capacités de stockage des protéines, création d'usines d'extraction de protéines des fourrages verts.

Le ministre de l'agriculture a, par ailleurs, fait de nouvelles propositions qui font l'objet d'un examen approfondi. Ces propositions tendent à réduire la consommation des protéines importées et à mieux utiliser nos ressources propres.

Enfin, le gouvernement a rappelé sa ferme volonté de voir aboutir à Bruxelles sa demande tendant à mettre sur pied une véritable organisation de marché communautaire pour ces produits, l'objectif étant de stabiliser et de réduire progressivement la dépendance de la C.E.E. dans ce domaine.

● **LA RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS**

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants a présenté une communication sur la retraite du combattant.

Celle-ci est actuellement versée à ses bénéficiaires à des taux différents selon qu'elle concerne les combattants de la guerre 1914-1918 ou ceux des autres conflits. L'action menée au cours des dernières années avait déjà rapproché le montant des retraites reçues par les diverses catégories d'anciens combattants.

Conformément à l'engagement pris par le président de la République au cours de la campagne présidentielle, les retraites seront mises à parité. La dernière étape de cette évolution sera franchie à partir du 1ᵉʳ janvier 1978. Cette revalorisation concernera environ 550 000 combattants, notamment de la guerre de 1939-1945 et des conflits ultérieurs, dont la retraite augmentera en une seule fois de 37,5 %. Ainsi près d'un million d'anciens combattants, désormais tous placés sur un pied d'égalité, bénéficieront de la retraite du combattant de 800 F par an environ, variant parallèlement aux traitements de la fonction publique.

Le président de la République a déclaré : « Cette mesure qui établit l'égalité entre les différentes générations de combattants est une mesure de justice. Elle est aussi le témoignage de la volonté du gouvernement d'assurer aux combattants, et aux valeurs nationales dont ils ont assuré la défense, leur juste place dans la nation. »

● **TOM**

Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a rendu compte du déplacement d'une semaine qu'il vient d'effectuer en Nouvelle-Calédonie, à Wallis et Futuna et en Polynésie française.

Le problème des rapports avec la France métropolitaine étant réglé par l'adoption de récents statuts, notamment en Polynésie française, les problèmes économiques ont constitué l'essentiel des préoccupations évoquées lors des entretiens.

La Nouvelle-Calédonie a été la plus touchée par la crise économique en raison de sa situation industrielle. La nécessité d'une relance de l'exploitation du nickel dans le nord du territoire apparaît donc d'autant plus nécessaire. Partout, l'action des administrations métropolitaines à compétence économique et sociale est accueillie favorablement et traduit la volonté, attendue de la France métropolitaine, de maintenir des liens étroits avec les trois territoires, tout en leur donnant la capacité de gérer leurs affaires.

M. GISCARD D'ESTAING N'ENVISAGE AUCUNE « INITIATIVE SPECTACULAIRE », déclare le porte-parole de l'Elysée.

M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de la présidence de la République a qualifié de « *farce dont seul le vide de l'actualité explique le crédit* » la rumeur selon laquelle le président de la République aurait décidé de dissoudre l'Assemblée nationale. Ce bruit circulait depuis vingt-quatre heures dans les milieux politiques.

« *Le président n'envisage aucune initiative spectaculaire* », a ajouté M. Lecat, qui rendait compte, mercredi 17 août, de la réunion du conseil des ministres. Le porte-parole a également démenti que M. Giscard d'Estaing ait prévu de prononcer une allocution radio-télévisée, comme le prétendait un autre bruit, complémentaire du premier.

M. BARRE DÉFINIRA UN PROGRAMME DE GOUVERNEMENT POUR LA PROCHAINE LÉGISLATURE affirme le délégué général du P.R.

M. Jacques Douffiagues, délégué général du parti républicain, interrogé dans le *Quotidien de Paris* par François-Michel Gonnot, sur la décision des « responsables de la majorité » de publier un manifeste et non un « programme d'action pour la législature » comme l'avait souhaité le chef de l'Etat dans son discours de Carpentras, a notamment déclaré :

« *Chaque parti aura son propre programme qui l'identifiera et fera son originalité. Le manifeste exposera les valeurs et les principaux objectifs communs. Il permettra de définir notre cible en quelque sorte. Il y aura enfin un programme de gouvernement qui contiendra les voies et les moyens d'atteindre cette cible. La définition de ce programme, recueil des actions concrètes, sur lequel pourrait s'engager le gouvernement, reviendra, pour reprendre l'image militaire, au chef d'état-major, c'est-à-dire au premier ministre. (...) Le premier ministre est le chef de la majorité. Si d'autres pensent différemment, c'est leur affaire. Nous affirmons simplement qu'ils ont tort, et nous considérons qu'une telle attitude serait nuisible à la majorité. Le parti républicain a pour lui une chose essentielle : il dit toujours la même chose.* »

[C'est au cours de sa réunion du 10 août que le groupe des « responsables de la majorité » chargé de préparer les élections législatives avait précisé les traits essentiels du « manifeste », dont M. Yves Guéna dirige la rédaction. M. Douffiagues, dans ses déclarations au « Quotidien de Paris », confirme notre information (« le Monde » du 12 août), selon laquelle le premier ministre complétera la plate-forme électorale de la majorité sortante en publiant un « programme d'action gouvernementale » pour la prochaine législature.]

***

Au cours de cette interview, M. Jacques Douffiagues a annoncé qu'il serait candidat à Orléans (première circonscription du Loiret) aux prochaines élections législatives.

Le député sortant de cette circonscription est M. Henri Duvillard, R.P.R.

[Conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Douffiagues a été de 1971 à 1975 chef de la mission économique de la région Centre, à Orléans.]

M. GUÉNA : M. J.-J. Servan-Schreiber se bat contre son camp.

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., a déclaré mercredi 17 août au micro de France-Inter, en réponse aux propos de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical (*le Monde* du 18 août) :

« *Dans ce qu'il a déclaré, il faut surtout retenir son intention, qui explique d'ailleurs son absence aux réunions de la majorité, de présenter un candidat, comme il l'a dit, dans chaque circonscription.*

» *Je ne crois pas qu'il ait la capacité de faire élire ses candidats, mais il est possible qu'il ait la capacité, par cela même, de faire battre des candidats de la majorité, ce qui me paraît une attitude condamnable, mais qui n'est pas nouvelle chez lui. (...) C'est ce qui s'appelle se battre contre son camp et, s'il veut continuer de cette façon-là, les résultats en seront détestables, mais ce ne sera pas de notre faute.* »

POLITIQUE

APRÈS LES MANIFESTATIONS EN CORSE

Une déclaration du préfet de la région

« Je n'accepterai rien qui puisse porter atteinte à l'intégrité de la République »

M. Yves Burgalat, préfet de la région corse, a fait à la presse mercredi matin 17 août la déclaration suivante, à Ajaccio :

« Les événements de ces derniers jours font un devoir au préfet de région de mettre les choses au point de manière très claire et de condamner tout à la fois la violence et l'équivoque.

» Les attentats commis récemment, et notamment celui qui a privé la population d'émissions de télévision pendant une longue période, au moment même où l'Etat a engagé un important effort d'équipement dans ce domaine, ne sont pas tolérables.

» La violence, quels qu'en soient les auteurs, n'est pas admissible.

» Si, par impossible, elle devait s'exercer, indépendamment des biens privés ou publics, sur les personnes, les lois de la République s'abattraient sur les coupables avec toutes leurs rigueurs, avec l'accord de la population et de l'ensemble des élus.

» S'il le fallait, je mettrais en œuvre, dans le respect de la légalité républicaine, tous les moyens nécessaires.

» Mais l'équivoque, dans les circonstances que nous traversons, est tout aussi condamnable que la violence. On ne peut à la fois affirmer qu'on la condamne et risquer de créer, par des propos inadmissibles, les conditions de nouvelles agitations.

» Chacun comprendra que je vise par là les propos tenus sur l'internationalisation du problème corse, qui nous prouvent combien la frontière est ténue entre l'autonomie et le séparatisme.

» Quand on considère la place que tiennent les Corses dans la vie nationale et les sacrifices accomplis en commun, cette évocation contraire aux principes de l'unité nationale est tout simplement indécente, tout comme l'est la mise en cause de l'administration française à travers l'idée d'un recensement du peuple corse par ethnies.

» Chacun sait les efforts que j'ai déployés depuis mon arrivée pour comprendre les aspirations de la Corse, et atténuer les tensions qui s'y étaient fait jour. Je n'en suis que plus à l'aise aujourd'hui pour dire que je n'accepterai rien qui puisse porter atteinte sous quelque forme que ce soit à l'intégrité de la République. »

● M. RAYMOND BARRE : *« Regrettable et condamnable. »* — A l'issue du déjeuner qui a réuni les dix-neuf membres du gouvernement autour du président de la République mercredi 17 août, M. Raymond Barre, répondant à la question d'un journaliste, a évoqué pour la première fois, et de manière laconique, les événements corses : *« Ce qui se passe en Corse est très regrettable et bien entendu condamnable. »*

● COMITÉ POUR L'UNITÉ DE LA FRANCE : *« Passivité officielle inadmissible. »* — Dans un communiqué publié ce même mercredi, le Comité pour l'unité et l'indépendance de la France, fondé et présidé par M. Michel Debré, *« s'étonne et s'émeut de la passivité officielle devant les attentats et les manifestations séparatistes. (...) Devant une campagne systématique destinée à rompre par la violence l'unité nationale, la passivité et le silence ne sont plus admissibles »*.

Le Comité tiendra à l'automne, à Paris, une *« réunion solennelle et publique »* pour *« affirmer la volonté française d'indépendance et l'unité de la République »*.

D'autre part, à Ajaccio, les voitures de deux personnalités corses connues pour leurs sympathies autonomistes ont été plastiquées dans la nuit de mardi à mercredi. Il s'agit de Me Lucien Felli, avocat au barreau de Paris, défenseur d'Edmond Simeoni, membre du bureau politique de l'Union des patriotes corses, et de M. Jean-Pierre Arrighi, ancien président de l'association des « Exilés corses ».

ÉDUCATION

Le « rush » vers les universités parisiennes

Autonomie, concurrence et sélection

L'événement est passé relativement inaperçu. Il a fait en tout cas moins de bruit que la très longue grève qui a paralysé l'année dernière la quasi-totalité des universités. Mais il fera date. Jeudi 7 juillet, à Paris-IX-Dauphine, on a échangé des coups. Pas entre extrémistes. Entre bacheliers qui voulaient s'inscrire en première année. A Dauphine, pas ailleurs.

Presque simultanément, d'autres universités parisiennes fermaient prématurément leurs guichets, refoulant de nombreux candidats vers des établissements moins cotés. Ce que cette « sélection par le sprint » — aux plus rapides les meilleures places — avait d'absurde et d'injuste a déjà été dit (« le Monde » daté 17-18 juillet). Le plus étonnant, cependant, ce n'est pas qu'il y ait eu des incidents. C'est que ces incidents n'aient pas éclaté plus tôt.

Il y a longtemps qu'une hiérarchie de fait existe entre les universités. Tel était déjà le cas lorsque l'ancienne Sorbonne régnait sans partage sur l'enseignement supérieur français. En faisant éclater les grosses universités, la loi d'orientation de 1968 a, un temps, brouillé les cartes. Mais, dans le même temps, elle accordait l'autonomie aux établissements nouvellement créés. D'où, en germe, une concurrence plus vive et, à terme, le risque d'incidents comme celui dont Paris-IX a été le théâtre.

L'autonomie, on le sait, est loin d'être totale. C'est le secrétariat d'Etat, qui, en particulier, fixe le budget des universités. Mais la liberté dont jouissent ces établissements n'est pas pour autant négligeable. Certains en ont tiré profit pour mettre sur pied de nouvelles filières, pour créer de nouveaux diplômes plus adaptés aux débouchés — locaux et nationaux — et pour venir concurrencer sur leur terrain certaines écoles spécialisées, grandes et petites. Au fil des années, la physionomie des universités s'est modifiée, leur enseignement diversifié.

Supériorité parisienne

A cela s'ajoutent les qualités propres de ces établissements. Certains doivent leur notoriété à la réputation dont jouissait déjà la faculté dont ils sont les héritiers. D'autres, du sud de la France, à la stabilité d'un corps enseignant plus soucieux de qualité de la vie que de carrière parisienne. Parfois tout repose sur le prestige d'un seul homme ou sur les liens qui unissent l'université et les entreprises locales. Ailleurs, ce sera l'existence d'un laboratoire de pointe.

Mais qu'on attribue cette réputation à l'autonomie ou à des caractéristiques plus anciennes, aux enseignants eux-mêmes ou à la politique du secrétariat d'Etat, une chose est certaine : aucun universitaire soucieux de sa carrière, aucun étudiant désireux de poursuivre des études un peu longues, ne peut ignorer qu'il y a de bonnes et de moins bonnes universités (1).

Dans plusieurs domaines, la supériorité des universités parisiennes est écrasante. Seuls résistent les établissements des grandes villes universitaires. Cette hiérarchie incite nombre d'étudiants à se détourner de leur région d'origine.

Ainsi est mis en relief l'échec partiel de la décentralisation entreprise ces dernières années. Mais cette situation a surtout de graves conséquences sur la démocratisation de l'enseignement. Car ce sont les plus fortunés qui « montent » le plus facilement à Paris. Les moins favorisés s'inscrivent au centre universitaire de la ville la plus proche, un établissement sans troisième cycle, ce qui, statistiquement, les incite à interrompre leurs études plus tôt.

Différentes solutions ont été imaginées ces dernières années pour corriger cette situation. On a tenté de limiter les transferts d'étudiants d'une académie à l'autre. On a obligé les étudiants de la région parisienne à s'inscrire dans des établissements déterminés, obligation baptisée du nom barbare de *« sectorisation »*. En on a répété que les universités délivraient des diplômes *« nationaux »*, donc « monnayables » sur tout le territoire.

Hélas ! A Paris comme en province, les mesures de « sectorisation » ont été rapidement tournées par un recours massif aux domiciliations fictives. Et il est vite apparu que, les universités diversifiant de plus en plus leurs enseignements, la dénomination de diplômes « nationaux » était en partie usurpée. L'absurdité du système sautait aux yeux. D'un côté, l'autonomie accordée aux universités les incitait à délivrer des diplômes sanctionnant des formations spécifiques. De l'autre, on opérait un tri entre les étudiants, non pas en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes, mais sur la base... de leur lieu de résidence.

Cette coexistence paradoxale de deux systèmes, l'un libéral, l'autre coercitif, ne pouvait durer — le premier était, du reste, pratiquement moribond dans les faits. Le 4 juin dernier, le gouvernement décréta la « désectorisation » presque totale de la région parisienne.

Un mois après, on se bousculait à l'entrée des universités parisiennes.

Ce n'était certainement pas le but recherché, mais on peut se demander si l'incident ne marque pas un tournant dans la crise endémique dont souffre l'Université. Deux attitudes sont possibles désormais :

● Ou on laisse les choses en l'état, et on prend le risque de pérenniser un système où les meilleures places vont aux plus véloces, aux plus costauds, ou aux mieux introduits ;

● Ou on tire les leçons des incidents de cette année, et il faudra bien recourir à des solutions de type Paris-IV, où l'on procède depuis quelque temps à l'examen préalable de la scolarité antérieure des candidats.

Ainsi le « rush » de juillet vers les universités parisiennes les plus cotées donnerait-il le signal d'une certaine forme de sélection, que, à droite comme à gauche, on juge généralement inévitable, mais dont aucun gouvernement n'a jamais voulu prendre le risque politique.

L'UNEF-Renouveau ne s'y est pas trompé, qui, au creux des vacances, a organisé au sommet de l'Arc de Triomphe un « cours sauvage » pour jeter l'alarme, et envisage, dans une déclaration de son président, ce jeudi, à *l'Humanité*, une *« grève nationale »* début octobre. Mais les derniers événements ont incontestablement conforté les partisans de la sélection dans leurs positions, puisque, à l'inverse de ce que plaident généralement ses détracteurs, celle-ci apparaît désormais comme un remède contre l'arbitraire et l'injustice. Tel est le paradoxe des derniers événements. Tel est peut-être aussi le calcul du secrétariat d'Etat et de ceux qui n'ont jamais renoncé à « réguler » le flot des étudiants.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Dans son numéro de juillet-août, « le Monde de l'éducation » publie, pour la deuxième année consécutive, un « Palmarès 77 » des universités.

● *Des places en psychologie à Paris-XIII.* — *Le Monde* a publié le 12 août une liste des universités parisiennes où il est encore possible de s'inscrire en première année. M. Yves Castellan nous demande d'ajouter à cette liste la section de psychologie et de psychophysiologie qu'il dirige à l'université Paris-XIII.

★ Université Paris-XIII, avenue Jean-Baptiste-Clément, 93340 Villetaneuse. Tél. 822-03-42.

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

Les associations de défense font appel de la décision du juge fédéral autorisant l'atterrissage de Concorde à New-York

Le juge fédéral américain, M. Milton Pollack, a rendu, le mercredi 17 août, une décision ordonnant aux autorités portuaires new-yorkaises (PONYA) d'autoriser le supersonique Concorde à atterrir sur l'aéroport Kennedy. C'est la deuxième fois que M. Pollack tranche en faveur de Concorde ; sa décision du 11 mai 1977 avait été partiellement infirmée par la cour d'appel.

Le PONYA et les associations des riverains de l'aéroport Kennedy ont déclaré qu'ils feraient à nouveau appel dans un délai de dix jours.

L'argumentation du juge Pollack est sensiblement différente de celle qu'il avait adoptée en mai dernier. Il estimait alors que l'interdiction faite à Concorde par le PONYA était inconstitutionnelle, car elle était incompatible avec la décision fédérale qui, selon lui, était prééminente. *« Le commerce de l'air est régi par le Federal Aviation Act de 1958,* expliquait-il. *Cette loi ne permet aucun doute quant à l'autorité investie du pouvoir de décider concernant l'atterrissage du Concorde à Kennedy. »*

La cour d'appel avait jugé que le PONYA était habilité à interdire l'atterrissage pour des raisons de bruit, mais elle avait renvoyé le dossier à M. Pollack en lui demandant de déterminer si les autorités portuaires n'avaient pas adopté à l'égard de Concorde une procédure discriminatoire et donc illégale.

Dans un arrêt de quarante pages, le juge vient de répondre affirmativement à cette question. Il estime que l'interdiction faite à Concorde est *« discriminatoire, arbitraire et déraisonnable »*, puisqu'elle a empêché le supersonique *« de montrer si sa présence sur un aéroport international était acceptable ou non du point de vue de la protection de l'environnement »*.

M. Pollack déclare également que, pendant dix-sept mois, le PONYA s'est contenté de mener des études *« vagues et nébuleuses »* sur la pollution sonore provoquée par Concorde. Il en tire la conclusion que *le PONYA n'a nullement l'intention de fixer un quelconque critère de bruit applicable à Concorde »*. En conséquence, ce retard excessif constitue *« un empiètement sur le commerce et sur les intérêts nationaux et internationaux des Etats-Unis »*.

Aussitôt connue la décision du juge fédéral, les compagnies Air France et British Airways se sont félicitées de cette victoire juridique M. Pierre Giraudet, président d'Air France, a déclaré : *« Nous sommes prêts à mettre Concorde en service dans les plus brefs délais sur la liaison Paris-New-York, une fois les vols de reconnaissance réalisés. »* En effet, l'ouverture de l'aéroport Kennedy de New-York est indispensable pour parvenir à rééquilibrer le bilan d'exploitation du supersonique actuellement largement déficitaire puisqu'il participe pour 220 millions de francs au déficit de la compagnie aérienne française.

Toutefois, Air France et British Airways ont été rendues prudentes par les déconvenues qui leur ont été infligées par le système juridictionnel américain. Les opposants disposent de dix jours pour faire appel de la décision du juge fédéral. Un jugement favorable de la cour d'appel est lui-même susceptible d'un recours devant la Cour suprême.

La course d'obstacles n'est donc pas terminée, d'autant que les défenseurs de l'environnement se déclarent prêts à se servir de tous les artifices de procédure pour empêcher Concorde d'atterrir à New-York. Mme Carol Berman, a déclaré au nom des associations anti-Concorde : *« Nous utiliserons tous les moyens légaux, car ce n'est pas un avion avec lequel la vie soit possible. »*

LES SYNDICATS A TOULOUSE : satisfaction.

(De notre correspondant.)

Toulouse. — La décision du juge Milton Pollack a été favorablement accueillie à Toulouse. M. Henri Jensous, responsable régional du syndicat C.G.T. de la métallurgie porte-parole de la SNIAS, estime : *« Pour nous, la décision du juge américain est très positive, et nous pensons qu'elle doit être suivie d'une action immédiate d'Air France pour ouvrir la ligne Paris-Kennedy Airport. D'autre part, elle justifie le point de vue que nous avons toujours défendu, à savoir qu'il faut dès maintenant lancer un nouveau programme de fabrication du supersonique au-delà du seizième appareil. »*

Pour M. Roger Berlan, responsable C.F.D.T., et M. Gérard Sajus, délégué de F.O. au comité local d'entreprise, *« cette décision est une étape favorable. Si l'exploitation de la ligne est positive, elle devrait normalement déboucher bientôt sur de nouvelles commandes de Concorde de la part de compagnies étrangères qui n'attendaient que cette autorisation »*.

Le président du comité de soutien à Concorde, M. Alain Kopetzki, est également satisfait, mais il ajoute, prudent : *« Nous sommes tout à fait conscients que cette lamentable affaire n'est pas pour autant terminée. Nous ne crierons victoire que quand Concorde se sera effectivement posé à New-York. En attendant, nous suivrons avec confiance le déroulement des prochains événements que va entraîner la décision du juge Pollack. »*

M. MARCEL CAVAILLÉ : la persévérance et la fermeté trouvent leur récompense.

« Concorde, a déclaré M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat chargé des transports, *vient de gagner une nouvelle bataille. J'espère qu'elle sera décisive. Elle est, en toute hypothèse, capitale. En effet, le juge Pollak vient d'indiquer que le délai d'attente qui avait été imposé à Concorde était discriminatoire et déraisonnable. Il va donc ordonner à l'Autorité du Port de New-York d'autoriser l'atterrissage du supersonique.*

» La décision du juge correspond à ce que le gouvernement français a toujours plaidé, en précisant qu'il n'accepterait, en aucun cas, une mesure discriminatoire vis-à-vis de Concorde. Aujourd'hui, la persévérance et la fermeté trouvent leur récompense. C'est cette action du gouvernement, et non l'agitation ou des manifestations intempestives, qui a permis d'obtenir gain de cause. Bien sûr, tout n'est pas fini. Il faut s'attendre à ce que ce jugement soit attaqué en appel. Mais je pense qu'il ne s'agira là que d'un retard de procédure... »

● RECTIFICATIF. — En annonçant dans nos éditions du 27 juillet que le conseil municipal de Condrieu, dans le Rhône, venait de se prononcer contre le projet d'installation d'une centrale nucléaire à Saint-Maurice-l'Exil (Isère), nous avons indiqué par erreur que le maire de la localité était M. Claude Scalbert, favorable à la majorité. En fait, il s'agissait de l'ancien maire. Le nouveau maire de Condrieu est M. Henri Mallarte, membre du P.S., élu en mars dernier à la tête d'un conseil favorable à l'union de la gauche.

PRESSE

La direction du « Financial Times » décide de ne plus rémunérer les grévistes

De notre correspondant

Londres. — Le conflit social, qui empêche la parution du *Financial Times* depuis bientôt deux semaines, a pris mercredi 17 août un tour aigu. La direction du quotidien des milieux d'affaires a, en effet, averti les deux cent trente-deux ouvriers imprimeurs en grève, membres du syndicat National Graphical Association, qu'ils ne seraient plus rémunérés rétroactivement depuis samedi dernier. Elle a, de plus, menacé de licencier dans les quinze jours à venir trois cents salariés, dont des non-adhérents au syndicat, *« pour nécessité économique »*. La non-parution du journal depuis le 4 août a, selon la direction, déjà coûté plus de 100 000 livres sterling (8,5 millions de francs). L'arrêt de rémunération d'une partie du personnel équivaut à un allégement de 40 000 livres (340 000 francs) par semaine.

L'origine du conflit est un désaccord sur le nombre de jours de congés des typographes. Un accord non écrit leur permettait, depuis 1975, de prendre des jours de repos en plus de leurs deux jours de congé hebdomadaire. Cette pratique s'est développée en pleine récession de l'économie britannique, quand le volume de publicité et, en conséquence, le nombre de pages du *Financial Times*, se sont trouvés très réduits. La direction n'a découvert le « pot aux roses » qu'en mars dernier. Si elle n'a déclenché son épreuve de force qu'au début du mois d'août, c'est qu'un bon nombre de ses lecteurs, par ailleurs très fidèles, sont en vacances.

Pour l'instant, le conflit semble bloqué. Une formule de compromis mise au point par un comité d'arbitrage commun a été rejetée par la National Graphical Association. Il reste à savoir quelle stratégie vont adopter les ouvriers d'imprimerie pour qui, selon le secrétaire général du syndicat, M. Joe Wade, la décision de licenciement prise par la direction est *« le combie de la provocation »*. — *(Intérim).*

ÉCHECS

● *Le Soviétique Boris Spassky* a gagné mercredi, au cinquante-troisième coup, la quatorzième partie de la demi-finale du tournoi des candidats au titre mondial d'échecs qui l'oppose au Hongrois Lajos Portisch. Spassky, qui jouait avec les noirs, mène par 8 points à 6 et ne se trouve plus qu'à un demi-point — une partie nulle — de la victoire. — *(A.F.P.)*

JUSTICE

LE « TÉMOIN N° 1 » DE RAYOL-CANADEL DISCULPÉ

« La fragilité des témoignages »

Le témoignage d'une femme de trente-trois ans, venue attester, mercredi 17 août, auprès de M. Guy Bellocq, juge d'instruction au tribunal de Draguignan, que M. Walter Folle, âgé de trente ans, avait passé la nuit du 8 au 9 août avec elle, à Nice, a disculpé ce dernier du double meurtre de M. et Mme Sydney Broderick, tués cette même nuit de plusieurs coups de feu à proximité du col de Canadel, dans le Var (*le Monde* des 11, 16 et 18 août). M. Folle, ressortissant italien, inculpé la veille, mardi 16 août, d'assassinats et de vol qualifié, avait été formellement reconnu par trois personnes après la publication par voie de presse d'un portrait-robot du meurtrier présumé.

La restauratrice du « Cintra » au Rayol-Canadel et sa fille, ainsi qu'une jeune fille de seize ans qui se trouvait dans ce restaurant avaient, en effet, certifié que M. Walter Folle et *« l'homme à la Volkswagen bleue »* ne faisaient qu'une seule et même personne.

Cependant, l'enregistrement du témoignage de la jeune femme et divers recoupements ont permis à M. Guy Bellocq d'établir la quasi-innocence de l'inculpé. Cela dit, le juge d'instruction doit entendre d'autres témoins pour vérifier la solidité de l'alibi, estimé *« sérieux »*, de M. Folle. Interrogé sur la contradiction entre les déclarations concordantes des trois accusatrices d'une part et celles de M. Folle et de la jeune femme de l'autre, il a invoqué *« la fragilité des témoignages humains »*.

En l'absence définitive de charges pesant sur M. Walter Folle, M. Guy Bellocq prendrait une décision de libération à la fin de la semaine. En attendant, M. Folle sera transféré à Nice et jugé en audience de flagrant délit pour une infraction à un arrêté d'expulsion.

● *L'enlèvement de M. Mallet : une dixième inculpation.* — M. Claude Hanoteau, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé, mercredi 17 août, M. Serge Guedj, âgé de vingt-huit ans, frère de Alain Guedj, également compromis dans l'affaire du rapt de M. Bernard Mallet, d'arrestation illégale et de séquestration de personne. M. Serge Guedj, complice des neuf autres malfaiteurs, était parvenu à prendre la fuite. Il a été arrêté mardi 16 août. A la brigade criminelle, les enquêteurs indiquent que plusieurs autres personnes impliquées dans cette affaire sont actuellement recherchées.

● *Pourvoi en cassation de M. Apalategui.* — Le militant séparatiste basque M. Michel-Angel Apalategui s'est pourvu en cassation mercredi 17 août contre la décision de rejet de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence en date du 9 août des deux demandes de mise en liberté, et contre les deux arrêts ordonnant le sursis à statuer et renvoyant l'examen des deux demandes d'extradition formulées par le gouvernement espagnol au 14 octobre (*le Monde* du 10 août). M. Apalategui, qui a commencé le 30 juillet une grève de la faim, a été transféré samedi 13 août à l'infirmerie de la prison des Baumettes à Marseille.

● *Nouveau hold-up au Club Méditerranée.* — Deux hommes armés se sont emparés dimanche soir 14 août dans le village de vacances du Club Méditerranée de Playa Blanca au Mexique dans d'Etat de Jalisco, d'un peu moins de 90 000 F en espèces en chèques de voyage. Selon la direction du Club Méditeraranée, deux suspects sont actuellement interrogés par la police mexicaine et l'un d'eux aurait avoué sa participation au hold-up, le quatrième de l'été au Club Méditerranée.

● *Des Cranach détériorés.* — Des vandales ont répandu, mardi 16 août, de l'acide sulfurique sur cinq toiles de maîtres exposées au musée du Land de Basse-Saxe, à Hanovre. Trois tableaux, deux de Lucas Cranach le vieux (1472-1553) et un de Bartholomaeus Bruyn le vieux (né en 1493 et mort entre 1553 et 1557), ont été irrémédiablement endommagés. Il s'agit, pour ce qui concerne les œuvres de Lucas Cranach, de deux portraits de Martin Luther et de sa femme, Katharina Von Bora.

M. Hans Werner Grohn, directeur du musée, a estimé les dégâts à plus d'un million de marks (environ 2,1 millions de francs). Les cinq peintures étaient assurées pour le double. D'autre part, la direction du musée du Land de Basse-Saxe a offert une récompense de 5 000 marks (plus de 10 000 francs) à qui permettra d'arrêter les auteurs de ces actes de vandalisme.

JUSTICE

UNE DÉCISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Il n'y a pas de sursis à exécution en matière de licenciement collectif

Moins de vingt-quatre heures après la signature de l'accord qui met fin au long conflit du « Parisien libéré », le tribunal administratif de Paris examinait, mercredi 17 août, une requête analogue, sur bien des points, à celle qui avait été soumise à son jugement le 11 mai dernier par le Syndicat général du livre et des industries connexes de la région parisienne (C.G.T.). Cette dernière requête concernait la demande d'annulation du licenciement de deux cent trente-trois employés de la Société du « Petit Parisien » et d'édition. L'autorisation en avait été accordée le 2 juin 1975 par le ministre du travail, contre l'avis de l'inspection du travail (« le Monde » du 13 mai 1977). Cette autorisation fut annulée le 7 juin par le tribunal administratif (« le Monde » du 9 juin).

Dans le recours présenté contre la Compagnie française d'entreprises métalliques (C.F.E.M.) par douze de ses ouvriers et le Syndicat C.G.T. du montage, levage, serrurerie et assimilés, la décision attaquée consiste en l'autorisation de licenciement accordée le 5 juillet par le ministre du travail, alors qu'elle avait été refusée le 10 mars par l'inspection du travail, de quatre-vingt-seize ouvriers de la C.F.E.M.

Là s'arrête la comparaison avec le « Parisien libéré » puisque les requérants s'efforçaient, le 17 août, d'obtenir du tribunal le sursis à exécution de cette mesure de licenciement. C'est sur ce dernier point qu'ont porté les nouveautés d'un débat qui, pour le reste, pouvait apparaître déjà « classique », tristement classique pour les demandeurs des deux actions et leur défenseur commun, Mᵉ Arnaud Lyon-Caen. L'avocat s'est efforcé d'établir l'évidence et la portée du préjudice subi par les quatre-vingt-seize ouvriers de la C.F.E.M. si le sursis venait à être refusé et les licenciements « consommés ». Il n'a pas été suivi dans ses conclusions par le commissaire du gouvernement, M. Michel Massiot, ni par le tribunal, qui a rejeté la demande de sursis à exécution.

Le 23 décembre 1976 la direction de la société anonyme Compagnie française d'entreprises métalliques révèle, au cours d'une réunion extraordinaire du comité d'établissement de son « établissement Chantiers » son projet de licenciement pour raisons économiques de quatre-vingt-seize des cent soixante-dix-huit employés de cette partie du groupe C.F.E.M. Parmi eux figurent douze « salariés protégés » (élus du personnel). Après des demandes en partie infructueuses de complément d'informations, le comité d'établissement donne, le 17 février 1977, un avis défavorable. La C.F.E.M. dissimulait, selon lui, sous le masque d'une conjoncture économique difficile, des transferts d'activités au bénéfice d'entreprises de sous-traitance qui seraient autant de filiales dissimulées de la C.F.E.M. Bénéfice de l'opération : pour la C.F.E.M. faire l'économie d'importants avantages « maison » (treizième mois, prime d'assiduité, taux minimum d'heures supplémentaires fixé à 50 %) et de ceux prévus par la convention collective du bâtiment de la région parisienne en transférant les travaux vers de pseudo sous-traitants (liés financièrement et juridiquement à la C.F.E.M.) dont les employés ne peuvent exiger autant. La thèse de la C.F.E.M. est tout autre : la crise conjoncturelle, l'arrêt des programmes de construction de « tours », aujourd'hui moins appréciées en haut lieu, privent de travail et de perspectives de travail les soudeurs et les monteurs de charpentes métalliques qu'elle employait jusqu'alors.

Appelé à se prononcer comme l'exige la législation sur les licenciements projetés, l'inspecteur du travail, autorise, le 10 mars 1977, le licenciement de quatre salariés de plus de soixante ans et refuse tous les autres. La C.F.E.M. saisit le ministre du travail d'un recours hiérarchique — comme l'avait fait en son temps M. Emilien Amaury. Par une décision du 5 juillet 1977, le ministre du travail annule celle de l'inspecteur et autorise les quatre-vingt-seize licenciements.

Les lettres de licenciement envoyées par la C.F.E.M. à ses ouvriers l'ont été le 11 juillet dernier. Aussi, le délai de préavis (deux mois compte tenu de l'ancienneté des salariés en cause) ne s'éteint-il pas avant le 11 septembre 1977

Quant au fond, le litige qui oppose la C.G.T. et les salariés de la C.F.E.M. à cette société est donc de même nature que celui qui fit s'affronter pendant vingt-neuf mois Emilien Amaury puis ses successeurs et héritiers, aux deux cent trente-trois ouvriers que le patron du *Parisien libéré* avait décidé de ne plus connaître. « *Les problèmes posés sont les mêmes* », devait rappeler à plusieurs reprises Mᵉ Lyon-Caen. Et de souligner que le tribunal administratif de Paris avait, par son jugement du 7 juin 1977, « *définitivement tranché* ». Il eût été facile, en se reportant quelques mois en arrière, d'appliquer au *Parisien libéré* les propos tenus mercredi au sujet de la C.F.E.M. : « *Il s'agit de retirer le travail à une entreprise soumise à un régime de droit donné pour le confier à d'autres entreprises du même groupe, soumises à des régimes de droit moins avantageux.* »

Infraction à la législation du travail, « travestissement » de la vérité économique, telles sont les accusations qui sont aujourd'hui portées contre la C.F.E.M., comme elles le furent un peu plus tôt contre le *Parisien libéré*. Les contraintes imposées par la détérioration de la situation économique et les nécessités de restructuration qui en découlent sont aujourd'hui invoquées par la C.F.E.M., comme elles furent un peu plus tôt par le *Parisien libéré*. Il est à noter, a fait remarquer le défenseur des licenciés de la C.F.E.M., que en plus des problèmes particuliers de sous-traitance que pose le cas de ladite société, un chantier, celui du centre administratif et culturel de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) devait encore fournir à lui seul, à plus de la moitié des quatre-vingt-seize ouvriers licenciés, plusieurs mois de travail.

Le tribunal et Mᵉ Lyon-Caen se trouvaient d'abord en terrain également connu. Il n'en allait plus de même sur la justification du sursis à exécution sollicité par les demandeurs. Avant de répondre positivement à la « *question essentielle* » : « *Le préjudice résultant de l'exécution de la décision de licencier est-il de nature à justifier le sursis ?* », Mᵉ Lyon-Caen ne s'est pas caché de demander au tribunal « *un revirement de jurisprudence* ». Revirement qualifié d'« impossible » par Mᵉ Henri Garaud, avocat de la C.F.E.M., pour qui il n'est pas question de surseoir à l'exécution d'une décision (l'autorisation de licenciement) déjà consommée.

Quelle nature et quelle signification les demandeurs prêtent-ils au revirement de jurisprudence qu'ils souhaitent ? Elles s'apprécient, se sont-ils efforcés de démontrer, au regard de la portée de l'autorisation de licencier, si elle est appliquée, sur les relations individuelles de travail et, plus encore, sur les rapports collectifs entre l'employeur, les travailleurs et l'Etat.

Continuer le contrat

Pourquoi se priver d'une possibilité (le sursis à exécution), a en substance demandé Mᵉ Lyon-Caen, qui permet d'épargner aux ouvriers intéressés un préjudice difficilement réparable ? Dans cette possibilité, offerte par le contraignante si l'on admet que le contrat de travail se poursuit pendant toute la durée du préavis, l'acceptation du sursis à exécution déboucherait sur une autre interrogation : l'employeur doit-il à son tour surseoir aux licenciements ou mener à son terme la procédure ? Il faut saisir, a demandé Mᵉ Lyon-Caen, cette possibilité offerte par le temps du préavis, de voir le juge judiciaire des référés ordonner éventuellement la continuation du contrat de travail jusqu'à ce qu'il soit statué au fond. A défaut de sursis à exécution mettant en marche cette machinerie juridique, d'une part la question ne sera jamais posee, d'autre part la perte de l'emploi sera lourde de conséquences pour les travailleurs visés, hautement spécialisés et déjà obligés initialement d'accomplir de grands déplacements pour exercer leur activité. Il y aurait donc lieu pour les demandeurs, ne serait-ce qu'en raison des circonstances particulières où vient devant le tribunal l'affaire de la C.F.E.M., d'octroyer un sursis à exécution propre à éviter ce « *préjudice difficilement réparable* ».

Elargissant ensuite au plan collectif son argumentation, l'avocat de la C.G.T. a fait valoir qu'une opération de licenciement collectif est en général la première étape d'une restructuration qui peut aller jusqu'à la liquidation d'une partie de l'appareil de production. Plus le tribunal se prononce rapidement, plus facilement réparable est le préjudice, irréversible autrement, créé par cette diminution des capacités de l'entreprise.

Enfin, dans le triangle nécessaire des relations entre employeur, travailleurs et Etat, « *la négociation est le mode normal de règlement des conflits du travail* », et l'Etat s'y trouve en fait impliqué au premier chef (comme l'a montré l'évolution du conflit du *Parisien libéré*, après le jugement du 7 juin). De sorte qu'en cas de faute de l'Etat, celui-ci doit, pour « réparer », porter préjudice à l'intérêt général en engageant financièrement la collectivité publique (en dernier ressort le contribuable).

Clause ultime de sauvegarde de l'intérêt général (opposé à la recherche exclusive du profit de l'entrepreneur), le sursis à exécution de l'autorisation de licenciement est pour la C.F.E.M. et son conseil Mᵉ Garaud, vain : l'employeur a légalement attendu pour licencier l'autorisation administrative ; il a rompu tout lien avec les travailleurs en leur signifiant leur licenciement, et dès ce moment.

Pour le commissaire du gouvernement, M. Michel Massiot, « *nous ne pouvons, en l'absence d'informations précises, affirmer ni que les licenciements s'imposaient ni le contraire* ». Se refusant en tout cas à retenir le caractère irréparable ou difficilement réparable du préjudice causé par le licenciement, le commissaire du gouvernement conclut pour sa part au rejet de la demande de sursis à exécution de l'autorisation de licenciement

Le tribunal a suivi ces dernières conclusions et rejeté dans la soirée du 17 août la demande de sursis à exécution. Les quatre-vingt-seize ouvriers de la C.F.E.M. sont donc licenciés.

MICHEL KAJMAN.

REGARDS

La vocation tardive de Renée Richards

Sur les courts de tennis de Forest-Hills, *à partir du 29 août prochain*, on pourra croiser une joueuse heureuse, Renée Richards, brune et élancée (1,80 m, 65 kilos) qui, à quarante-deux ans, participera au fameux tournoi pour la première fois. Ce ne serait que l'exemple banal d'une vocation tardive si, jusqu'en 1975, Renée n'avait été Richard Raskind, ophtalmologiste new-yorkais.

Très sportif, Richard jouait beaucoup au tennis et a été, en 1964, champion de l'Etat de New-York, sur terre battue. Depuis le début des années 60, il cherchait un moyen de changer de sexe, ce qui ne l'empêchera pas, en 1970, d'épouser un mannequin dont il aura un fils, avant de divorcer, en 1975, et de se faire opérer.

Alors Renée Richards, médecin transsexuel, devant l'impossibilité de faire comprendre à ses patients sa nouvelle identité, quitte New-York et s'établit en Californie. C'est là que, sous une fausse identité, elle gagne le tournoi de tennis de la Solla. Mais les journalistes découvrent et racontent son passé et, lorsqu'elle demande son acceptation dans les éliminatoires du simple dames de Forest-Hills, un contrôle de sexe lui est imposé. C'était la première fois qu'une telle pratique était instaurée en tennis. Sachant qu'on va lui imposer un test chromosomique, elle renonce d'elle-même.

Refusée par l'association des joueuses professionnelles, elle va d'échec en échec. Après son interdiction, en mai et juin derniers, aux internationaux d'Italie et de France, elle « *tente sa dernière chance*, dit-elle, *en faisant appel à la justice* ». La cour suprême de l'Etat de New-York a rendu sa décision mardi 16 août. Dans un document de treize pages, le juge Alfred Ascione déclare que « *des preuves médicales écrasantes montrent que l'intéressée est maintenant une femme et que le test chromosomique n'est pas et ne doit pas être le seul critère pour déterminer le sexe d'une personne* ». « *Enfin*, conclut le jugement, *il serait contraire aux droits de l'homme en vigueur dans l'Etat de New-York, interdisant toute discrimination sexiste, d'empêcher Renée Richards de participer à l'open des Etats-Unis de Forest-Hills.* »

Les montreurs d'ours

La bataille contre Renée Richards risque de ne pas cesser pour autant. De nombreuses joueuses de tennis craignent que son cas n'incite de jeunes joueurs à suivre son exemple. « *Ridicule*, répond-elle, *personne n'accepterait de se soumettre à une opération très douloureuse, à un ensemble de souffrances physiques ou psychiques, dans le but de gagner des tournois de tennis et, accessoirement, de l'argent.* » En outre, il y a quatre ans, Richard Raskind était classé sixième Américain dans la catégorie des joueurs de trente-cinq ans et plus, et on l'accuse de concurrence déloyale. « *Mais son service n'a plus la puissance de naguère, ses muscles ont fondu et sa mobilité sur le terrain a également diminué* », disent ses anciens adversaires, ainsi que ses partisans, au nombre desquels la championne Billie Jean King.

Renée, avant même de disputer le tournoi, vient de remporter une belle victoire. Elle n'est plus cet être hybride, dont on pouvait à volonté mettre en doute le sexe. « *Alors qu'importe si je gagne Forest-Hills ou non,* a-t-elle déclaré, *à long terme cela ne compte pas.* » A quarante-deux ans, elle ne deviendra certes pas une joueuse de premier plan, mais elle va gagner beaucoup plus d'argent qu'en essayant de reprendre son ancien métier.

Il lui reste cependant à se faire accepter, à souhaiter que le public soit aussi compréhensif que les juges et ne la transforme pas en attraction. Il suffisait de voir les photographes l'entourer à Rome et à Paris, pour comprendre l'inquiétude d'une militante féministe new-yorkaise qui confiait : « *Le petit monde de ceux qui font de l'argent avec le tennis pense déjà aux « gros coups » qu'il pourra monter. Le match de Billie Jean King contre un homme, Bobby Riggs, en 1973, avait rapporté plus de 1 million de dollars. Ils voudront faire mieux. On n'en a jamais fini avec les montreurs d'ours.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

FAITS ET JUGEMENTS

Deux appels en faveur de Mlle Adjali.

Dans une déclaration publiée le 17 août M. Hubert Lesire-Ogrel, secrétaire national de la C.F.D.T., s'élève contre la décision du ministre de l'intérieur interdisant à Mlle Salima Adjali de se rendre en Guyane malgré une décision du Conseil d'Etat, en date du 6 juillet, ordonnant qu'il soit sursis à l'exécution d'un arrêté d'expulsion (*le Monde* du 3 août). « *Ainsi est démontré, s'il en était besoin*, indique M. Lesire-Ogrel, *combien les pouvoirs publics peuvent mépriser une décision de justice si celle-ci est contraire à leur appréciation.* » « *L'administration a, semble-t-il, un différend politique avec le fiancé de Salima Adjali*, ajoute le secrétaire national de la C.F.D.T., *mais il s'agit là de l'exercice de la liberté d'opinion. Il est intolérable que, pour faire pression sur lui, on s'en prenne à sa fiancée, en lui interdisant l'accès à la Guyane lieu de résidence commun.* » La C.F.D.T. demande « *le respect pur et simple de la légalité par le ministère de l'intérieur. Cette légalité qu'il a pour mission de faire appliquer* ».

Le Secours populaire français indique également qu'il a effectué une démarche auprès du ministre de l'intérieur « *afin qu'une solution soit apportée au cas dramatique de Mlle Salima Adjali. (...)* »

SURSIS POUR Mme FERREIRA

(De notre correspondant.)

Orléans. — Le préfet du Loiret vient d'accorder un sursis de séjour de trois mois à Mme Maria Ferreira, une mère de cinq enfants, portugaise, résidant à Orléans, qui était sous la menace d'une expulsion (*le Monde* daté 14-15 août).

Les organisations qui sont intervenues en faveur de Mme Ferreira, partis de gauche, syndicats et associations, demandent dans un communiqué commun que ce sursis se transforme en une régularisation de séjour en bonne et due forme

Attentat du « groupe Joachim-Peiper » contre la statue du maréchal Leclerc à Paris.

Un attentat à l'explosif a été commis durant la nuit du 17 au 18 août, vers 1 h. 40, contre la statue du maréchal Leclerc érigée entre les avenues de la Porte-d'Orléans et de la Légion-Etrangère, à Paris (14ᵉ).

L'attentat, revendiqué par le « groupe Joachim-Peiper » — nom de l'ancien colonel SS brûlé vif lors de l'incendie criminel de sa maison dans la nuit du 13 au 14 juillet 1976, — a descellé la statue de son socle. Plusieurs fêlures ont été dénombrées sur cette dernière.

[Le « groupe Joachim-Peiper » a revendiqué de nombreux attentats, notamment contre les locaux du M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix), ceux de la C.G.T. de Haute-Saône. L'attentat contre la statue du maréchal Leclerc, revendiqué par un simple morceau de papier laissé sur place, est le huitième que signe cette « organisation ».]

CARNET

Naissances

— Annie et Philippe Perinet-Marquet
ont la joie d'annoncer la naissance de
Emmanuel,
le 12 août 1977.
9, rue de Passy, 75016 Paris.

Mariage

— M. Philippe Margerie et Mme,
M. et Mme Bror Granath,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Frédérique et Claus,
7, quai du 4-Septembre,
92100 Boulogne.
Göteberg (Suède).

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Marie-Karin Sundaeus
avec
Gérald Honet,
qui aura lieu le 20 août 1977, à Göteborg (Suède).
Birjerwäg 13, Falkenberg, Suède.
47, route de Taillepied,
Lutry (Suisse).

Décès

— Mlle Marielle Deslandres,
Mlle Odile Deslandres,
Mme Brunet de la Grange, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Deslandres, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis Arnaud,
M. et Mme Raymond Durègne de Launaguet, leurs enfants et petits-enfants,
Frère Patrice Deslandres, de la congrégation des Pères blancs,
Mme Bernard Peyrelongue, ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme Léon DESLANDRES,
née Marguerite Lavigne,
rappelée à Dieu le 2 août 1977, à Chauriat (Puy-de-Dôme), dans sa quatre-vingt-onzième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Chauriat, dans l'intimité familiale.

— Le Centre d'études scientifiques et techniques a le triste devoir d'annoncer le décès de son président,
M. Georges DROUHIN,
ingénieur général
des ponts et chaussées,
survenu à Paris le 2 août 1977.

[Né en 1903, M. Georges Drouhin était ancien élève de l'Ecole polytechnique. Ingénieur des ponts et chaussées en Algérie, à partir de 1927, il y fut directeur de l'hydraulique et de l'équipement rural de 1951 à 1961. Ingénieur général des ponts et chaussées à la direction de l'électricité au ministère de l'industrie de 1963 à 1974, M. Drouhin était président du comité français des grands barrages et haut conseiller de l'administrateur du programme des Nations unies pour le développement.]

— Thonon-les-Bains.
M. Emile Foëx, directeur honoraire de l'Ecole normale d'instituteurs de Paris,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Emile FOEX,
née Germaine Chicoult,
institutrice honoraire,
combattante volontaire de la Résistance, réseau Alliance,
croix de guerre 1939-1945,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite social,
survenu le 13 août 1977.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 17 août, à 16 heures, à Loisin (Haute-Savoie).
29, rue Jouvenet, 75016 Paris.
2, impasse de la Faucille,
74200 Thonon-les-Bains.

— Mme Georges Hillion, son épouse,
MM. Cyrille et Franck Hillion,
Le docteur Chantal Hillion,
Mlle Edyth Hillion,
Ses enfants,
Mlle Valérie Mallissard, sa filleule,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
lieutenant-colonel
Georges HILLION (E.R.)
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre T.O.E.,
croix de la Valeur militaire,
chevalier du Mérite militaire,
Croix de la Vaillance (INDO),
survenu le 12 août 1977, à l'âge de soixante-huit ans, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont été célébrées le samedi 13 août en l'église de Port-Louis.
Etang de Locoyarne
56700 Hennebont.

— Mme Maurice Jouanny, son épouse,
Et sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Maurice JOUANNY,
instituteur honoraire,
survenu le 13 août 1977 dans sa soixante-dix-neuvième année.
L'inhumation a eu lieu le 14 août à Labarthe-Rivière, dans la plus stricte intimité.
Rue Georges-Clemenceau,
31800 Labarthe-Rivière.
21, rue Rollin, 75005 Paris.

— Mmes Claire et Marie-Thérèse Ledanseurs,
MM. Claude et Yves Ledanseurs
nous prient d'annoncer le décès de leur mère
Mme Maurice LEDANSEURS,
née Anna Eoche-Duval,
survenu le 11 août 1977, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité à Guer (Morbihan).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Samy Steinberg,
M. et Mme Alain Steinberg et leurs enfants,
Mlle Catherine Steinberg,
M. et Mme Jacques Trecina,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Samy STEINBERG,
leur époux, père, grand-père, gendre, survenu brutalement à Mougins (Alpes-Maritimes).
Les obsèques auront lieu à Tours au cimetière de Saint-Symphorien, le vendredi 19 août à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part
Ni fleurs ni couronnes.
46, rue du Portillon
37100 Saint-Cyr-sur-Loire.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son serviteur, le
Révérend Père TANCREDE
de CHAMBOST,
de la Compagnie de Jésus,
dans sa soixante-dixième année.
De la part de
Mme Jean Pinat, ses enfants et petits-enfants,
Mme André Fourest, ses enfants et petits-enfants.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans la chapelle de la Chauderaie, à Francheville-le-Bas, le 11 août.

— On nous prie de faire part du décès de
M. Francis WEETS,
survenu le 14 août 1977, à Manigod (Haute-Savoie)
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Bruno, 14, rue de l'Egalité, à Issy-les-Moulineaux, le vendredi 19 août 1977, à 11 heures.
35, rue des Blancs-Manteaux,
75004 Paris.

— Mme Anna Winding,
Mme Andréas Winding,
Romain et Christophe Winding,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Andréas WINDING,
survenu le 17 août 1977.

Remerciements

— Mme René Paccard,
Ses enfants,
Ainsi que leur famille,
prient toutes les personnes qui ont aidé
M. René PACCARD,
au long de son douloureux combat et partagé la peine des siens lors de son décès de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance et leurs remerciements émus.

— Barcelonnette.
Mme René Pelardy et sa famille,
Les officiers, les sous-officiers, les chasseurs du 11ᵉ bataillon de chasseurs alpins,
expriment leur profonde gratitude aux personnes, aux unités et aux associations qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de leur chef de corps, le
lieutenant-colonel René PELARDY,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
mort en montagne en service commandé le 2 août 1977.

— Eve PARET voudrait que ceux qui les ont soutenus, son mari et elle, de leur affection profonde ou par le témoignage de leur amitié sachent combien puissamment ils ont aidé leur ami
Roger
jusqu'à son dernier instant.
Elle reprendra contact personnellement — dès que cela lui sera possible — avec chacun de ceux qui ont songé à elle après le 5 août.
Un service religieux sera célébré ultérieurement.

— Mme Jacques Tréfouël et sa famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de
M. Jacques TRÉFOUËL
les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Anniversaires

— Le 18 août, pour le onzième anniversaire de la mort de
Louis RENOU
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

SCIENCES

UN BRISE-GLACE SOVIÉTIQUE A ATTEINT LE POLE NORD

Un brise-glace soviétique, l'*Arktina*, a atteint le pôle Nord mercredi 17 août à 3 heures du matin (heure française), après s'être frayé un chemin sur plusieurs centaines de kilomètres à travers la banquise, épaisse en moyenne de 3 ou 4 mètres, qui recouvre l'océan glacial Arctique.

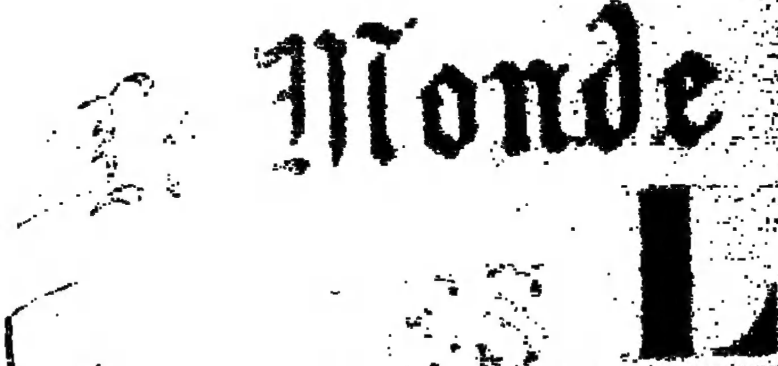
L'*Arktina* est le plus grand brise-glace en service dans le monde. Il mesure 140 mètres de long et utilise la propulsion nucléaire. Construit en 1974, il sera bientôt dépassé par un autre brise-glace soviétique, le *Sibir*, actuellement en chantier.

Bien que le navire de surface soit apparemment le moyen le plus naturel pour atteindre le centre d'un océan, il aura été chronologiquement le dernier utilisé pour se rendre au pôle. Le pôle Nord fut atteint pour la première fois par voie « terrestre » en 1909 ; c'est l'Américain Robert Peary qui gagna en cette occasion la course engagée entre divers explorateurs. Un autre Américain, Richard Byrd, devait survoler le pôle à bord d'un petit avion en 1926.

A partir de 1958, plusieurs sous-marins américains, puis soviétiques, passèrent sous le pôle Nord.

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans la légende de la figure qui illustrait la mission spatiale Voyager (*le Monde* du 18 août). Un centimètre sur la figure représentait 700 millions de kilomètres, et non 400 millions comme indiqué.

Le Monde de L'ÉTÉ



En famille

Vacances aux sommets

18 heures 30. Comme tous les soirs, en été, depuis cent cinquante ans, c'est l'heure du « tour de rôle ». L'heure où, sur *la place de l'Eglise, à Chamonix*, la gravité le dispute à la sérénité, où les archanges un instant s'incarnent et pèsent d'un poids de chair pour consulter le tableau de la météo, faire leurs comptes, et parler comme des hommes. Dans l'ancien presbytère pansu devenu la « maison de la montagne », le guide-chef de la compagnie répartit entre les guides les demandes des clients pour le lendemain. « *Une personne pour le Mont-Blanc du Tacul... Une collective pour le Couvercle...* » Dans quelques minutes, les jeux seront faits, les destins scellés. Guides et clients se serreront la main, se dévisageront, échangeront les mots utiles sur le temps, le matériel à emporter, et se donneront rendez-vous pour le lendemain matin à la première benne du téléphérique de l'aiguille du Midi.

Pour la famille Perrodeau, le rituel n'est pas exactement respecté. Depuis le temps qu'ils viennent ici, ils ont « leurs » guides. Place de l'Eglise, ils se mettent d'accord entre eux : avec Pierre Leroux, un ancien *du Makalu, vice-président* du Syndicat national des guides, un des rares qui soient arrivés aux « sommets » sans être né dans « la » vallée ; avec Claude Jaccoux, qui revient du Cachemire. Demain, Michèle Perrodeau et deux enfants (le troisième travaille au mois d'août), Agnès, dix-huit ans, et Jacques, dix-sept ans, feront la Tour ronde (3 792 mètres), emmenés par Pierre Leroux. Jean, le père, gagnera un refuge avec Claude Jaccoux, dans l'après-midi, pour attaquer à l'aube violette les dômes de Miage, l'aiguille de Bionnassay et le Mont-Blanc. Les Perrodeau aiment la montagne.

Tout a commencé il y a quinze ans. Deux des trois enfants ont une primo-infection. Le médecin conseille la Haute-Savoie. Michèle Perrodeau accompagne les convalescents : elle est séduite par le paysage. Son mari vient les chercher trois mois plus tard. « *Dans le petit train à voie métrique qui grimpe de Saint-Gervais à Chamonix, c'est le choc, un émerveillement enfantin.* » Pourtant, du coup de foudre à la passion soigneusement consommée, il leur faut attendre deux ans. Leur boucherie parisienne ne laisse pas encore assez de temps ni de moyens. Quand ils prennent enfin leurs premières vacances, ils parcourent les sentiers, font de la « montagne de promeneurs ». Et puis c'est... l'escalade !

Marcher sur la neige

« *Une envie d'aller marcher sur la neige* »... n'y tenant plus, Jean Perrodeau a le bon réflexe : au lieu de s'aventurer en matamore, il se rend au bureau des guides et participe à une « collective » au refuge des Grands-Mulets. Il fait la connaissance de Claude Jaccoux, qui deviendra un ami. Ensuite, au fil des années, ce sera l'école d'escalade, et puis la Dent du Géant, le Grépon, la voie majeure du Mont-Blanc, la face est du Grand Capucin, et même une « première » l'an dernier, avec Claude Jaccoux : la voie directe ouest du Mont-Blanc. Michèle Perrodeau, elle aussi : la face est des Crochues, le Chapeau à Corne, sur le Requin... Et les enfants.

Ensemble, ils ont appris le « danger mesuré ». Ils savent, comme dit Pierre Leroux, que « *pour les montagnards, souvent, le courage, c'est de renoncer* ».

« *Beaucoup d'accidents arrivent parce que les grimpeurs veulent profiter au maximum d'un séjour trop court. Ils se trouvent au pied des voies et le temps se gâte : ils y vont tout de même !... Nous n'oublions pas que nous sommes en vacances. Certaines années, nous ne faisons que trois grandes courses en un mois. Il vaut mieux ne venir ici qu'un an sur deux et rester plus longtemps pour prendre moins de risques.* »

Un an sur deux... Mais ne plus aller à la montagne ? Michèle Perrodeau parfois est reprise par l'angoisse... Elle se dit qu'après tout, la mer... Puis elle revient à Chamonix. Agnès : « *Après l'ascension du Mont-Blanc du Tacul, j'en pleurais de fatigue ; mais abandonner la montagne ? Jamais.* » Jacques : « *C'est si beau, là-haut...* »

Alors, dans quelques jours, les Perrodeau repartiront vers la ville et la boutique où ils travaillent tous les quatre. Ils continueront d'avaler leur éblouissement à petites gorgées. En se disant qu'il ne sera pas trop d'une année pour cuver cette ivresse-là...

CHARLES VIAL.

New-York à visage humain

AGISSANT sous la contrainte du tribunal fédéral de New-York le maire de la ville, M. Abraham Beame, a donné — à contre-cœur — l'ordre d'interdire le stationnement aux voitures à l'intérieur d'une zone comprise entre la 59e et la 34e rue, dans le sens nord-sud, entre la 3e et la 8e avenue, dans le sens est-ouest. Le plan, approuvé par l'Agence fédérale pour la protection de l'environnement, prévoit une deuxième puis une troisième phase d'ici à 1980 : le stationnement des voitures sera alors interdit dans toute la partie sud de Manhattan, depuis la 59e rue jusqu'au Battery, à Wall Street. « New-York sera une ville fantôme », a déclaré le maire, qui a promis d'« utiliser tous les moyens dont il dispose pour empêcher le plan d'être appliqué ».

Il a estimé que l'« interdiction de parquer — phase 1 — coûtera à New-York 100 millions de dollars en chiffre d'affaires ». Le plan, qui est assez draconien, bien que progressif, vise à réduire de moitié le nombre des voitures (cent vingt-quatre mille par jour) qui entrent à Manhattan journellement. Cela, bien sûr, pour diminuer la pollution qui atteint, trois jours sur quatre, si l'on en croit les météorologues des chaînes de télévision, « un niveau inacceptable ».

L'amende prévue pour les autos garées dans la zone interdite est de 25 dollars (125 F). Le commerce new-yorkais survivra-t-il à ce « coup de boutoir assené à la ville par le gouvernement fédéral », comme l'écrit le « New York Post » ?

D'autres expériences de ce genre aux Etats-Unis avaient, en un premier temps, engendré la panique. Plus tard elles se révélèrent bénéfiques. L'air sera certainement plus respirable, le trafic moins encombré, le niveau de pollution sonore réduit sensiblement et le centre commercial de New-York sera donc plus vivable. Le nombre de crimes et de suicides pourrait diminuer, à en croire les sociologues interrogés à la télévision. New-York n'est pas transformé en ville fantôme, comme le dit le maire ; en revanche, il présente, depuis que la circulation automobile a été réduite, un aspect plus humain.

LOUIS WIZNITZER.

NATURISME

500 000 nudistes en bord de mer

LES « SAUVAGES » INQUIÈTENT LES VÉTÉRANS

IL fallait avoir beaucoup d'audace, autour des années 20, pour jeter par-dessus les moulins canotier, faux-col et caleçons de soie. Les aristocrates ont commencé. De nos jours la nudité n'est plus une bizarrerie des « happy few » : d'après les chiffres de la Fédération française de naturisme (F.F.N.), il y aurait actuellement plus de cinq cent mille nudistes sur le littoral. Deux millions cinq cent mille personnes pratiqueraient le naturisme en France, regroupées dans cent quatre-vingts associations et plus de quarante centres. A Montalivet (Gironde), sur 180 hectares, plus de six mille personnes essaient de vivre leur « gymnité », habitant une ville nouvelle avec ses rues, ses quartiers et ses commerces. Une cité défendue par des palissades de bruyère pour cacher aux regards des autres — les « textiles » — ce tabou du corps nu qui ne les offusque plus guère.

Brise marine

La tolérance l'emporte désormais. Un magistrat doit affronter vaillamment le ridicule pour appliquer l'article 330 qui sanctionne l'outrage à la pudeur. Aujourd'hui, dans leur majorité, les Français acceptent la nudité et les mœurs évoluent si vite que la fédération, toujours en lutte pour le droit à « la nudité circonstancielle », enfonce bien des portes ouvertes. « Il est certain, *reconnaît M. Godard, directeur de Montalivet,* que nous devons nous adapter. Il ne suffit pas d'offrir uniquement la possibilité de se mettre nu, il faut développer les équipements de loisir, l'animation pour soutenir la concurrence. » *Montalivet « s'étoffe », mais l'esprit naturiste s'y perd. « La Mecque du nu » commence à ressembler à tous les autres centres de vacances. Beaucoup n'y séjournent qu'à cause des prix assez bas et des avantages de toutes sortes qui n'ont rien à voir avec la pratique de la nudité.* « Beaucoup de « textiles » camouflés », *fait remarquer un nostalgique de l'époque « pure et dure » : le naturisme était alors un art de la vie, une philosophie libératrice.*

Ce qui n'empêche pas le petit aréopage qui accompagne le visiteur — des vétérans de la Fédération, le pas alerte, rien qu'un lainage sur les épaules pour se protéger de la brise marine — d'y croire toujours et de vanter les innombrables bienfaits de la « gymnité ». « Ici, tout le monde se connaît ; quand on est nu, des liens tout de suite se créent... » *Ils parlent contre l'évidence.*

Dans Montalivet, comme dans toutes les villes, les passants se croisent sans se voir. Les catégories sociales se sont naturellement reconstituées : ici, les beaux quartiers — bungalows spacieux et confortables — là, les camps de toile. « Etre nu, c'est faire tomber les barrières sociales », *mais elles se reforment à partir d'autres signes... En fonction du niveau de langage de chacun par exemple. De plus, les étrangers, en grand nombre (plus de 60 % à Montalivet, cette année), ne facilitent pas une communication immédiate. Les anciens voudraient que la porte du centre fût celle d'un paradis et que tombe tout le mal du monde avec le vêtement. La réalité est encore loin de cette utopie.*

Si chacun s'accorde sur le plaisir de vivre nu dans la nature, de sentir sur sa peau les douceurs de l'air et du soleil, les avantages et les justifications de la nudité collective sont moins évidents. Sur ce chapitre, on préfère apporter des cautions que des arguments : « Roger Garaudy était chez nous le mois dernier. » *La sourde divergence qui divise actuellement les nudistes « sauvages » et les « organisés » met bien en évidence les limites de la « philosophie » officielle.* « Chez nous, *explique M. Parazine, secrétaire général de la Fédération,* tous les partis politiques sont représentés, nous n'acceptons pas le nudisme provocateur... » *Mais les « sauvages », appelés par les fédérés les « inorganisés », ne donnent-ils pas l'exemple d'une nudité plus naturelle, en ne s'embarrassant ni de tant de précautions, ni de tant de murailles ? Perdus parmi les néophytes dans le centre, accusés de pusillanimité par les « sauvages » au-dehors, les « vrais de vrais » demeurent inébranlables cependant.*

C'est qu'à l'intérieur des remparts, l'homme nu vit une nudité particulière, comme s'il avait rejeté ses habits trop ajustés pour se glisser dans l'immense vêtement du camp. Là, il se sent protégé par des surveillants plutôt sévères — qui n'a pas son badge n'entre pas, — la chasse aux voyeurs est organisée, on ne peut plus sortir du centre après minuit. Ce traitement spécial, ces entraves ont leurs charmes, sans doute, comme les gênes qui proviennent de la civilisation. Par exemple, l'usage de la bicyclette, malaisé quand on sait les protections qu'utilisent les coureurs ; ou les courses, le matin, au centre commercial, où l'on attend, tout nu, son tour à l'étal du boucher. Curiosité du comportement... Il en jaillit parfois des images surréalistes. Un plaisir ?

Un regard plus haut

Un autre ? Les jeux et les attraits d'une sublimation volontaire. « Ici, on ne voit plus les gens nus », *affirment les vétérans. Et, quelques mètres plus loin :* « Splendide, n'est-ce pas ? » *Pas un qui n'ait jeté un œil furtif, mais* « comme pour une œuvre d'art », *s'empressent-ils de préciser. La vie en nudité crée aussi ses conventions sociales. On ne se rendra pas chez des amis sans emporter une serviette pour s'asseoir. On avancera toujours la tête bien droite.* « Ne trouvez-vous pas que le nudisme, c'est un regard plus haut ? », *s'interroge un prêtre naturiste, très à l'aise dans ces attitudes où l'on nie le corps en l'exposant. Les « bonnes manières » sont aussi d'agréables contraintes. Mais le sexe est toujours premier, évident, omniprésent.*

De cet effort à l'ignorer résulte une morale pudibonde, un repliement sur la famille à l'instar de ces deux grand-mères papotant et tricotant nues en surveillant leur petit-fils. Les années périlleuses où il a fallu se cacher, les heures de honte, ont incité à plus de rigueur, plus de principes, ceux qui avaient transgressé le tabou du corps nu, comme s'ils voulaient se faire pardonner. Si bien qu'aujourd'hui le manteau du puritanisme semble couvrir ces vétérans. La vraie nudité serait-elle ailleurs ?

CHRISTIAN COLOMBANI.

★ Fédération française de naturisme, 4, avenue du Coq, 75008 Paris.

FEUILLETON N° 34 — 19 AOUT

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Maya a retrouvé Waltchak dans un bal populaire et, pour la première fois, elle s'affiche avec lui, le présentant même à ses amis et à la présidente, horrifiés, comme son fiancé. Mais au moment du départ, dans l'énervement général, le portefeuille d'un ami du groupe a disparu et les soupçons se portent immédiatement sur Waltchak.

LA rumeur du scandale s'était répandue rapidement dans les milieux mondains de la capitale. Le récit en était colporté à droite et à gauche par Szulk ; les amies de Maya confessaient cette histoire autour d'elles dans le plus grand secret. Enfin, on avait percé le secret de la belle Maya, qui avait réussi en si peu de temps à intéresser tout le monde à Varsovie par son inquiétante façon d'être ! Amoureuse d'un *garçon de café*. Fiancée à un *garçon de café* qui, notez bien, était soupçonné d'avoir fauché le portefeuille de Szulk !

On se précipitait en foule au bar de « l'Europe », mais Waltchak n'y travaillait déjà plus. Le lendemain du bal, on lui avait signifié son congé, certainement sur intervention de Szulk.

Aussitôt, Maya s'était trouvée complètement isolée. Il ne lui restait plus que Maliniak et la marquise qu'il avait rendue folle.

Elle ne s'en offusquait pas. Elle n'avait pas besoin de société et vivait dans une sorte de transe.

« Mais non, il n'a pas volé, essayait-elle de se convaincre. Il n'a pas volé, c'est impossible ! Allons donc ! Juste au moment où elle *s'était finalement* déclarée ! »

Mais trop d'évidences la contredisaient. Qui donc avait bien pu faire le coup, sinon lui ?

Pourtant, une autre vision de Waltchak obsédait Maya — quand elle fermait les yeux, elle revoyait son visage sincère et amical, et le vol semblait impossible.

N'empêche qu'à Polyka il en avait bien commis un déjà.

Une autre vision hantait Maya. Waltchak les lèvres bleuies et le visage monstrueusement altéré. Il lui semblait que ce devait être un malade, complètement dégénéré, conviction que contredisait l'indubitable forme physique du garçon, évidente du premier coup d'œil.

Elle se perdait dans ces contradictions.

Quand, à la sortie du bal, elle l'avait adjuré d'avouer, au moins cette fois, il lui avait donné sa parole qu'il n'avait pas volé. Elle n'avait rien pu en tirer, sauf qu'il ignorait qui avait glissé le portefeuille derrière lui. Mais il disait cela bizarrement. Maya sentait de la méfiance à son endroit.

Pouvait-on vraiment s'en étonner ? Elle-même, dès le premier instant qu'elle l'avait connu, ne s'était-elle pas conduite de manière pour le moins excentrique ?

De nouveau, Maya ne savait plus où elle en était. Etait-elle ingénue et puérile ? Corrompue et cynique ? Grossière et banale ? Qui était-elle, de quoi était-elle capable ? Tout n'était que trouble et obscurité, gratuité pure.

Dans le sombre hall du « Bristol » quelqu'un lui saisit doucement le bras. Elle se retourna. C'était sa mère.

***

Mme Okholowska allait vieilli de dix ans. Des sillons bleuâtres avaient surgi autour de sa bouche et sous ses yeux — telle fut la première impression de Maya.

« Maman, comment m'avez-vous trouvée ? »

En fait, elle n'était pas tellement étonnée. D'évidence, son séjour prolongé à Varsovie ne pouvait rester secret. Depuis longtemps elle s'était préparée à cette explication.

« La femme de ton oncle Victor m'a écrit t'avoir vue en ville. Je me suis renseignée au club également. Au début, j'ai cru que tu étais partie pour Lwow, se hâta de raconter Mme Okholowska en accompagnant Maya dans le couloir qui conduisait à sa chambre. Il paraît que tu es la secrétaire de Maliniak ?

— C'est exact.

— Maya, est-il vrai que...?

— Que quoi ? »

Mme Okholowska s'assit pesamment sur une chaise.

« Mon enfant, dis-moi tout. T'es-tu vraiment fiancée avec lui ? Est-il ici avec toi ? Les gens racontent-ils la vérité ?

— Maman, vous vous faites trop de souci.

— Comment trop ? Alors, à ton avis, tout va bien ? »

Maya se mit à rire.

« Mais il n'y a là rien d'extraordinaire ! »

Elle s'installa près de sa mère et commença à parler, détendue et calme, comme si effectivement rien d'extraordinaire ne s'était produit. Elle maîtrisait son émotion, pour éviter à tout prix que sa mère ne participât à son calvaire. Il valait infiniment mieux la tenir à l'écart !

De son ton quelque peu enfantin, elle expliqua qu'en fait elle était très contente de sa fugue et de son séjour à Varsovie. Tout était pour le mieux ainsi. Elle avait trouvé un emploi auprès de Maliniak et gagnait sa vie.

« Vous savez, maman, j'ai l'impression d'avoir énormément gagné. J'ai gagné en maturité. Je commence à concevoir la vie plus sérieusement. Quant à Waltchak, effectivement, je le rencontre, j'ai même pris son parti au bal, car on l'accusait injustement. Je m'occupe un peu de lui, et j'aimerais l'aider à réaliser ses projets en ce qui concerne le tennis. Mais vous ne pouvez même pas vous imaginer, maman, les critiques et les jalousies du monde sportif. Ces fiançailles sont une pure bêtise ! Des fables, des ragots de concierge ! En tout cas, ils ne peuvent me nuire, j'ai déjà rompu définitivement avec Kholawitski. »

Mme Okholowska n'en croyait pas ses oreilles. Elle ne pouvait supposer que Maya fût capable de déguiser à ce point. Elle était venue ici le cœur lourd d'angoisse et elle la trouvait satisfaite de son sort et parfaitement équilibrée. A l'écouter, on avait l'impression que tout était simple, allait de soi, respirait le naturel.

***

Elle se sentait incapable de comprendre Maya.

« Il se peut que je rentre prochainement à Polyka, continuait Maya du ton le plus détaché du monde. Seulement — elle rougit — il y a une chose... cette histoire d'argent... Je vous demande pardon, maman. Je comprends fort bien ce qu'une somme pareille représente dans votre situation. J'économiserai sur mon salaire et je vous la rendrai, vous pouvez y compter.

— Ma chère enfant, ne comprends-tu donc pas que ta réputation est compromise ? Que les gens clabaudent sur ton compte ? »

Maya, la gorge serrée, les yeux fixés sur les stigmates des souffrances endurées par sa mère, ne cessait de répéter en son for intérieur :

« Il faut que je la rassure ! Il faut que je la rassure. »

Et elle lui dépeignit avec une telle objectivité toute son existence varsovienne que la honte envahit Mme Okholowska à la pensée des larmes qu'elle avait versées en vain. D'ailleurs, elle connaissait assez Maya pour savoir qu'aucune pression n'aurait d'effet sur elle. La promesse qu'elle rentrerait bientôt à Polyka la rassura définitivement.

« Il y a encore quelqu'un qui désire te parler », dit-elle en partant.

Un instant plus tard, Kholawitski entrait dans la chambre de Maya.

Mme Okholowska se retira discrètement — à choisir entre deux maux, elle préférait encore Kholawitski à Waltchak. Restés seuls, Maya et Kholawitski se serrèrent la main et se retrouvèrent face à face.

« Tu as changé, dit Kholawitski.

— Toi aussi tu as changé », répondit Maya comme en écho.

***

En fait, aussitôt après le départ de sa mère, le masque était tombé de son visage. Kholawitski resta stupéfait devant sa beauté. Seulement, ce n'était plus la noble grâce seigneuriale de la demoiselle Okholowska de naguère. A présent, elle était marquée par l'ambiguïté, l'incertitude et l'avilissement.

Maya de son côté n'était pas moins étonnée de son apparence. Kholawitski avait l'allure d'un spectre. Il avait maigri, jauni, ses yeux étaient hagards, ses mains tremblaient, on aurait dit un grand malade nerveux. Visiblement, il ne tenait que par un constant effort de volonté. Son front s'était creusé de deux rides verticales qui ne s'y trouvaient pas auparavant. Quelques cheveux blancs étaient apparus sur ses tempes...

Elle fut prise de pitié. Si elle n'éprouvait rien pour cet homme, lui souffrait à cause d'elle.

« Voici trois semaines que nous ne nous sommes vus », dit-il.

Du coup, elle mesura que très peu de temps auparavant elle était encore à Polyka, et combien les événements s'étaient précipités.

« Inutile de discuter, poursuivit-il en la détaillant attentivement. Tu ne me reviendras pas. C'est fini.

— Comment le sais-tu ?

— Je le vois. Ce n'est pas la peine de parler. »

Elle respira.

« Tu as raison. »

Il essaya de se contenir, mais n'y tint pas.

« Pendant trois semaines j'ai vécu à l'idée de te retrouver et de te parler. Mais, à quoi bon ! Je te souhaite bien du bonheur au sein de la nature avec ton pâtre ! conclut-il avec un sourire sarcastique.

— Tu es bien sûr que ce sera avec lui ?

— Ça se voit, non ? Je ne croyais pas ce qu'on m'avait raconté, aujourd'hui encore, il y a une heure à peine. Mais maintenant je suis fixé ! Ce n'est plus une simple ressemblance ! Tu es sa réplique vivante ! Il t'a passé son virus. Tu es devenue vulgaire et commune, comme lui. Je parie que rien ne vous sépare plus.

— Je ne te demande qu'une chose. Epargne le résultat de tes observations à ma mère. Elle ne doit rien savoir.

— Dans une heure je rentre à Myslotch, reprit-il après un silence prolongé et en jetant un regard traqué à l'entour. Je ne faisais que passer. Il faut que je parte. Ici, tout est fichu. Moi aussi j'ai une chose à te demander. Tu es au courant de mes affaires. J'espère que tu n'en parleras à personne et que tu garderas le silence sur mes projets. »

Heureusement, Maya n'eut pas le loisir de s'attarder à cette visite. Maliniak la convoqua pour lui annoncer qu'ils s'installaient à Constantino dans deux jours. Il en avait assez d'habiter à l'hôtel, et ne rêvait que de soleil et de verdure.

(A suivre.)



Le Monde DES LIVRES

DEUX VOIX DES TROPIQUES

L'aliénation de Salvat Etchart

● *Au lieu d'un langage adapté à des personnages, quelques personnages fondus dans une jungle de mots.*

LES trois livres qui jusqu'ici avaient réussi à imposer la prose si particulière de Salvat Etchart, surtout *le Monde tel qu'il est*, qui lui avait valu un prix Renaudot imprévu en 1967, se distinguaient par des images explosives et comme un rythme lancinant — proche parfois de certains poèmes d'Aimé Césaire — où le réel se trouvait déchiqueté en visions sismiques. Les formes, les couleurs, les sentiments, précipités les uns contre les autres, s'accommodaient plus ou moins bien d'un récit, ou plutôt le dévoyaient vers des splendeurs qui, aussitôt, avaient le don de les masquer, dans un ravissement pétaradant.

L'Homme empêché donne à cette manière d'être et d'écrire une véritable ampleur. Les mots sont comme des plantes qui dévorent tout, la psychologie et le réel, le temps et l'espace : ils grouillent et ne laissent pas le lecteur pénétrer dans le cœur de ce qui est dit. Carnivores ou végétaux, il doit les subir avant de se tailler un mince chemin dans la vérité martiniquaise. D'ailleurs, Salvat Etchart ne lui permet jamais de les écarter suffisamment : il procède par accumulations successives, où le visuel et le mental se confondent, de sorte que les causes et les effets sont la proie de perpétuelles collisions, comme à même le marigot un combat entre le rêve et l'événement repérable.

Qu'est donc ce livre, si prenant, si impitoyablement lyrique, si riche, si original ? On peut — sans conviction profonde — invoquer, ici ou là, les plumes de Césaire, ou du Haïtien Jacques Roumain, il n'en demeure pas moins qu'il échappe à toute comparaison. Quand on se soustrait à sa tumultueuse litanie, on y distingue un personnage, Pierre Jonas, dont on reconnaît peu à peu les gestes et que l'on cerne, pour aussitôt le perdre au milieu des fleurs, des feuilles et de la vase. Ce n'est point si simple, en fait : l'âme et l'esprit de Pierre Jonas sont également perméables, et constitués de masques car il se veut pareil à son environnement. Aliéné par la nature, il se perd volontairement, pour ne plus avoir à se saisir, pour désapprendre à vivre en sa propre présence. En lui, il y a ainsi des marécages qu'il entretient et des pétales vénéneux qu'il nourrit de chair et d'abstraction. Atteint de doute, il aspire au mimétisme le plus complet : il vaut mieux être le décor que l'esprit, et la chose que le sentiment.

Ce qui lui arrive : son travail, ses rencontres, ses écrits, ses rêves et, enfin, sa mort ne lui appartiennent pas : la forêt impénétrable des mots s'en est emparé, comme le feraient les sangsues, les sauterelles ou les fourmis rouges. Il y trouve la justification à sa méfiance de soi-même. Dans la seconde moitié du livre, Dodone, que le lecteur aura lentement appris à séparer de Pierre Jonas, aura un sort assez semblable, et il importe peu que l'un meure, alors que l'autre continue de vivre et de s'interroger. Tous deux, ou rapprochés jusqu'à la coïncidence, ou séparés pour mieux souligner leurs similitudes, sont un seul aspect du refus de l'identité.

La prose hallucinatoire de Salvat Etchart nous implore, à chaque page, de ne pas nous arrêter à l'analyse des circonstances ou des êtres qui peuvent la traverser. Il s'agit de subir ses charmes lyriques, au sens fort, et de nous laisser entraîner dans les sous-bois d'un verbe où tout est transe et superbe ressassement de cette transe. On songe, en fin de compte, à un Malcolm Lowry, plus baroque et plus sorcier. Perdre pied devient alors une volupté.

ALAIN BOSQUET.

★ L'HOMME EMPECHE, de Salvat Etchart. Mercure de France, 346 p., 52 F.

LA FIÈVRE DE XAVIER ORVILLE

● *Cette misère cachée sous l'apparente douceur de vivre.*

LA parole est à l'arbre, au fromager né dans la nuit des temps, premier témoin de l'île, gardien du patrimoine. A ses pieds, une femme, Délice, la bien nommée, que la vie combla d'amour avant de l'abandonner, toute seule, au seuil de la mort. Au creux du feuillage, une tribu de merles dont les prises de bec s'inspirent des joutes politiques des hommes. Nous sommes à la Martinique, pays excessif, surchargé de parfums, de couleurs, d'émotions. Les touristes s'en grisent, peu soucieux de découvrir l'envers du décor. Qui croirait que *« les belles mulâtresses, semblables aux fleurs charnues dont la palpitation arrête le soleil à midi »*, ou que *« les nègres gros sirop »* qui s'encanaillent avec les danseuses de biguine ne rient si fort que pour écarter, conjurer le spectre de la misère ? Comment admettre, comment imaginer, qu'on puisse mourir de faim au paradis ?

Il fait trop doux, l'air sent la vanille et le rhum, le carnaval égrène ses flonflons et si, d'aventure, survient une catastrophe, tremblement de terre ou raz de marée, la mère patrie vole au secours de ses enfants. Tout invite à l'insouciance ; les aumônes, les promesses, tiennent lieu de travail et de pain, les gentils sauvages somnolent et ce ne sont pas leurs maîtres et ancêtres gaulois qui les réveilleront. Peu à peu cependant la fête s'essouffle, on la dirait minée de langueur ou rongée d'impatience. Quelque chose mûrit à l'ombre du fromager, un mélange d'angoisse, de méfiance, de déception, qui deviendra, demain, prise de conscience.

Colombe, Aurore et Solitude

Délice mesure le chemin parcouru depuis son mariage avec un homme si droit, si juste, qu'il méritait d'être appelé *« homme d'équerre »*, elle chante la joie de mettre au monde, berce en rêve ses filles, Colombe, Aurore, Solitude, voit ses fils s'éloigner pour des pêches miraculeuses, et se retrouve soudain, les mains vides, frappée par tant de deuils qu'elle n'a plus assez de larmes pour les pleurer. En arrière-plan, l'île subit flegmatiquement les caprices de l'histoire, crie, à tour de rôle : *« Vive de Gaulle ! »* ou *« Vive Pétain ! »*, célèbre son tricentenaire, essuie un cyclone, réclame des subventions, passe du statut de colonie à celui de département et se saoule pour apaiser les tiraillements de son ventre vide.

Xavier Orville a prêté sa voix au fromager-conteur. Martiniquais fixé à Toulouse où il enseigne l'espagnol, il tire de sa nostalgie du pays natal une musique, des images, dont la magie évoque parfois son compatriote, le poète et romancier Loys Masson. S'il lui arrive de céder au vertige des mots lorsque, par exemple, *« le soleil s'enivre à l'escarpolette des corolles »*, c'est par désir exaspéré de nous rendre la lumière, l'extase de « là-bas ». Que notre vocabulaire, même enrichi de patois antillais, doit lui paraître pauvre pour traduire tout ce qu'il porte en lui ! Mais qu'il se rassure, sa fièvre brûle la page, dévore les souriantes cartes postales et nous communique son regret lancinant d'une patrie vouée aux apparences.

GABRIELLE ROLIN.

★ DELICE ET LE FROMAGER, de Xavier Orville. Grasset, 187 p., 27 F.

Les démons, les monstres... et les autres

● *« La Grande Anthologie du fantastique » : pour flirter avec la folie...*

« HISTOIRES démoniaques », cinquième des huit tomes de *la Grande Anthologie du fantastique* de Jacques Goimard et Roland Stragliati. Précèdent : « Histoires de morts-vivants », « Histoires d'occultisme », « Histoires de monstres » et « Histoires de fantômes ». Suivront les doubles, les aberrations, les cauchemars. Anthologie thématique, donc. Chaque volume comporte une introduction à la littérature fantastique, une préface au thème du recueil, une présentation de chaque récit — dus à J. Goimard — et une biographie, bibliographie et éventuellement filmographie des auteurs — dues à la patience et à l'érudition sereines de R. Stragliati.

Le thématisme peut faire grincer des dents. Les anthologistes avouent que ce choix procède d'un *a priori*, dont on trouve justification dans l'introduction générale : justification historique — pourquoi délaisser cette répartition qui ne nuit pas forcément au souci de mettre en valeur la diversité et l'inventivité du fantastique ? — et justification psychologique et existentielle. Il est vrai que si pour R. Stragliati le fantastique est poésie par excellence, J. Goimard n'y voit que traduction cathartique de nos tourments et démêlés « psy » : en écrire pour ne pas devenir fou, en lire pour le devenir un instant.

Ces introductions et préfaces, à la fois trop ambitieuses et lacunaires, sont décevantes. Visant à une totalisation historico-anthropologico-psychanalytique, elles n'évitent ni les digressions ni les raccourcis et simplifications quelque peu abusifs. En outre, et ce sont là les grincements du thématisme, elles demeurent quasiment muettes quant au fait littéraire. Mutisme fâcheux qui entretient le leurre et l'équivoque du « genre » et semble oublier que le texte fantastique est avant tout un texte, événement d'écriture au même titre que tout autre. Autre inconvénient : si, de volume en volume, la preuve est faite de la richesse des thèmes, en contrepartie la faiblesse du classement thématique se désigne d'elle-même.



(Dessin de Jean-Pierre CAGNAT.)

L'entreprise relève souvent d'un arbitraire inévitable, dont on prendra pour exemple la présence de Marie Melük Blainville, de A. von Arnim, et de Sredni Vashtar de Saki, qui ne s'imposait pas à l'évidence dans les « Histoires de monstres ». Et, d'une façon générale, la complexité de certaines nouvelles s'accommode mal du mouvement réducteur qui met l'accent sur un aspect particulier du récit. Le thématisme est décidément plein de problèmes. Sur ce point, attendons l'ouvrage théorique auquel songe Jacques Goimard...

Mais tant pis pour ces inconvénients et ce silence que les textes compensent incontestablement. On peut regretter que les auteurs n'aient considéré que le domaine occidental et déplorer quelques absences de marque, il n'en demeure pas moins que l'anthologie est généreuse en réussites d'écriture.

A côté des grands classiques, *le Miroir d'encre*, *Vera*, *la Dame de Pique*, etc., on découvre avec délices des récits moins connus, mais non moins remarquables. *La Tante de Seaton*, de Walter de la Mare, entre autres, un de ces récits sans surnaturel ni accessoires spectaculaires, où le fantastique naît des silences et des malices de l'écriture. Au contraire, *le Comte Magnus*, de M.-R. James, mobilise tout l'arsenal vampirique, mais avec un raffinement et une maîtrise qui en font un petit chef-d'œuvre du genre (ces deux récits dans « Histoires de morts-vivants »). Il faut lire aussi *le Petit Chat Miroir*, de G. Keller (« Histoires d'occultisme ») et *la Déesse aux cheveux blancs*, d'I. Seabright (« Histoires démoniaques »), brillant d'ironie, le plus séduisant des trop rares récits féminins des recueils, et sans conteste l'un des plus modernes dans une anthologie où les plus beaux récits contemporains s'apparentent aux classiques : *Alouqa ou la Comédie des morts*, de J.-L. Bouquet (« Histoires de morts-vivants »), *le Miroir d'encre*, de J.-L. Borgès (« Histoires d'occultisme »), *le Passage Pommeraye*, d'André Pieyres de Mandiargues (« Histoires de monstres »). Quelques nouvelles moins achevées aussi, la faute en est encore aux impératifs du thématisme...

La *Grande Anthologie du fantastique* vaut donc qu'on s'y arrête. Elle rassemble des textes souvent inaccessibles pour des raisons diverses et elle offre une très précieuse documentation. En outre, elle a le mérite non négligeable de s'adresser aux escarcelles point trop rebondies...

Un parage de lecture tout à fait recommandable.

NATHALIE DUDON.

★ LA GRANDE ANTHOLOGIE DU FANTASTIQUE, de Jacques Goimard et Roland Stragliati. Presses Pocket, huit vol. Histoires démoniaques, 5e tome, 402 p., 9,80 F.

LES MÉMOIRES D'ARAGON

N'EN doutez pas ! Ces Mémoires qu'Aragon refuse de nous donner chaque fois qu'on l'en presse, il est en train de les écrire. Mieux que cela, ils sont en cours de publication. Seulement, il les camoufle et les enfouit dans l'édition de *l'Œuvre poétique* qu'a entreprise en 1974 le Livre-Club Diderot. C'est que le projet s'est modifié, chemin faisant, a pris une tout autre ampleur. Il s'agissait au début de rassembler des poèmes, des proses, dispersés dans des revues mortes ou introuvables, avec préfaces, notes, circonstances de composition : Aragon glanait ce qui était resté en dehors de la grande moisson des œuvres publiées. De volume en volume, les commentaires d'aujourd'hui ont pris le pas sur les écrits d'hier.

Le tome VII confirme, de ce point de vue, l'importance de *l'Œuvre poétique*. Il recouvre les années 1936-1937 à partir desquelles vont s'accumuler les griefs contre Aragon. Où en est-il quand le livre commence ? Membre non influent encore du parti communiste, mais l'influence va croître avec *les Beaux Quartiers*, qui reçoivent, en novembre 1936, le Renaudot; secrétaire de rédaction de la revue *Commune*, mais aussi collaborateur de la revue *Europe* ; enfin, à partir de 1937, directeur-fondateur de *Ce soir*, « journal de gauche, indépendant du parti », à la tête duquel Maurice Thorez l'a placé. A travers ces expériences, un chapitre de l'histoire de la presse s'écrit. C'est pittoresque, mais secondaire.

L'ESSENTIEL du livre est dans le récit des trois mois, juin, juillet, août 1936, passés en U.R.S.S., par Aragon et Elsa, appelés par Gorki. Pour quelle raison au juste ? Ils arriveront trop tard pour l'apprendre. Ils se retrouvent en compagnie de Gide, qui rapportera de son séjour le fameux *Retour d'U.R.S.S.*, augmenté des *Retouches*. Gide vu par Aragon, sur ce théâtre inhabituel, à la porte de la propriété où Gorki vient de mourir, à Barvika, lieu de vacances communes, où Elsa joue le rôle d'interprète entre Gide et Dimitrov, ou dans les circonstances tragi-comiques qui entoureront la mort là-bas d'Eugène Dabit, victime d'une scarlatine... Le portrait tient à la fois du règlement de compte et de l'hommage rendu à un aîné par un cadet qui n'a pas eu autant de perspicacité.

Nous sommes désormais au cœur du redoutable problème qu'affronte Aragon dans ces Mémoires voilés. Durant le séjour en U.R.S.S., il n'a pas eu à connaître qu'un Gide, sec, égoïste, vite oublieux des services rendus. Des arrestations le stupéfient: c'est Boukharine, c'est le général Primakov, mari de Lili Brik, la sœur d'Elsa. Il sent l'angoisse et la terreur peser sur tous. *« On ne posait pas de questions », « On se sentait vivre au bord du trou. »*

TOUCHE de si près, il avait de quoi se dessiller les yeux. Il reconnaît qu'il les ferme. Et il essaie de comprendre, de se comprendre. Comment y parvenir autrement qu'en reconstituant le cours embrouillé d'une vie où tout se mêle, se croise, s'oppose, se contredit. Car le ciel s'obscurcit là, mais il s'est éclairé ici avec la victoire du Front populaire, et c'est ailleurs que l'orage éclate : la guerre d'Espagne. Contre ce danger-là, qui lui dissimule l'autre, Aragon va foncer tête baissée. Et on le suit avec Elsa sur les routes de Barcelone, de Madrid, de Valence, chargé par le parti d'apporter aux combattants les éléments d'un poste de secours, des films pour soutenir le moral.

par Jacqueline Piatier

Il y a une scène très belle, très significative, qui se déroule une nuit dans un café de Madrid. On vient d'apprendre que l'U.R.S.S., après la France, après l'Angleterre, s'est ralliée à la politique de non-intervention. Les Espagnols crient à la trahison. Aragon défend l'U.R.S.S. Il va trop loin : que périsse l'Espagne pourvu que survive le grand pays de l'avenir ! On se quitte dans une rage exaspérée. Quelques heures se passent, et Aragon, ne pouvant dormir, retourne au café. Tout le monde est encore là. Il s'attend au pire. Et voilà qu'on l'entoure, qu'on le bouscule pour l'embrasser : les premiers camions de l'aide soviétique venaient d'arriver à Madrid.

« JE semble ici tout mêler : la poésie, le roman, le temps qui passe, les grands changements qui se font dans les masses comme dans les individus, mais ne comprenez-vous pas que c'est cela qu'il faut jeter en pleine lumière pour qu'on comprenne l'histoire avec ou sans majuscule. » On ne saurait mieux définir la manière de ce livre riche, morcelé, enchevêtré, où la phrase souvent s'entortille, perd son fil, le reprend, s'interrompt, charriant le détail infime aussi bien que la vue d'ensemble, la rieuse comédie et le frisson tragique, les faits de l'histoire et les accidents de la vie privée : par exemple, cette péritonite dont Elsa manque mourir, et la peur qu'il a ressentie cette nuit-là fait croire le lendemain à Aragon, devant l'éruption chez lui déclenchée, qu'il est atteint de la vérole !

Cernés par le torrent, émergent les textes écrits pendant ces deux années : des articles, des discours un peu trop ronflants, un beau poème : *le Songe d'une nuit d'été*, qui paraît célébrer la beauté d'Elsa endormie. Mais non ! C'est à l'U.R.S.S. que le chant est dédié... Tout cela pas très important pour l'œuvre d'Aragon, sinon que les essais critiques précisent bien ses idées sur le réalisme et que celui-ci doit être « national » et « français » pour devenir parfaitement « socialiste ».

Tout de même, parmi ces collages d'une autre époque qui ne sont pas désavoués, figurent les *Vérités élémentaires* qu'arrachent à Aragon les procès de Moscou. Cet article de *Commune* de mars 1937 avalise les thèmes antitrotskistes de la propagande stalinienne. La pièce à charge est donc fournie avec cette note : *« Ce n'est pas sans honte qu'on peut relire cette « prose »-là, quarante ans plus tard, quand il faut bien en reconnaître la paternité. »* Seulement elle n'est pas publiée seule. La suivent des déclarations d'écrivains soviétiques : Vsevolod Vichnievski, Isaac Babel, M. Iline et S. Marchak, V. Chlovski. Tous auront à subir peu après, quoique d'une manière inégale, le fléau de la répression. Morts ou vivants, réhabilités par la suite. Et pourtant, comme ils y vont !

ON saisit très bien la démarche d'Aragon dans ce livre qui ne saurait passer pour une autocritique. D'abord il vient trop tard, l'auteur le souligne lui-même. Et puis, s'il avoue, c'est vrai (*« L'année 1937, celle des grands procès monstrueux que j'ai pourtant applaudis. »*), il plaide aussi : coupable, mais pas seul ; avec les circonstances atténuantes, à cause d'un péril plus imminent.

Cette mise en question d'un écrivain par lui-même, cette dignité gardée dans l'aveuglement reconnu, ce temps ressuscité dans la complexité confuse de la vie, à moins qu'on ne veuille à tout prix condamner Aragon, comment ne pas les entendre pour s'en laisser convaincre et prendre finalement la juste mesure d'un homme, de son histoire et de l'histoire ?

UN texte si important, on regrette que des fautes l'entachent. Elles abondent : simples coquilles qui obscurcissent un récit déjà rendu difficile par sa sinueuse souplesse, erreurs de faits, de dates, contre lesquelles les *errata*, envoyés après, sont peu efficaces et, en tout cas, insuffisants. Mais on regrette encore plus que cette publication soit pratiquement inaccessible. On ne la trouve pas en librairie. Il faut souscrire à l'ensemble. Ainsi, en « contrebande » ou presque, se déploie, passionnant, un des ouvrages majeurs d'un écrivain majeur de notre temps : les Mémoires d'Aragon.

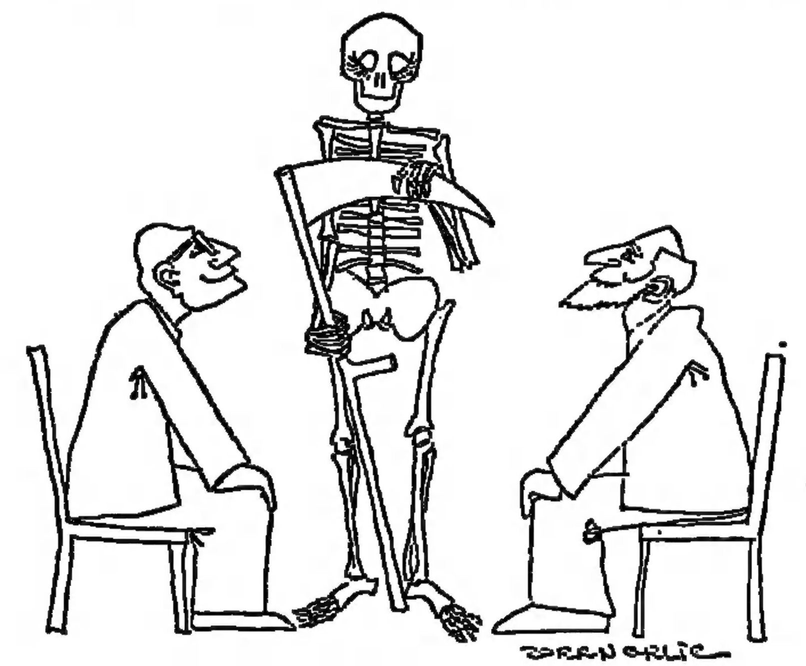
★ *L'Œuvre poétique d'Aragon*, tome VII, 1936-1937, 477 pages illustrées. En souscription au Livre-Club Diderot.

sciences humaines

Entre la mort et la douleur

● ***Deux figures marquantes de la psychanalyse en France, J.-B. Pontalis et Michel de M'uzan publient des recueils de leurs articles.***

ON peut se demander s'il s'imposait de reproduire dans la collection « Connaissance de l'inconscient » des travaux parus, voici quelques années, dans des revues qu'il est encore aisé de consulter. Leur rassemblement permet de mieux saisir, dans sa singularité, l'itinéraire de chacun de leurs auteurs : « de l'art à la mort » pour Michel de M'uzan ; « entre le rêve et la douleur » pour Jean-Baptiste Pontalis.



Dessin d'Orlic.

Du premier de ces deux analystes, on peut ainsi relire des textes centrés sur ce qu'il nomme les moments de « dépersonnalisation » du sujet (par exemple, celui de la création littéraire). Pourtant, l'article le plus intéressant du recueil est aussi le seul inédit : une étude sur « le travail du trépas ».

Que se passe-t-il dans le psychisme du mourant, à partir du moment où celui-ci sait qu'il est condamné ? Une surprenante reprise de la vie pulsionnelle, répond de M'uzan, un retour de la libido grâce auquel le patient, investissant un être déterminé — parent ou médecin, — tente de réaliser en une fois tous les désirs qu'il a été obligé de refouler durant sa vie passée. Naturellement les vivants, angoissés à l'idée d'être saisis par la mort et emportés dans l'au-delà, ne comprennent pas toujours.

A partir de quelques exemples, Michel de M'uzan suggère qu'empêcher ce travail du trépas ou l'abréger, c'est peut-être interdire à un homme la pleine réalisation de ses possibilités psychiques. La question mériterait d'être posée au centre des actuels débats sur l'euthanasie. Il semble bien, en effet, que la mort soit, par le mourant, simultanément désirée et niée : clivage qui évoque la psychose. Quant à l'individu chez qui le travail du trépas ne peut pas, faute d'objet, s'effectuer, il manque sa dernière tâche : *« J'ai gardé le souvenir d'un homme jeune qui, sachant ses jours comptés, se fit offrir une carabine pour tuer les oiseaux qui venaient se percher dans un arbre, juste devant sa fenêtre grande ouverte. »*

Après cette plongée dans un monde encore peu exploré par psychanalyse, le livre de Jean-Baptiste Pontalis nous convie à une promenade encyclopédique. Toutes les régions de la pensée freudienne sont tour à tour parcourues, tous les concepts majeurs évoqués et interrogés avec une lucidité et un refus des sectarismes bien rares ces temps-ci.

Dans la mesure où l'auteur envisage *« une pluralité d'espaces psychiques »* et considère surtout leurs « entrelacs », cet insaisissable « entre-deux » qui sépare la théorie du fantasme, le masculin du féminin ou le moi du non-moi, on relira avec un intérêt particulier les études consacrées à la bisexualité, au fétichisme ou au contre-transfert. Reste que, ici aussi, une même question revient derrière nombre de ces textes : la question de la mort, et son cortège d'angoisses.

La thématique de la mort, nous dit Pontalis, est au moins aussi centrale, dans la psychanalyse, que celle de la sexualité, même si elle est moins visible. Et même si Freud a préféré — pour des motifs personnels — insister sur celle-ci plutôt que sur celle-là, il n'en reste pas moins que *« le travail de la mort »* paraît dominant, aujourd'hui, dans la crise de notre culture.

Poursuivant cette réflexion par un travail (inédit) sur la douleur psychique, — sans doute le texte de ce recueil qui va le plus loin, — Pontalis conclut que si Freud a *buté* sur le problème de la douleur, et n'est pas parvenu à l'intégrer pleinement à ses théories, les analystes, eux, parce qu'ils le rencontrent sans cesse dans leur pratique, ne devraient pas se dérober aux questions qu'il leur pose. Comment peut-on être analyste, « faire naître l'autre à soi-même », si l'on ne s'interroge pas d'abord sur sa propre expérience de la douleur et sur sa capacité de la dépasser ? Peut-être la décision de poser enfin ce problème marquera-t-elle, dans l'histoire des lectures dont Freud a fait l'objet, la fin d'un temps et le début d'un autre.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ DE L'ART A LA MORT, de Michel de M'uzan. Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 214 p., 52 F.

★ ENTRE LE REVE ET LA DOULEUR, de J.-B. Pontalis, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 282 p., 54 F.

la vie littéraire

Trois millions de livres pour les Parisiens

Le bureau des bibliothèques de la Ville de Paris a publié le communiqué suivant :

« Au moment où la vie culturelle de la capitale fait l'objet de discussions et de controverses variées, il n'est peut-être pas inutile de rappeler les résultats acquis et la place tenue par les bibliothèques municipales dans ce domaine.

En 1976, les bibliothèques municipales de Paris ont prêté à domicile 3 775 065 livres et 429 702 disques à un nombre de Parisiens qui peut être évalué à cent quarante mille environ. Ces résultats jamais atteints jusqu'à ce jour sont dus pour une part au renouvellement du réseau de bibliothèques. La dernière décennie a vu en effet la construction et l'ouverture de dix-sept nouvelles bibliothèques. Dans le même temps, le nombre de bibliothèques pour la jeunesse est passé de dix-huit à trente-quatre, celui des discothèques de prêt associées aux bibliothèques, de trois à dix-huit. La superficie totale des bibliothèques a été doublée. Rappelons que depuis toujours le prêt de livres y est entièrement gratuit et les collections librement accessibles à tous.

Cet effort, dont on peut espérer qu'il sera poursuivi, correspond à la réalisation à 30 % environ du schéma directeur d'implantation des nouvelles bibliothèques approuvé par le Conseil de Paris en 1975.

Le coût annuel de fonctionnement de ce réseau est d'environ 10 F par Parisien, soit 32 % de moins que ce que dépensent pour leurs bibliothèques les habitants des autres villes de France de plus de cent mille habitants. »

« Colette, c'est la vie »

La Société des amis de Colette (1) existe depuis des années, mais il n'y avait pas de *Cahiers Colette*. Le premier vient de paraître, substantiel, de belle facture, illustré de trois photos jamais encore vues ailleurs et d'un manuscrit inédit en *fac-similé*.

Jolie page, cet article sur *l'Accroche-Cœur* de Sacha Guitry, une de ces critiques ailées où Colette, l'air de n'y pas toucher, allait au fond des choses. « L'œil du témoin » — celui de Maurice Goudeket, le troisième mari de Colette, récemment disparu — montre celle-ci telle qu'en sa vérité elle renaissait chaque matin, curieuse, gourmande, d'une extraordinaire fraîcheur d'âme à un âge avancé. « Une robuste androgyne », c'est ainsi que la définit Françoise Mallet-Joris, tandis qu'elle apparaît à Armand Lanoux comme « une bonne sorcière » ; à quoi Le Clézio ajoute cette petite phrase qui la résume bien : « Colette, c'est la vie. »

(1) Secrétariat : 89250 Saint-Sauveur-en-Puisaye.

Un manifeste pour George Sand

A Echirolles (Isère), en décembre 1975, est née une association tout à fait singulière : une collectivité locale et une université rassemblées pour étudier et propager une œuvre, celle de George Sand en la circonstance (1).

Le Monde s'est fait l'écho, à plusieurs reprises, des difficultés rencontrées pour l'édition de la *Correspondance générale* par Georges Lubin (2), arrêtée au douzième tome, quand il en prévoit le double. Une dizaine seulement des quelque cent romans produits par George Sand sont dans le commerce, et de nombreux autres ouvrages de l'écrivain, publiés à l'étranger, sont introuvables en France. Un récent colloque à Echirolles a précisément montré comment cette œuvre était vivante hors de nos frontières.

C'est pourquoi l'Association pour l'étude et la diffusion de l'œuvre de George Sand tient à la disposition du public le texte d'un manifeste qu'elle se propose d'adresser, avant le début de septembre et avec un maximum de signatures, au ministre de la culture et de l'environnement pour attirer son attention sur cette partie du patrimoine national malencontreusement occultée.

(1) Bibliothèque Pablo Neruda, 15-17, place Beaumarchais, 38130 Echirolles.
(2) Ed. Garnier.

Rire jaune

Quand un cadre pressé traverse un bureau, regarde les femmes présentes et dit « tout naturellement » : *« Il n'y a personne ? »* ; quand l'un de ses collègues dicte autoritairement toute la matinée les vingt brouillons d'une lettre banale que sa secrétaire aurait rédigée toute seule en quelques minutes, quand un vendeur des grands magasins fait d'office un « paquet-cadeau » à la dame qui achète une perceuse électrique... bref, quand mille petits faits et gestes manifestent le « sexisme » de chaque jour, les aperçoit-on encore ?

Suzy Vergez les souligne avec vivacité et une bonne dose d'humour, au fil d'un texte qui méritait un meilleur titre que *Pipi debout, quelle injustice !* (Grasset, coll. « Le temps des femmes ».) Maniant la dérision avec habileté et brio, cette chronique de la vie quotidienne d'une femme-cadre, qui a choisi de vivre seule et responsable, en ouvrant les yeux sur ce curieux monde masculin qui l'entoure, suscitera chez ses lectrices un sourire complice et doux-amer et pourrait bien faire rire jaune pas mal d'hommes.

Perles de culture

Des termes techniques, en science comme en philosophie, sont souvent indispensables. Ils sont parfois utilisés par pur plaisir d'hermétisme. Lisez donc : *« En parlant sous le bénéfice de l'analogie, il doit exister un génome mental et un « pool » génétique des populations culturelles dont la substance est formée par un groupe diversement complexe de verbants. Les biblions qui les supportent doivent constituer le code verbatoire génétique de la société. Leur degré de tension noétique et de complexité épistémique doit permettre de porter des jugements noogénétiques. C'est surtout là que nous voulons en venir. »* Voilà en effet qui éclaire le lecteur sur la suite : *« Nous supposerons donc que le rôle fondamental du biblion verbantaire est d'être l'organisateur du champ morphogénétique de l'ensemble des activités noétiques d'une société progressive. »* Ouf !...

Ces belles pensées sont extraites d'un volume intitulé *Anachorèse*, sous-titré *Essai d'autodestruction de la métaphysique*, signé Le Comunieur, et publié par Copédith (7, rue des Ardennes 75019 Paris). Outre son écriture guillerette, cet objet culturel non identifié a pour particularité de se présenter comme un bloc-notes : on doit lire en tournant les pages de bas en haut et non de gauche à droite. Objectif : *« La construction actuellement nécessaire d'un nouveau livre. »* Auteur : *« Un singe dactylographe »*, est-il précisé.

Pour le reste, si les citations vous ont mis en appétit, il faut se risquer...

vient de paraître

Lettres étrangères

MAIAKOVSKI : *Poèmes 1922-1930.* — Après un premier volume réunissant les œuvres de jeunesse de Maïakovski, voici rassemblés et publiés intégralement « cinq grands chants de la maturité ». Adaptations de C. David, C. Frioux et Catherine Prokhoroff. (Ed. Le Champ du possible, 4-6, rue Créter, 75009 Paris, 224 p., 30 F.)

Récits

JOEL FREYCHE : *Contes vrais et simples légendes.* — A l'usage des enfants, et même des adultes, ces récits, d'où se dégage une morale, nous font voyager d'Alsace en Afrique, de Russie en Bretagne. (Ed. « Ceux de l'autre », 31, rue Georges-Bizet, 33400 Talence. 142 p., 16 F.)

en bref

● Durant l'été 1919, Rilke fait en Suisse une tournée de lecture de ses œuvres. Il y rencontre Nanny Wunderly-Volkart, épouse d'un industriel. Elle sera la dernière femme à son chevet, en 1926, vingt jours avant sa mort. La correspondance avec Nanny, qu'il appelait Nike (la victoire), vient d'être publiée par « l'Insel Verlag » (Francfort), avec une introduction de Jean Rudolf de Salis. Rilke y mêle l'allemand et le français. L'éditeur Rätus Luck estime à juste titre que seul « le poète lui-même aurait pu faire passer cette correspondance de façon adéquate d'une langue dans l'autre ». On doit déplorer que Mme Wunderly-Volkart ait formellement interdit la publication de ses propres lettres.

lettres étrangères

Les interrogations de Virginia Woolf

● ***Dès son premier roman, telle qu'en elle-même...***

LA traduction de *la Traversée des apparences*, due à Ludmila Savitzky, est la bienvenue. C'est le premier roman de Virginia Woolf, et il est essentiel de pénétrer dans cette œuvre capitale par ce premier livre justement. L'univers de Virginia Woolf, en effet, n'est pas un univers qui s'étend mais qui s'approfondit, se creuse, est à lui-même sa propre question.

Dès *la Traversée des apparences*, tout est donné. Le symbolisme cosmique propre à Virginia Woolf (l'eau, les arbres, le vent) est, ici, présent avec force. Il rebondira ensuite de *la Chambre de Jacob* à *la Promenade au phare* jusqu'à l'œuvre terminale, la plus aboutie et la plus énigmatique : *Entre les actes*. Comme l'ont montré Quentin Bell dans sa biographie, et Viviane Forrester dans son enquête, l'achèvement de *la Traversée des apparences* provoque chez Virginia Woolf la première de ces crises dépressives que, désormais, chaque nouveau roman va provoquer, et cela jusqu'au suicide, cette marche vers les eaux profondes, les poches remplies de pierres. Sur ce plan, *la Traversée des apparences* fait entendre le premier coup du destin, tant la mort de l'héroïne, Rachel, par le biais des images qui peuplent son délire, est un engloutissement sous la mer !

Un vaisseau mythique

Comme dans les principaux romans de Virginia Woolf tout se passe ailleurs que dans l'anecdote. Les personnages sont saisis dans un état de « semi-transparence » : ils maintiennent avec peine, et assez fallacieusement, leur identité. Le roman commence par l'embarquement de certains d'entre eux sur un navire : vaisseau mythique, cerné par les vagues, en quête de l'envers du monde. Puis ils débarquent dans un lieu lui-même incertain : Santa Marina, un port de l'Amazonie. L'héroïne, la jeune Rachel, y connaîtra l'amour, et la mort. Tout ce qui rôde dans ce livre est un « Pourquoi ? » fondamental : pourquoi la mort ? Pourquoi l'amour ? Pourquoi la vie ?

Certaines interventions au colloque de Cerisy montrent l'unité profonde des divers écrits de Virginia Woolf, et mettent en lumière une continuité exemplaire. On trouvera dans *la Traversée des apparences* des paragraphes sur le travail d'écrire que ne démentira nullement *le Journal d'un écrivain*. Des pages sur la condition féminine préfigurent *Une chambre à soi*, ainsi que le fameux pamphlet : *Trois guinées*... Certains traits — enfin — sont nettement biographiques, et sont empruntés au célèbre groupe de Bloomsbury dont fit partie Virginia Woolf. L'un des personnages du roman, Saint John Hirst, est assurément copié sur l'étonnant Lytton Strachey, que le colloque de Cerisy a mis en lumière.

Il faut bien voir que si *la Traversée des apparences* fut une tentative romanesque inaugurale, ce fut aussi un coup de maître. La prose merveilleuse de Virginia Woolf, ce don prodigieux de *dire*, on la trouve ici, déjà, tout entière : un ton inoubliable.

HUBERT JUIN.

★ LA TRAVERSEE DES APPARENCES, par Virginia Woolf. Traduit de l'anglais par Ludmila Savitzky. Préface de Julie Pavesi. Editions Flammarion, 466 p., 48 F.

★ VIRGINIA WOOLF ET LE GROUPE DE BLOOMSBURY. Colloque de Cerisy ; sous la direction de Jean Guiguet. « 10/18 », 266 p.



contre - culture

LES DERNIERS « DESPERADOS »

« LAS VEGAS PARANO »

● Las Vegas parano *associe sur un rythme sauvage amertume et humour noir, rêverie poétique et reportage-vérité.*

LE « nouveau journalisme » existe-t-il, et d'abord qu'est-ce que le « nouveau journalisme » ? Philippe Mikriammos, qui a traduit *Las Vegas parano*, apporte en quelques pages d'introduction des éléments de réponse. Le phénomène est apparu vers 1960. Certains journalistes américains pensèrent qu'il devait être possible de faire du journalisme comme si c'était *du roman*. Donc le « nouveau journaliste » exercer: le pouvoir démiurgique du romancier qui crée ses personnages de l'intérieur. Il renoncera à la prétendue objectivité. Il recourra à toutes les techniques romanesques : scènes, dialogues, monologues intérieurs, changements de « points de vue », passage d'un locuteur à l'autre.

On pourrait citer comme précurseur de ce « nouveau journalisme » *The village voice*. Mais ce sont Gay Talese du *New York Times*, et Jimmy Breslin du *Herald Tribune*, qui ouvrirent vraiment le chemin, suivis par quelques autres dont celui qui fut le premier révélé en France, Tom Wolfe, auteur de *The Electric Kool-Aid Acid Test*, publié dans la collection « Fiction and Co » aux Editions du Seuil, dans une magistrale traduction de Daniel Mauroc. On a eu vite fait de considérer ici Tom Wolfe comme *le* représentant du « nouveau journalisme », version qu'aujourd'hui Ph. Mikriammos conteste en opposant à cet « *enfant chéri un chouïa snob, un brin esthétisant, pas mal intello et passablement mondain* », celui qu'il considère comme « *l'enfant prodige, ravagé, caustique, cynique, grinçant et cinglant, l'inénarrable Hunter S. Thompson* ».

La Saga des motos

La biographie du monsieur semble à la hauteur des affirmations de son héraut. Né en 1939 dans le Kentucky, d'abord reporter sportif, il devient correspondant aux Caraïbes du *New York Herald Tribune*. Il écrit des romans qui restent inédits. C'est alors un jeune homme « plein d'avenir ». Mais en 1965, au moment de l'explosion musicale, du raz de marée des drogues, du rêve utopique, il rencontre les *hell's angels*, il se mêle à eux, est littéralement absorbé par eux. En 1967, il publie *la Saga étrange et terrible des bandes de hors-la-loi à motocyclette*, entrée aussitôt dans la collection des classiques Penguin. En 1970, jouissant d'une aura légendaire, il entre à la rédaction de *Rolling Stone*.

C'est dans deux numéros de *Rolling Stone* que paraîtra « Peur et dégoût à Las Vegas », qui porta l'auteur au premier rang de la contre-culture. Deux ans plus tard, il publiait *Peur et dégoût sur les pistes de la campagne présidentielle*, série d'articles incendiaires où il parvient à ce que son préfacier appelle « *le* nec plus ultra *du nouveau journalisme : utiliser les critères et les modes d'expression d'un groupe culturel minoritaire et marginal pour traiter d'un problème majoritaire et dominant* ».

Devenu le « maboul en chef de la nation », Hunter S. Thompson ne tarda pas à se brouiller avec *Rolling Stone*. Depuis il fait retraite dans le Colorado, retraite dont il est sorti pour apporter son soutien à Jimmy Carter. Dans la grande nature adamique, sans doute continue-t-il à s'absorber dans sa grande obsession : « Ce qui a bien pu advenir du rêve américain. »

Le rêve américain est fracassé. La frontière ne recule plus, ne peut plus reculer. L'océan Pacifique a condamné la population migrante des chariots à se sédentariser, à mettre des costumes et des cravates, des vêtements urbains. Mais depuis l'effondrement du mythe, chaque génération fournit son contingent de rebelles. C'est Neal Cassady, c'est Jack Kerouac. C'est toute une jeunesse qui ne trouve d'issue à son angoisse, à sa fièvre, à sa nostalgie, que dans *la défonce* : drogues, pop music, rythmes du rock. Comme on ne peut plus avancer, on tourne en rond à l'image de ces motards qui participent à l'extravagante course sans spectateurs et sans fin, le « Mint 400 », une course « à vide ».

*

Ce « Mint 400 » est un épisode parmi d'autres d'un livre qui ne cesse de les accumuler au point de faire surgir la vision d'une société totalement paranoïaque. Le ton est donné dès le départ quand le narrateur et son avocat s'ébranlent dans une énorme Chevrolet rouge dont le coffre est bourré de sacoches « d'herbe », de pastilles de mescaline, de feuilles d'acide-buvard, d'une demi-salière de cocaïne, d'une « galaxie » de remontants, tranquillisants, d'un demi-litre d'éther, de deux douzaines d'ampoules de nitrite d'amyle, sans oublier quelques autres babioles susceptibles de faire *planer* les deux héros.

Ainsi commence une fantastique randonnée, une errance joyeuse et loufoque, ponctuée de moments déments, de « bruit et de fureur », de délires, de grosses farces, de minables plaisanteries. Ce « Mint 400 », que le narrateur-journaliste est venu « couvrir », n'est qu'une réduction de notre monde plein de paranoïaques, dont les journaux, les rencontres, le spectacle sans cesse renouvelé, lui confirment l'existence. Les fracas de la guerre du Vietnam, les râles des victimes d'*overdoses* viennent se mêler aux rugissements des énormes machines.

Cette « *équipée sauvage au cœur du rêve américain* », l'auteur l'a placée sous le signe d'une lapidaire formule : « *Celui qui se fait bête se débarrasse de la douleur d'être homme.* » Il arrive que la bête tue pour mieux se tuer, dans un vertige, un maelström refermé sur lui-même. Il arrive aussi que la bête épuisée succombe, laissant l'homme et sa douleur sur une terre où il est alors contraint de regarder par-delà les ruines fumantes du rêve fracassé — un rêve libérateur et aliénant à la fois, — et de redevenir un « homme en marche », ni pionnier ni motard fou.

ANDRÉ LAUDE.

★ LAS VEGAS PARANO, d'Hunter S. Thompson, traduit et préfacé par Philippe Mikriammos. Collection « Off ». Editions Henri Veyrier, 220 p., 30 F.

● LA « BEAT GENERATION » fait un retour en force dans les librairies françaises. Viennent en effet de sortir simultanément deux livres de Ferlinghetti : « Œil ouvert, Cœur ouvert » (éd. Bourgois) et « Tyrannus Nix ? » (éd. P. J. Oswald) : un gros volume de poèmes de Gary Snyder : « l'Arrière-pays », suivi de « Amérique : Ile-Tortue » (P. J. Oswald) ; un récit de Neal Cassady : « Fils de clochard » (P. J. Oswald), et la réédition du grand poème d'Allen Ginsberg : « Howl » (Bourgois). Tous ces ouvrages, sauf « Fils de clochard », sont en édition bilingue. Un essai d'Alan W. Watts leur fait escorte : « Beat zen, square zen et zen » (P. J. Oswald).

L'entrée des « loubars » en littérature

● *A quoi rêve-t-on le samedi soir, dans les banlieues tentaculaires ?*

IL y eut la rue de Lappe et le Bal à Jo. Il y eut les voyous de Barbès et des barrières. Il y eut les blousons noirs et les blousons dorés. Il y eut les blousons cloutés, les loulous ou les loubars. Toutes catégories qui terrorisaient et fascinaient le bourgeois.

C'est le premier mérite de ce premier roman de Christian Louis (un nom qui fait déjà enfant trouvé) « *Samedi soir, banlieue de mes rêves* » (1) que de donner, en coupe sociologique, une explication du phénomène « jeunesse de banlieue ».

La banlieue, c'est tout ce qui, de province et d'ailleurs, a été attiré par la capitale et ne peut y entrer (c'est aussi, depuis quelques années, tout ce qui en est rejeté par la promotion immobilière). C'est un vaste campement autour de la ville : les *favellas* de Rio, les *ranchitos* de Caracas. C'est tout ce qui est exclu de la richesse et qui en rêve.

Quand on est né de ce grouillement, il faut en sortir. Et vite. Un seul moyen de sélection : la force. Une seule manière d'exercer cette force : la violence. Une seule méthode pour assurer sa protection : la bande.

On est nombreux. On n'est pas sûrs de l'emporter. Alors on veut profiter, tout de suite, de ce que la vie peut apporter : l'amour, le confort. On vole. On « casse » un peu. On pratique la liberté sexuelle. Toutes les filles. Tous les garçons. Le grand rodéo. En un seul soir. On n'est pas contre la société. On veut s'y faire une place. Et on n'a pas d'autre ressource que celle-là.

La police ne s'y trompe pas. Elle vous laisse faire. Vous êtes l'encadrement de demain. Votre désordre est un garant de l'ordre. Vous faites régner votre loi. Mais c'est une loi. Tant que vous terrorisez les adultes, ceux-ci ne pensent pas à se révolter, ni à s'inscrire au syndicat.

Vous êtes racistes. Vous vous battez contre les « sulpices » (ce sont les « colored men »), vos semblables, mais en plus fauchés, en plus déshérités. Vous êtes contre le « milieu » (vos filles sont des amoureuses, pas des putes), contre les délinquants (ils « trinquent » pour de bon), contre les hippies (ceux-là rejettent la société et ils se droguent). Vous êtes contre la drogue : (ça démolit, ça détruit). Vous n'êtes pas contre les pédés. Mais vous n'êtes pas pédés. Enfin, pas tout à fait.

Tant de vertus civiques trouveront leur récompense. Chris deviendra une vedette du rock. Milan, une vedette tout court. Davy sera « cover-boy ». Et Jo, le chef, moniteur du club municipal de boxe, chargé de la rééducation des délinquants. La preuve que vous êtes de bons citoyens : ce sont les filles qui vous choisissent. Chacun pour sa chacune. Finies, dès lors, la bande et la rue. Maintenant, c'est le foyer et le F 3.

Christian Louis use, pour évoquer cette vérité à facettes, d'une technique avertie. Il a lu le Faulkner de *Tandis que j'agonise*, Steinbeck, Caldwell, mais aussi Shakespeare et Alain Fournier. Chacune de ces facettes est reflétée ou exprimée par l'un des membres de la bande. Et cela exige plus d'art, plus de subtilité, qu'une lecture rapide ne le laisserait supposer. Car si le vocabulaire est le même et l'expérience commune, la sensibilité, elle, est différente. Et la coupe de la phrase, son rythme, son « coulé », s'en ressentent. Kadidja, la belle Arabe militante qui croit à la lutte des classes, à la Révolution, ne s'exprime pas de la même manière que Marie-Jo, la provocatrice, qui aime montrer ses cuisses belles, ou Evelyne, l'astre illuminé par l'amour. Et Chris, le rocker, qui prend son pied dans la musique, n'a pas les mêmes délires hallucinés et lancinants que Harvey, le drogué-pourvoyeur, impuissant et suicidaire.

Ce qui les réunit, dans le langage, c'est l'absence de négation (« non, j'irai pas avec toi »), et la répétition. La répétition, parce qu'on se cherche, parce qu'on s'extirpe difficilement. L'absence de négation, parce qu'on veut s'affirmer et qu'il faut aller vite.

A quoi rêve-t-on le samedi soir, dans les banlieues tentaculaires ?... A ce à quoi ont rêvé les adolescents de tous les temps.

A Roméo et Juliette, au grand Meaulnes, aux songes que font lever les nuits d'été, sur les cubes de béton et de lumières.

PAUL MORELLE.

★ SAMEDI SOIR, BANLIEUE DE MES REVES, de Christian Louis. Henri Veyrier, « Les Singuliers », 220 p., 35 F.

(Dessin de PLANTU.)

LES ROLLING STONES ONT PRIS UN COUP DE VIEUX

● *Si Gertrude Stein était encore de ce monde, elle aurait un travail fou...*

RIEN ne vieillit plus vite que ce qui est nouveau. Le gothique tient toujours, mais le néo ? En philosophie, c'est pareil ; Kant et Hegel sont encore debout, tandis que personne ne se souvient de Jamblique ou de Caird. Et ce journaliste, l'est-il encore autant qu'on dit, *nouveau* ? On a traduit les livres avec cinq ou six ans de retard. Tom Wolfe fait déjà démodé, décati même ; Hunter S. Thompson, avec sa « déglingue » frénétique, doit tirer un mince sourire aux punks. Nixon, la pop, *Rolling Stone*, c'est aussi loin que Hoover, le ragtime et *Esquire*. Le fils de Sam éclipse Charles Manson, Robert de Niro efface Elliot Gould. Une Amérique sans paix et sans amour va naître, avec un paquet de Kleenex comme étendard.

Tous les tics

Le livre-reportage de Robert Greenfield se lit donc avec un brin de nostalgie. Il raconte un épisode légendaire de la saga des Pierres qui roulent, leur tournée aux U.S.A. en 1972, avec les trucs du journalisme autrefois nouveau : s'accrocher aux stars, recopier maniaquement tous les détails, gonfler l'événement au maximum. Avec plus de brio, David Dalton en fit autant pour James Dean, en écrivant une biographie hyperréaliste et un tout petit peu paranoïaque.

D'un palace l'autre, en limousine ou en jet, les Stones, zombies ou Marx Brothers, font leur boulot. On a décrit mille fois les idoles et leur cour, les « groupies », ces filles, souvent très jeunes, qui veulent « se faire » les chanteurs, les milliers de corps gonflés à bloc qui éclatent dans les concerts, le côté dément et morne de ces cavalcades. Greenfield n'en perd pas une miette ; il nous révèle même que Truman Capote, venu pour faire le récit de la tournée, n'a pas été du tout inspiré.

Ce livre de quatre cents pages nous en apprend moins sur l'Amérique qu'une seule de Burroughs bien tassée. Sans doute parce que Greenfield n'est pas un artiste. Il a pris tous les tics de son époque, alors qu'il faut les oublier ou créer les siens propres. Les conseils que donne Hemingway à la fin de *Mort dans l'après-midi* sont-ils dépassés ? « *La grande chose, c'est de durer, de faire son travail, de voir, d'entendre, d'apprendre et de comprendre ; et d'écrire lorsqu'on sait quelque chose, et non avant ni trop longtemps après.* » Si Gertrude Stein était encore de ce monde, elle aurait un travail fou.

RAPHAEL SOLIN.

★ S.T.P. A TRAVERS L'AMERIQUE AVEC LES ROLLING STONES, de Robert Greenfield. Humanoïdes associés. Speed 17. Traduit de l'américain par Philippe Paringaux, 394 p., 40 F.

« UNE TRAGÉDIE A WEST REDDING »

● *Un rédacteur en chef tue sa famille et se suicide.*

« *DANS cet instant qui précède le lever du jour, je me suis entendu dire à haute voix : c'est aujourd'hui que tu vas prendre ton fusil et te tirer une balle dans la tête après avoir tué Miriam, Tony, Alex et Sheila.* » Minute par minute, la dernière journée d'un homme et de sa famille condamnés à mort. Pourquoi et par qui ? Qui est le coupable et qui est l'ennemi ?

Milieu aisé (vieille maison du Connecticut construite en 1723), intellectuel (ancien journaliste au *New York Times*, rédacteur en chef d'une des revues scientifiques les plus sophistiquées de l'Est), bourgeois (épouse éduquée à Radcliffe, nombreux voyages en Europe, contacts réguliers avec l'*Establishment*).

6 heures. — Paul se glisse dans la chambre de son épouse, la pénètre, puis lui tend trois Kleenex, à sa demande, comme d'habitude.

7 h. 12. — Le train de banlieue à destination de Grand Central. Alerte à la bombe. Fouille. New-York en état de siège depuis cent ans. Une ville à bout de nerfs qui échappe à la poignée d'hommes qui croient la diriger.

10 h. 05. — Le bureau. La secrétaire. Le courrier. « *Je suis déçu par mes enfants. Je présume que tous les pères le sont.* »

10 h. 17. — Premier rendez-vous. Son ami Rosenthal lui propose un article sur les camps d'extermination. « *Depuis la fin de la guerre, le monde s'efforce d'agir comme les nazis, en éliminant seulement les uniformes SS.* » Et encore : « *Dans certaines circonstances, un homme qui sent qu'il n'est plus capable de la protéger peut exterminer sa famille pour la préserver d'un plus grand mal* »

13 h. 30. — Le fantasme qui nous maintient en vie. Deux heures avec cinq filles dans un bordel de l'East Side. « *Un tremblement que je n'avais jamais connu. J'étais entraîné par des cortèges d'aigles qui me conduisaient vers le dieu Soleil.* »

14 h. 30. — Le message de Miriam : « *Le mariage devrait être comme une rivière sauvage.* » Paul : « *Sais-tu combien il reste de rivières sauvages en Amérique ?* »

14 h. 45. — Rencontre avec son ami Baker. La bouteille de Jack Daniels. « *Nous vivons dans un siècle à la gloire de la mort. Nous avons suivi une conviction désespérée, une vieille tradition qui dit que la mort est une solution à la vie.* »

16 h. 10. — Le bar des délégués aux Nations unies. L'ennemi a cessé d'être identifiable. « *Les Wasps ont été brisés par la guerre au Vietnam. Ça les a séparés de leurs enfants et ça a démoli une tradition vieille de deux cents ans au cours desquels ils ont gouverné le pays avec ce qu'ils croyaient être du fair play.* »

17 h. 15. — Le train de retour. La panne d'électricité. Le black-out dans le tunnel. Une femme. La septième de la journée. Leurs mains s'effleurent. Un baiser doux et violent. Elle se coule contre Paul. Puis elle disparaît dans le noir.

22 h. 45. — La maison illuminée. « *Les enfants ont pensé que tu aimerais voir des lumières après avoir été coincé plus de deux heures dans ce tunnel.* »

23 h. 15. — Paul : « *Je ne connais pas une personne dans tout New-York qui n'avale pas une pilule à un moment ou à un autre de la journée pour calmer une douleur quelconque.* »

2 h. 10. — Miriam : « *Je ne crois pas que j'ai été une malade mentale. Je crois seulement que j'étais à bout de panique.* »

« UNE TRAGEDIE A WEST-REDDING. Un rédacteur en chef tue sa femme et ses trois enfants avant de se donner la mort. »

PIERRE DOMMERGUES.

★ L'ENNEMI NATUREL, de Julian Horwitz. Seuil, trad. de l'américain par Anne de Vogüé, 192 p., 35 F.

« Les Mémoires d'un vieux dégueulasse »

● **Bukowski, le grand écorché, raconte son désespoir.**

IL est des textes frénétiques que l'on approche avec précaution. Les proses imprécatoires de Charles Bukowski sont de ceux-là. Voici donc en France le nouvel « underground » américain, son bruit, sa fureur, réveillant un public qui commençait à oublier les Ginsberg et les Kerouac.

Lorsqu'il arrive aux Etats-Unis, Bukowski, né en Allemagne en 1920, est encore un enfant. Plus tard, il entre en conflit avec son père et choisit la marginalité. Il hésite entre plusieurs emplois subalternes et devient, finalement, postier. Seulement voilà, Bukowski écrit, et pas du tout à la manière de Mark Twain, auteur favori de son père. Etrange postier qui prend l'habitude de lire ses textes corrosifs, textes de vitriol et de bile, devant un auditoire de hippies fascinés. Sartre, Genet, remarquent ses poèmes. A la fin des années 60, Bukowski, grand admirateur de Céline, devient le collaborateur d'un journal « souterrain », l'*Open City*. Aujourd'hui, pour l'auteur maudit, la cité est ouverte : il est devenu un auteur à succès dont raffolent les étudiants et les filles de la grande bourgeoisie.

Juxtaposition intelligente de courtes nouvelles, de chroniques et de réflexions, souvent pertinentes, sur l'art, sur la société, sur la littérature, *les Mémoires d'un vieux dégueulasse* choquent, blessent, racontent le même désespoir : solitude lancinante des grandes villes américaines, névroses assassines, pulsions suicidaires, se succèdent dans une atmosphère délétère où les relents de bière et de whisky se mélangent.

Henry Miller, que par ailleurs Bukowski déteste, nous avait déjà habitués à une verdeur de langage. Chez ce dernier, qui se définit lui-même comme « *un vieux mec avec des histoires cochonnes* », cette verdeur devient franchement outrancière. Seule une lecture attentive nous permet de déceler, au-delà des éructations et des borborygmes, le grand écorché. Tristes copulations, euphories gratuites, nostalgies et tendresses inavouées (ah, son amour pour les gosses), c'est cela Bukowski et peut-être un peu plus. Ses *Contes de la folie ordinaire* paraîtront au Sagittaire en septembre.

EDGAR REICHMANN.

★ LES MEMOIRES D'UN VIEUX DEGUEULASSE, de Charles Bukowski, traduit de l'américain par Philippe Garnier. Les Humanoïdes associés., L.F. Editions, 230 p., 32 F.

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Athénée, 21 h. : Equus.
Cloître des Billettes, 21 h. 45 : le Maître de Santiago.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Deux Gentilshommes de Vérone ; 22 h. : le Manuscrit. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Maison du poète, 21 h. 15 : Chansons et poésie en liberté.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame.
Mouffetard, 20 h. 45 : Erostrate.
Théâtre Présent, 20 h. 45 : la Serrure ; la Voix.

Festival estival

Quai du Port-Saint-Bernard, 18 h. 30 : Glen Spierman, Luis Armfield, Santos, Noel McGhee.
La Péniche-Théâtre, 20 h. : Concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.
Conciergerie, 18 h. 30 : Quatuor Parrenin (Beethoven).
Théâtre Récamier, 20 h. 30 : Quatuor Parrenin et M.-F. Bucquet, E. Jacob, piano (Beethoven).

Les cafés-théâtres

Au Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Tarazoult ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : J.-M. Thibaud ; 22 h. : Tango. — II, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

Jeudi 18 août

Café de la Gare, 20 h. : Patrick Abrial ; 22 h. : Théâtr' en poudre.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 22 h. 45 : Jacques Blot.
Le Fanal, 20 h. 30 : Béatrice Arnac.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : Les 3... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : La muse gueule ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi.
La Veuve Pichard, 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, 20 h. 30 : Rocheman chaud ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, rate plan... et re plan plan.

Les concerts

Cloître des Billettes, 20 h. : Sonades et cantades (Frescobaldi, Pergolèse, Schutz, Telemann).
Le Lucernaire-Forum, 21 h. : P. Laniau, guitare (Bach, Villa-Lobos).

La danse

Hôtel de Bondeville, 20 h. 30 : Ballets historiques du Marais.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Hôtel des Invalides, de G. Franju ; la Rose et le Réséda ; Terre sans pain, de L. Bunuel ; Violon d'Ingres ; la Jetée, de Ch. Marker ; Pêche à la baleine ; 18 h. 30 : Viva Zapatta, d'E. Kazan ; 20 h. 30 : Divorce à l'italienne, de P. Germi ; 22 h. 30 : la Fille sur la balançoire, de R. Fleischer.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. amér.) : Le Marais, 4e (278-47-86), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BROTHERS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Olympic, 14e (542-67-42).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LE CASSE-COU (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (**) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.f. Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'HOMME PRESSE (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), U.-G.-C.-Marbœuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., *, v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Mistral, 14e (539-52-43), Les Tourelles, 20e (636-51-98) h. sp.
JAMBON D'ARDENNE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr., **) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Maxéville, 9e (770-72-86).
LE MAESTRO (Fr.) : Paris-8e (359-53-99), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Wepler, 18e (387-50-70).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82), A. Bazin, 13e (337-74-39), du 21 au 23.
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
OPERATION THUNDERBOLDT (Isr., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) ; vers. ang. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C. Marbœuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42). H. Sp.
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Helder, 9e (770-11-24), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
RAGE (A., v. fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
SALO (It., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Styx, 5e (633-08-40).
SINBAD ET L'ŒIL DU TIGRE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v. ang.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), J. Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE VEINARD (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Omnia, 2e (233-39-36).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CASABLANCA (A., v. o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Secrétan, 19e (206-71-33), Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
ENQUETE SUR UN CITOYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Cambronne, 15e (734-42-96), à partir du 19.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
GET AWAY (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Lucernaire Forum, 6e (544-57-34), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LUCKY-LUKE (Fr.-Belg.) : Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LES LUMIERES DE LA VILLE (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
MA FEMME EST UN VIOLON (It., v.o.) : Studio Logos (033-26-42).
LE MAGNIFIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MALICIA (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA MEPRISE (A.) (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 20.
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'OR SE BARRE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PASSAGER DE LA PLUIE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PORTRAIT D'UNE ENFANT DECHUE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
QUAND LES AIGLES ATTAQUENT (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Videostone, 6e.
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
UN HOMME DANS LA FOULE (A., v. o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).

Les films nouveaux

J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE, film canadien de Jean Beaudin. La Clef, 5e (337-90-90) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Le Lucernaire Forum, 6e (544-57-34), Biarritz, 8e (723-69-23).
DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY, film français de Bernard Paul. Richelieu, 2e (233-56-70), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA, film français de Michel Vianey (*) Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR, film français de Luis Bunuel. U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE DERNIER DES GEANTS, film américain de Don Siegel. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE CONTINENT OUBLIE, film américain de Kevin Connor. V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).
BLACK SUNDAY, film américain de John Frankenheimer (**) V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES FRISSONS DE L'ANGOISSE, film italien de Dario Argento (**) V.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Opéra, 9e (073.34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579.33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
L'OMBRE D'UN TUEUR, film américain d'A.-M. Dawson (*). V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331.06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ASTERIX ET CLEOPATRE, film franco-belge de M. Goscinny. Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Calypso, 17e (754-10-68).

Cinéma

« J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE », de Jean Beandin

Aux environs de 1900, un couple sillonne le pays québécquois en carriole. Lui s'appelle J. A. Martin. Il est photographe ambulant. Pour la première fois, cette année-là, Rose-Aimée, son épouse, a exigé de l'accompagner dans une de ses tournées professionnelles. Pourquoi ce caprice, cette lubie ? se demandent les voisins. Parce que Rose-Aimée est fatiguée de s'occuper de sa marmaille, de sa maison, parce qu'elle a envie de connaître ce qui se passe hors de son minuscule univers. Mais aussi, plus secrètement, plus intuitivement, parce qu'elle sait que l'heure est venue de briser la routine conjugale et de se retrouver seule, face à face, avec son grand lourdaud, son grand silencieux de mari.

Sans très bien s'en rendre compte, *ce qu'entreprennent* J. A. et Rose-Aimée, c'est le voyage de noces de leur maturité. Un petit déjeuner matinal au bord d'une rivière, une halte dans un hôtel mal famé, un banquet campagnard, et voilà qu'ils redécouvrent des sentiments encrassés, des liens usés par l'habitude. Loin de leur milieu familial, confrontés à des paysages et des gens inconnus, voilà qu'ils refont connaissance l'un de l'autre. J. A. s'étonne d'entendre rire sa femme. Comment a-t-il pu oublier qu'elle était si ardente, si séduisante, si courageuse ? De son *côté, maintenant qu'elle s'est frottée* au monde, Rose-Aimée comprend mieux ce que cache de force tranquille et de dignité l'impassibilité apparente de son mari. Entre les deux époux, lentement, sourdement, quelque chose s'est remis en marche, qui est la vieille machinerie de l'amour.

Pour dire cette résurgence de la complicité et de la tendresse, pour décrire cette approche nouvelle après des années d'ankylose, Jean Beaudin brosse une suite de tableaux *qui, souvent, dépassent l'analyse* sentimentale pour atteindre à la peinture de mœurs ou au constat social. Aucune fadeur dans le récit, mais sous le couvert d'un naturalisme qui rappelle Maupassant (et parfois Tchekhov) une pudeur, une sensibilité, une délicatesse de tous les instants. Et, dans le rôle de l'intrépide et lucide Rose-Aimée, la merveilleuse Monique Mercure, prix d'interprétation féminine au dernier Festival de Cannes.

JEAN DE BARONCELLI.

★ La Clef, Bonaparte, Lucernaire Forum, Biarritz.

■ L'ancien producteur Delmer Lawrence Daves est mort le mercredi 17 août en Californie. Il était âgé de soixante-treize ans. Il avait participé à la production de quelque quatre-vingts films, parmi lesquels « Dark Passage », « Destination Tokyo », « A Summer Place », « Spencer's Mountain ».

■ L'acteur mexicain Margarito Ramirez vient de mourir à Mexico. Il était âgé de cinquante et un ans. Il avait joué dans plus de six cents films, notamment aux côtés de Glenn Ford, Kirk Douglas, Charlton Heston.

■ Le deuxième Festival de musique d'inspiration traditionnelle aura lieu les 20 et 21 août à Trégastel (Côtes-du-Nord), avec la participation de Glenmor, Djiboudjeh, Serge Kerval, Kadig, Skeb, Si Vran, Jake Walton, Melaine Favennec, Pat Shea Ran, Michaël Ryan, The Reel Union.

ARTS ET SPECTACLES

APRÈS LE DÉCÈS DU « ROI DU ROCK »

M. Carter : la mort d'Elvis Presley prive les États-Unis d'une part d'eux-mêmes

Vingt mille personnes ont défilé, le 17 août, devant la dépouille mortelle d'Elvis Presley, « le roi du rock », décédé la veille à Memphis (Mississippi). Le chanteur est inhumé ce jeudi 18 août. Dans le monde entier, les disquaires font état de ventes records de disques et de cassettes, et des vols charters ont été organisés pour permettre aux admirateurs d'Elvis Presley d'assister à son enterrement.

« La mort d'Elvis Presley prive notre pays d'une part de lui-même, *a déclaré, le 17 août, le président Carter*. Il était unique et irremplaçable. Il a surgi sur scène il y a plus de vingt ans avec un impact sans précédent qui ne sera probablement pas égalé. Sa musique et sa personnalité, qui fusionnent les styles du folklore blanc et du rythme noir, ont radicalement changé l'aspect de la culture populaire américaine, *a ajouté le président*. Son influence était immense, et pour le monde entier il était un symbole de la vitalité, de l'esprit de rébellion et de la bonne humeur de ce pays. »

Pour Johnny Halliday, Elvis Presley est « l'inventeur de la musique rock. Il chantait mieux que les autres et son jeu de scène était supérieur à tout ».

TÉMOIGNAGE

J'avais seize ans...

C'était l'été, à Nice. J'avais seize ans. L'après-midi, j'étais allée voir un film d'Elvis. C'était un western, pas très bon. J'ai oublié le titre. Je me souviens seulement de l'affiche. Il était debout derrière une barrière de ranch, des bottes de cow-boy aux pieds, et une botte posée sur un barreau de bois. Une guitare probablement au dos. Il souriait et parlait à une jeune fille. C'était un film chantant, minable dans mon souvenir.

Mais j'étais à l'époque une jeune fille de bonne famille ; j'allais au lycée ; je découvrais les classiques ; j'essayais de comprendre Phèdre, Marx, ou Freud. Bien difficile. J'allais aussi patiner au Palais de glace. Je flirtais dans les surprises-parties du seizième arrondissement.

On s'embrassait au son du Great Pretender *et d'*Only You*. Les Platters.* « Yes, I'm the great pretender. » *On n'était pas trop sûr de ce que ça voulait dire. Et puis on aimait* Bill Haley, *follement,* Rock around the clock. *Le disque était mieux que le film, ça oui.*

Mais Elvis, pour nous jeunes lycéens presque étudiants, promis à un avenir dont la bourgeoisie serait fière, pour nous Elvis était un peu vulgaire. C'était un blouson noir, un « tricheur ». Des tricheurs, il y en avait dans nos fêtes. Mais on s'en méfiait. On ne savait qui ils étaient ni où ils iraient en partant des vastes appartements qui nous accueillaient dans l'anonymat et dans l'innocence.

Alors Elvis, dans cet été d'azur, dans la salle obscure du Roxy ou du Vox, m'avait troublée. Pourtant je trouvais qu'il chantait mal. Ça ne valait pas Brassens. Brassens, *lui, parlait au cœur et à la tête.*

» Je n'osais pas y penser. Ni le dire a fortiori. Elvis avait la vulgarité, la trivialité du sexe, sa bestialité. Il faisait penser au plaisir. Tout ce que je ne savais ni dire, ni faire. Il avait la suggestion facile : un coup de rein, un plan braguette. J'ai dû rougir en silence, dans cette salle sombre. J'ai dû mordre mes lèvres, peut-être de désir.

Elvis m'avait secrètement troublée. Son cuir noir, sa violence. Ses cheveux gominés ou brillantinés, volupté populaire.

Je n'ai sans doute jamais osé dire, jamais osé penser, qu'il me plaisait. Que j'aurais aimé rencontrer des hommes qui lui auraient ressemblé.

Mais quand je suis allée à New-York, il y a sept ans, un film d'Elvis récent passait dans une salle. Elle était presque vide, et c'était l'hiver.

Un reportage sur un show d'Elvis à Las Vegas, film sur un héros solitaire, un peu gras, un peu vieux. J'avais comme point de comparaison le merveilleux Mick Jagger de Gimme Shelter, *qui passait aussi et attirait les foules odorantes de marie-jeanne le long du Park. Emotion et rêve sur Mick. Les plans de braguette étaient multipliés audacieusement sur Elvis. Pas sur Mick, qui en avait moins besoin.*

« Il est pas mal le film sur Elvis, n'est-ce pas ? Sexy *? », m'a demandé Jean-Patrice le lendemain. Lui l'avait déjà vu. « Oui, très sexy », ai-je répondu, en utilisant ce mot qui ne m'appartenait pas. La guitare agitée entre les cuisses du rocker déjà vieillissant était sexy et émouvante. Mais Elvis n'avait plus le sourire du jeune loup et les cheveux trop brillants. Il était clown et comme tel pouvait faire pleurer.*

En rentrant à Paris, j'avais dans ma valise un disque de lui. Je l'ai toujours et je l'écoute à des moments très particuliers : c'est Separate ways. *Il y a une chanson :* I slipped, I stumbled, I fell *(J'ai glissé, j'ai trébuché, je suis tombé).*

Il est mort.

NICOLE-LISE BERNHEIM.

Les commentaires de la presse

LIBERATION : le symbole du rock.

« Elvis reste le symbole du rock, malgré les torrents de guimauve dont il ne tardera pas à l'enrober. (...) D'ailleurs, l'Amérique profitera bien vite de son héros. Et se servira, consciemment ou non, de son image pour séduire des millions de jeunes à travers le monde, en particulier en Extrême-Orient. D'ailleurs, consacrant ce fait, Warhol le choisira comme un des symboles de l'Amérique, avec Marylin Monroe, la bouteille de coca et la boite de soupe Campbell. Elvis, homme-objet ? Le rock ne fut-il qu'un prétexte, comme le cinéma pour Marilyn ? Pouvait-il exister par lui-même ? Par simple exposition devant les média ? »

(ALAIN DISTER.)

ROUGE : la première idole « pop ».

« Comment ne pas me rappeler que, à l'instar de tant de filles et de garçons de mon âge, j'avais été une fan déchaînée du King. *Comment expliquer aux copains plus jeunes qui nous écoutaient, ébahis, hier, notre passion pour ce chanteur bouffi et ringard ?*

» C'est qu'avant de devenir le premier grand produit du show-biz américain, avant de donner dans la mélodie mielleuse, Elvis c'était le rock n'roll. »

(ANNA LIBERA.)

L'AURORE : le mythe peut naître.

« L'homme est mort, dépouillé de son enveloppe charnelle. Le mythe peut naître maintenant, entretenu par les trente et un navets qui, tournés entre 1960 et 1968 par Elvis Presley, le montreront toujours jeune et beau, et par les disques qui perpétueront sa voix d'or. La jeunesse des années 50 est en deuil, de lui, d'elle-même et de son passé, mais les jeunes d'aujourd'hui lui réserveront sans nul doute une niche dans leur Panthéon où coexistent pour toujours, sauvés d'un passé indistinct, James Dean, Marilyn et Bogart. »

(DOMINIQUE JAMET.)

LE FIGARO : les rois ne meurent jamais.

« Le rideau est tombé, les guitares électriques se sont tues. La mort de Presley ne pourrait être que la banale histoire d'une idole vieillie prématurément, usée par la vie facile, rongée par le succès si, derrière, ne se profilait l'image d'un grand roi déchu, éperdument seul, plongé à longueur de journée dans ses souvenirs, et qui fut, et qui demeure, l'un des plus grands chanteurs de sa génération. »

(JEAN-LUC WACHTHAUSEN.)

L'HUMANITE : sans lui...

« Sans lui Eddy Mitchell serait toujours employé de banque, Johnny Hallyday ferait les caisses des supermarchés de Sarcelles et le Golf Drouot aurait servi le thé aux secrétaires des compagnies d'assurances du boulevard Haussmann.

» Sans lui, Mick Jagger n'aurait jamais dansé autour de son nombril hermaphrodite et Tom Jones ne nous aurait jamais montré comment on peut, réellement, chanter avec ses tripes. »

(CLAUDE KROES.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : un affront à la musique.

« La France le commémore. Moi, je n'ai jamais pu écouter jusqu'au bout la moindre de ses chansons. J'ai toujours pensé qu'il était un affront à la musique et au bon goût, que le délire quasiment sexuel de ses « fans » était indécent, qu'il contribuait pour une large part à l'abrutissement des masses. Allons donc ! Elvis Presley, c'est de l'art ! Décidément, j'ai beaucoup de mal à devenir un homme cultivé. »

(RICHARD LISCIA.)

LE MATIN : il a ouvert la voie.

« Le phénomène rock tel que nous le connaissons depuis vingt ans lui doit tout. La politisation des campus américains au cours des années 60 s'est effectuée chez une jeunesse assouplie, rendue plastique et réceptive par les attitudes qu'il a mises à la mode. Elvis Presley, fils aimant et respectueux, bourgeois solidement « établi », devenu, au cours des dernières années de sa carrière, l'idole des familles heureuses, a incontestablement ouvert la voie aux multiples rebelles que le monde entier connaît aujourd'hui. »

HERALD TRIBUNE : plus qu'un chanteur, un phénomène.

« Elvis Presley était le premier et la plus grande vedette du rock n'roll américain. (...) Comme Franck Sinatra dix ans auparavant, et les Beatles dix plus tard, Elvis Presley était plus qu'un chanteru, c'était un phénomène. (...) Il a marqué pendant vingt ans la conscience musicale d'une nation. »

(MOLLY IVINS.)

Exposition

Un graphiste à la manière américaine

Illustrations de presse, affiches en tous genres, couvertures de magazines, de livres pour enfants et adultes, pochettes de disques, cinéma d'animation... Milton Glaser a exploré à peu près tous les médias. Qui, aux Etats-Unis, n'a été, d'une manière ou d'une autre, en contact avec sa production ? Une production terriblement éclectique, qui ne situe pas son homme d'emblée. C'est en tout cas ce qu'on ressent devant les quelque cent cinquante numéros qui, au Centre de création industrielle, en brosse le panorama.

Milton Glaser est né en 1929 à New-York ; il a étudié l'art graphique à la Cooper Union Art School, et la gravure avec Giorgio Morandi à Bologne, ce qui explique peut-être une bonne partie de ses sources. En 1954, il fonde, avec Seymour Chwast, les Push Pin Studios, un des bureaux de recherche d'arts graphiques les plus connus des Etats-Unis ; il enseigne à l'école d'arts visuels de New-York. Il est directeur graphique du New York Magazine... C'est l'un des plus connus, sinon le plus connu des graphistes « designer » américains.

Un artiste d'un genre qui n'a pas véritablement d'équivalent en France, où ceux qui percent dans ce domaine le doivent à un coup de patte, à un univers personnel, à un style propre reconnaissables entre tous : Folon, par exemple. Le style de Glaser, c'est un peu de ne pas en avoir, ou plutôt d'en avoir une quantité, inspiré de l'art d'hier et d'aujourd'hui, de l'art oriental, des tapis arabes, de l'art musulman, aussi bien que du style art déco, de Magritte ou de Max Ernst, que de Beardsley ou de Seurat.

Glaser doit assurément beaucoup aux surréalistes, et a dû pas mal méditer sur les associations insolites d'objets. Homme très cultivé — il dispose visiblement d'un énorme matériel d'images, — il a la tête pleine d'idées et de références, et se comporte comme si, à chaque programme graphique, pouvait répondre un style, une manière. En tout cas, il pastiche à coups de clins d'œil. Et cela va, même bien. C'est ainsi qu'on peut retrouver une petite machine à écrire Olivetti en bonne place sur une étagère avec les livres et des objets en trompe-l'œil, imitant une marqueterie qui pourrait sortir du studio du duc de Montefeltre, à Urbino ; où encore, la même machine au milieu des fleurs, à côté d'un bon gros chien et d'une paire de pieds chaussés de spartiates compliquées, le tout dessiné comme une gravure préraphaélite... Les exemples ne manquent pas de trouvailles et d'inventions plagiaires, imprégnées d'humour, de pas mal de poésie, et qui témoignent d'un sens aigu de la mise en page.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 24 août.

La disparition du fantaisiste Roger Nicolas

Le fantaisiste Roger Nicolas est mort à Paris le 17 août. Il venait de subir une trachéotomie. Il était âgé de cinquante-huit ans.

On n'entendait plus guère Roger Nicolas ces dernières années. Malade, il faisait de temps en temps une apparition sur la scène d'un café-théâtre, puis se retirait chez lui, pour écrire ces « petites histoires » qui ne trouvaient plus de chambre d'écho. C'est pourtant la radio qui, après-guerre, avait fait de Roger Nicolas un des plus célèbres chansonniers français, avec le leitmotiv qui précédait toujours ses sketches : « Ecoute, écoute... »

Né le 16 janvier 1919 à Toul (Meurthe-et-Moselle), Roger Nicolas fait ses débuts au music-hall en 1936. Successivement clown dans un cirque, comédien à l'Athénée, c'est à la Libération qu'il devient chansonnier, puis acteur dans des opérettes, telles que *Baratin*, et dans des pièces : *Bidule, Flash...*

Avec le même succès, il devient acteur de cinéma au début des années 50, dans *Ma tante d'Honfleur, le Roi du bla-bla-bla, Jamais deux sans trois*. Sa dernière pièce, *Seuls les tilleuls mentent*, est restée à l'affiche pendant plus de trois ans. Il laisse deux romans, des centaines d'histoires, et ses mémoires, *Ecoute, écoute*, publiées en 1963.

RADIO-TÉLÉVISION

POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

M. Barre recommande l'arrêt des émissions de télévision à 23 heures

Dans une lettre adressée aux directeurs des trois chaines de télévision, M. Raymond Barre, premier ministre, recommande « *d'éviter, sauf cas exceptionnel, la diffusion de programmes après 23 h.* ». Cette mesure de « *discipline* », qui devrait entrer en vigueur à partir du 1er janvier 1978, se justifie, selon M. Raymond Barre, par la « *nécessité d'économiser l'énergie* ». Le premier ministre rappelle une disposition analogue prise en 1973 par M. Pierre Messmer, précisant que celle-ci n'est plus aujourd'hui respectée.

S'il s'agit bien d'une « simple recommandation », celle-ci aura des conséquences différentes selon les sociétés de programmes. Pour FR 3, cette réduction du temps d'antenne n'aura que peu d'effets, le cahier des charges ne prévoyant que quatre heures d'émissions quotidiennes, il est très rare que les programmes se prolongent au-delà de 22 h. 30.

Selon M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1, si la majorité des soirées de la première chaine prennent déjà fin aux alentours de 23 h. (22 h. 55 ou 23 h. 15), la demande de M. Barre a cependant un côte contraignant car elle entrainera des dépenses accrues en cas de dépassement d'horaire. Il est, en effet, prévu que les frais de diffusion supplementaires seront facturés séparément par Télédiffusion de France : « *Nous supporterons ces frais lorsque les circonstances l'exigeront, en cas de retransmission de manifestations sportives, notamment.* »

Il semble donc que ce soit Antenne 2 qui ait le plus à pâtir de ces restrictions. Deux fois par semaine, la chaine de M. Jullian retient les « couche-tard », fidèles des « Dossiers de l'écran » du mardi et du « Ciné-club » du vendredi. Pour Armand Jammot, responsable des « Dossiers de l'écran », et directeur des programmes, il parait difficile, sinon impossible, de changer la formule des « Dossiers » : couper le film ? On le dénature ; écourter le débat qui le prolonge ? Les téléspectateurs seraient-ils d'accord ? Quand à commencer plus tôt : non. Avant 20 h. 30, le public n'est pas là.

Quant au « Ciné-club », il vient après « Apostrophes ». M. A. Jammot précise : « *Il faudra peut-être étudier des changements importants de la grille. Nous nous en occupons, mais rien ne sera décidé avant la fin du mois.* »

Si l'on suppose que seulement 10 % des quinze millions de téléviseurs fonctionnent après 23 heures, est-il évident que la limitation requise par M. Raymond Barre entraine de sérieuses économies d'électricité ? La consommation d'énergie des installations techniques (studios, émetteurs) est négligeable. E.D.F. précise que la puissance appelée par ces un million cinq cent mille récepteurs, fonctionnant tardivement — de 23 heures à 24 heures — serait de 390 mégawatts, ce qui représente la puissance de la plus grosse centrale hydro-électrique française, Génissiat, soit 100 tonnes de fuel chaque jour.

Arrêter les émissions à 23 heures représenterait une économie de 2 % de la consommation d'électricité faite entre 23 heures et 24 heures. Mais 23 heures n'est pas une de ces « heures de pointe » difficiles pour E.D.F. qui doit, par contre, importer du courant plus tôt dans la soirée. Alors? M. Barre demandera-t-il bientôt que les émissions ne commencent pas avant 20 heures ? Et à quelle heure seront programmées ces émissions qu'on appelle « tardives », intéressantes en général ?

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 18 AOUT

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

JEUDI 18 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Série : L'appel de l'or (d'aprés J. London, adapt. W. Ulbrich, troisième partie) ; 21 h. 45. Musique : Bel canto (Jules Bastin).

Entretien, chansons wallonnes et extraits d'opéras : l'air d'Arkel (Pelléas et Mélisande) *de Debussy, le récit du Frère Laurent* (Roméo et Juliette) *de Berlioz, l'air de Leporello* (Don Juan) *de Mozart, l'air de Boris* (Boris Godounov) *de Moussorgsky, l'air de Philippe II* (Don Carlos) *de Verdi, l'air du père* (Louise) *de Charpentier.*

22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, FILM : ELLE CAUSE PLUS... ELLE FLINGUE, de M. Audiard (1972), avec A. Girardot, B. Blier, M. Biraud, R. Carel, D. Cowl, M. Galabru.

Une aventurière surnommée « la Princesse » règne sur un bidonville et fait un trafic de fausses reliques avec les os des visiteurs imprudents que ses hommes précipitent dans une moulinette géante. Une idée loufoque qui s'effiloche vite. Un univers de pantins, de gaudrioles stupides, de sarcasmes et de méchanceté. Audiard ne fait pas le détail.

22 h., Série de l'INA : Autocritique 68-75, de M.-Cl. Schaeffer (Le verbe et la chaire).

En mai 1968, deux prêtres remettaient en cause leur rôle d'« homme de chaire », de « professionnels du sermon » ; en 1975, ils s'interrogent et s'opposent parfois. Le premier s'est marié. Le second est devenu prêtre-ouvrier.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cycle cinéma français 1968-1976) : HU-MAN, de J. Laperrousaz (1975), avec T. Stamp, J. Moreau, A. Stevenin, F. Van Pallandt, G. Rystedt.

Un acteur célèbre, qui s'est retiré du monde à la mort de sa femme, accepte de se prêter à la dangereuse expérience d'un voyage dans le futur. Science-fiction, mythe d'Orphée et forces cosmiques. Les intentions du réalisateur se perdent dans un délire d'images superbes.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Antony », d'Alexandre Dumas, avec S. Frey, C. Sellers, D. Manuel, réal. B. Frémy (rediffusion) ; 22 h., Humour-amer, par M. de Breteuil : textes de Jean Tardieu ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac (rediffusion) ; 23 h., Jean Carteret ou la transparence, par E. Driant.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Quatorzième Festival international d'art contemporain de Royan... Récital d'orgue Szigmond Szathmary : œuvres de K. Huber, W. Rihm, P. Bousch, H.-O. Ericsson ; 22 h. 30, Ram Narayan, Sarangi : Musique de l'Inde du Nord ; 23 h. 30, Huit jours à Washington... « African Diaspora : le blues » ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles, feuilleton musical ; 0 h. 10, En direct du Festival de jazz de Châteauvallon ; 1 h., Le pays de personne, voyage musical d'un buveur de thé, par G. Condé.

VENDREDI 19 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 38, Le monde merveilleux de la magie ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Sports : Championnat d'Europe de natation (en Suède) ; 13 h. 50, Téléfilm (spécial Anna Magnani) : l'Automobile (rediffusion).

Une ancienne prostituée achète une magnifique automobile et accepte de reconduire deux jeunes gens à Rome.

18 h. 5, Spécial jeunes ; 18 h. 20, Série : Les mystères de l'Ouest ; 19 h. 45, Candide Caméra ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Enquête à l'italienne, de J. de la Forterie. Mise en scène D. Crouet. Avec J. Raymond, G. Sylvia, P. Fromont.

Une réception mondaine, deux coups de feu, un mort et cinq suspects!

22 h. 30, Allons au cinéma.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Série britannique : Le monde en guerre ; 15 h. 55, Aujourd'hui, madame ; 16 h. 50, Série : L'homme à la valise ; 17 h. 39, Documentaire : La vie des insectes, de G. Calderon (Les criquets, la septième plaie d'Egypte) ; 18 h. 4, Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 44, Souvenirs : La joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La chasse aux hommes, de L. Iglesis (d'après Vialar) ; 21 h. 25, Littéraire : Ah ! vous écrivez, de B. Pivot.

Interviews de MM. Guy des Cars (le Château du clown), *et Noël Delvaux* (le Lézard d'immortalité *et* le Cirque à l'ancienne) *et de Mme Lemercier* (les Fanas du ciné).

22 h. 20, Journal.

22 h. 30, Sport : Super stars.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Histoire de France et Carroyage ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Découverte : Le monde secret des reptiles, de B. Burud, texte de M. Miller (prix du meilleur documentaire américain au Festival mondial de télévision à Hollywood en 1976) ; 21 h. 25, Documentaire : Planètes indigènes, planète Baroya, réal. Y. Dunlop, version française de M. Godelier et M. Treguer.

L'initiation des garçons dans une tribu de Nouvelle-Guinée australienne.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

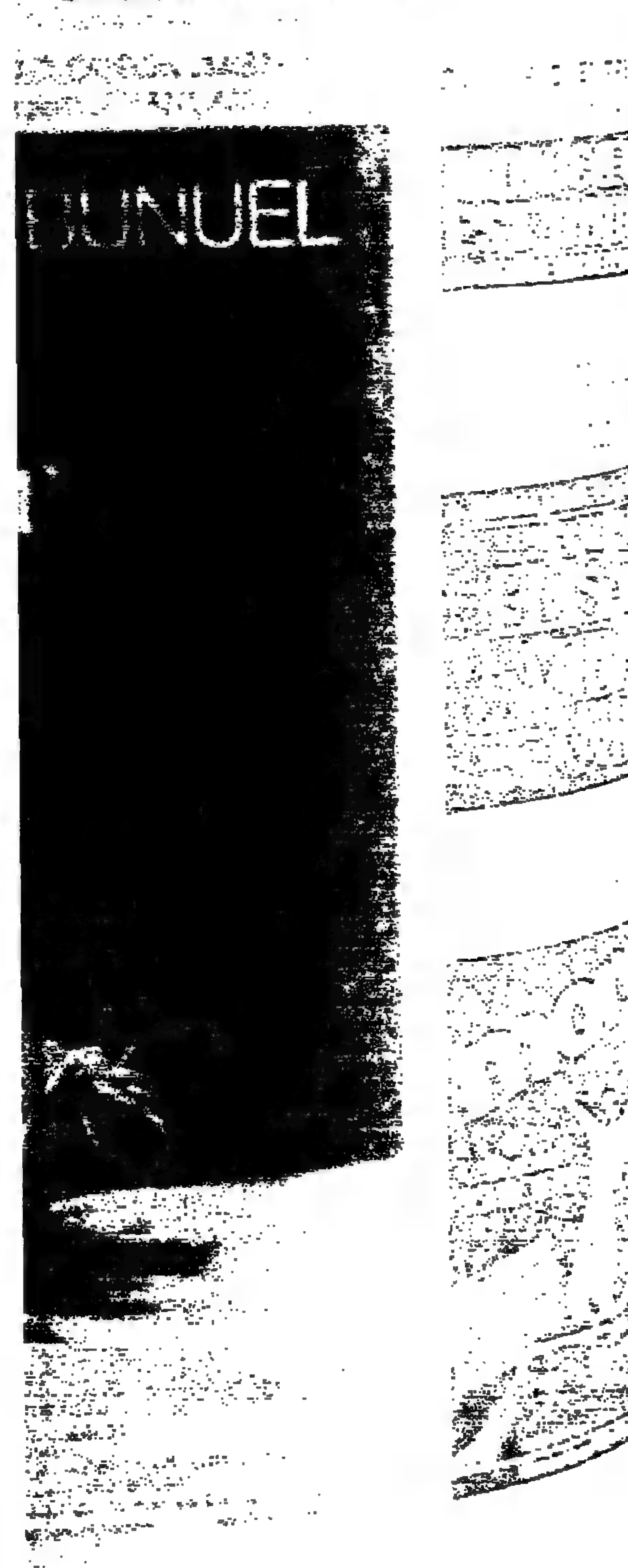
13 h. 30, Entretiens avec J. Février ; 14 h., « Guerre et Paix », de Tolstoï, adapt. G. Govy, réal. R. Jentet (rediffusion) ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent ; à 16 h. 40, L'heure de pointe ; 17 h. 32, Scriabine ; 18 h. 30, Peinture ancienne : Degas ; 19 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de J.-R. Bloch ;

20 h., Fernand Deligny, par F. Estebe et J. Couturier : « la Brèche aux loups », avec Betty Pons et Jacques Lin ; 21 h. 30, Musique de chambre... Récital d'orgue donné par A. Pagenel au studio 103 de la Maison de Radio-France : œuvres de Couperin, Bach, Lubeck, Tartini, P. Arma et Weber) ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac (rediffusion) ; 23 h., Jean Carteret ou la transparence, par E. Driant.

FRANCE-MUSIQUE

13 h., Les classiques du jazz ; 13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive : Liszt, Chopin, Schubert, Rachmaninov ; 16 h. 2, Livre des mesianges... Le clavecin : Duphly, Haydn, Poulenc... Musique française : A. Louvier, Y. Malec... Paysages parisiens : Poulenc, Auric, Milhaud ; 18 h. 2, Écoute, magazine musical ; 19 h., Jazz ; 19 h. 45, Ateliers d'enfants ;

20 h. 30, Escalades en Bulgarie : Stambolousko, Vladigerov, Izvorousko ; 21 h. 20, Nouvel Orchestre philharmonique, avec Thérèse Dussaut, pianiste, direction J.-P. Jacquillat : « le Tricorne », deuxième suite (de Falla), « Concerto pour piano en do majeur » (Roussel), « Dolor » (Rivier), « Bacchus et Ariane », deuxième suite (Roussel) ; 23 h. 30, Huit jours à Washington... La tradition blanche américaine ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, En direct du Festival de jazz de Châteauvallon ; 1 h., Le pays de personne, voyage musical d'un buveur de thé, par G. Condé.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi — offres d'emploi

Nous sommes un important Groupe et nous souhaitons nous attacher des

ingénieurs

débutants ou quelques années d'expérience

diplômés d'une Grande Ecole

(X, Centrale, Télécom., Supelec, Sup. Aéro, A.M...; double diplôme - X, Télécom... - très apprécié)

SI vous êtes ambitieux.

SI vous voulez prendre très vite des responsabilités (techniques, humaines, en Etudes ou en Production).

SI vous souhaitez travailler dans les Techniques de pointe (électronique, micro-mécanique, optique...).

Alors, téléphonez dès aujourd'hui (de 9H à 12H - 14H à 17H30) au 296.02.90 poste 221

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de RABAT organise UN

CONCOURS DE MAITRISE D'ASSISTANAT DANS LES SCIENCES CLINIQUES ET FONDAMENTALES

à partir du 15 Janvier 1978.

Les candidats de nationalité marocaine doivent adresser leur demande à LA FACULTE de *MEDECINE et de PHARMACIE* de RABAT Boite Postale n° 764 RABAT-AGDAL avant le 30 Septembre 1977.

GROUPE MINIER PRIVE recherche Pour ses Mines métalliques souterraines au MAROC Méthodes et équipements modernes

CHEF DE SERVICE MINE

Ingénieur 10 à 15 ans d'expérience minière.

Mission : Commandement et animation de l'encadrement et du personnel fond.

Responsabilité des programmes de production et de travaux neufs

Recherche d'améliorations techniques et de méthodes nouvelles

POSTE STABLE BIEN REMUNERE

Adresser C.V. détaillé à « SELETEC », Conseil en recrutement, 67009 Strasbourg Cedex Référence 743. Discrétion assurée.

COLLABORATEUR grand standing pour contacts haut niveau. Poss. gains importants. 236-12-30.

S.E.F.T. (ORGANISME D'ETAT) recherche :

TECHNICIEN

diplômé BTS ou IUT Dégagé obligations militaires. Pour contrôle et suivi de la documentation de gestion des matériels électroniques.

Ecrire avec C.V. au Service du Personnel, Fort d'Issy, 18, rue du Dr-Zamenhoff, 92132 Issy-les-Moulineaux

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche

JEUNE E.S.C.

pour ses services COMPTABLES et FINANCIERS. Ecrire avec C.V., prétentions, à n° 322, S P E R A R, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Recherche pour

AFRIQUE NOIRE

UN INGÉNIEUR

Pour assurer en second le contrôle des travaux de génie civil d'un chantier hydro-électrique comportant un barrage en remblai et des ouvrages souterrains.

Expérience professionnelle d'une dizaine d'années nécessaire.

Disponibilité rapide indispensable.

Logement en famille et véhicule assurés.

Adresser C.V. à n° 23.416, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

G. I. S.

GESTION INFORMATIQUE SYSTÈME

recrute immédiatement

ANALYSTES PROGRAMMEURS

(Réf. AP. 33)

Assembleur 370 et PL 1 apprécié

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(Réf. IA 11)

Envoyer C.V. détaillé : 48, rue du Ranelagh, 75016 Paris, ou téléphoner au 224-56-00.

Importante Société de Biens d'Equipement située à VELIZY-VILLACOUBLAY (78) recherche

AGENT DE PUBLICITÉ

(H. ou F.)

Chargé de :
- Préparation d'éditions (notices, brochures, dépliants...) ;
- Préparation des manifestations publicitaires (expositions, etc.) ;
- Envois publicitaires ;
- Tenue de la photothèque et de la documentation publicitaire.

Les candidats devront avoir une formation supérieure au BAC et une bonne connaissance de l'anglais.

Adr. C.V. et prétent. sous réf. 962/M à SWEERTS, B.P 269 - 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

UNIVERSITAT ZURICH

Auf den 16. April 1979 ist die ordentliche Professur für

MUSIKWISSENSCHAFT

wieder zu besetzen.

Voraussetzung für die Bewerbung ist die Habilitation oder eine vergleichbare Qualifikation. Bewerbungen mit Lebenslauf und Schriftenverzeichnis sind bis 15. Octobre 1977 zu richten an :

Dekanat der Philosophischen Fakultät I des Universität Zürich, Rämistr. 71 CH-8006 Zürich.

AMBASSADE DU GABON PARIS recherche

PROFESSEURS

ADJOINTS - AUXILIAIRES - TITULAIRES d'éducation physique et sportive ainsi que des

ENTRAINEURS FÉDÉRAUX

3e degré, toutes disciplines pour servir au Gabon. Personnes intéressées par cette communication prière faire parvenir candidatures au Service Culturel, AMBASSADE DU GABON, 26 bis, avenue Raphaël 75016 Paris, tél. 525-64-41 où informations complémentaires leur seront données pour constitution dossiers, mise en route rapide. Curriculum vitae et spécialité enseignée souhaités dans réponse.

demandes d'emploi

J.F. cherche STAGES SECRETARIAT, COMPTABILITE, pour formation professionnelle. — Mme PIRON, 168, rue de Paris, 93260 LES LILAS.

CADRE H., 36 a., autodidacte, 4 ans expér. gestion personnel chantier, bâtim., T.P., recherche d'urgence situation similaire. — Ecr. M. LALLEMAND, 28, rue des Tertres, 92220 BAGNEUX.

J.F., B.T.S. SECRETARIAT **TRIL. ANGLAIS, ALLEMAND** recherche POSTE **SECRÉTARIAT** REG. INDIFFER. Libre suite. Ecr. à T 75.846 M Régie-Presse, 85 bis, r Réaumur 75002 Paris.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V., rédaction, exemples, erreurs à éviter
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay

capitaux ou proposit. com.

Accueillir, écouter, conseiller pr ts vos probl. Servan Fiduciaire 10, pl. Gare, case 867, CH 1001 Lausanne. Sur rendez-vous, tél. 23-22-21/2 ou telex CH 24886

AFFAIRE VINS ROUSSILLON, bénéficiaire recherche en vue expansion commanditaire. Ecr AGENCE HAVAS n° 2028/66. 66004 PERPIGNAN, B. P. 442

occasions

A SAISIR 20 juillet au 20 septembre, PIANOS DROITS MODERNES (1970 à 1974), excédent stock exposition ou location, à vendre ancien tarif avec remise ou à louer, état neuf, avec garantie. Crédits possibles. PIANOS MAGNE, 50, rue de Rome, 75008 PARIS. M° Europe. Téléph. 522-30-90 et 21-74. Ouvert en août.

ACHAT - VENTE OCCASION Bijoux, brillants. — PERRONO 4, Chaussée d'Antin 770-83-61

autos-vente

+ de 16 C.V.

PART. à PART, de préférence vend **CAMARO 1970** nouveau modèle, première main. TEL. 569-21-83

divers

B.M.W. OCCASIONS 316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 30 L Modèles 77. Peu roulé. Garanties Auto Paris XV 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris 15e

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone **du lundi au vendredi** de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures **au 296-15-01**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

MADELEINE Propriétaire vend dans bel imm., asc., 3/3 P. et 5 P. Possib. prof. lib. 734-99-75, de 10 à 12 h 30 et 15 à 17 h.

MONCEAU Immeuble standing 210 m2 environ **BEAU 7 P.** 2 chbres de serv., bon plan. Possib. professionnel. 1.050.000 F. Tél. 266-16-65

PAUL LE LONG CHARME DE L'ANCIEN Luxueux et grands 2 pièces + 2 loggias, tout confort. 531-85-56.

GARE DE LYON Parfait état, splend appt, séj., salon, 3 ch., s. eau + s. bains, w.-c., vaste hall, cuis. équ., balc. Park., ascens. 630.000. 345-82-72.

Vincennes. Part. état, balcons, sur jard., calme, vaste séjour, 3 ch., cuis. équ., w.-c., bns, hall d'entr., park 475.000. 346-63-85.

RANELAGH, en un lot, 3 appts 180, 100, 20 m² judicieux, jamais habités, imm. 1931, de standg. 4 asc., calme absolu, vue impren., 7e ét., terrasse de plein-pied sur 2 appts 100 m². Vu urg. vis. sur place ts les jours, 19 h. à 20 h., 23, av. Léopold II, Paris (16e). *Faire offre de prix direct au propriétaire* : 15 (93) 01-33-52.

PLACE DES ÉTATS-UNIS près Dans hôtel part. grand standing 2, 3, 4 p., entrée, cuis., w.-c., s. bains, chff. cent. Imm. Surf. de 50 à 150 m2. Tél. 734-73-88.

DEVENEZ INVESTISSEUR avec 30.000 F (PEL POSSIBLE)

SOYEZ RASSURE TS RISQUES Placer son argent est un acte sérieux Sélection de programmes d'investissement dans PARIS
- Haute rentabilité immédiate
- Accroissem. rapide du capital Fiscalité avantageuse
- Location et gestion assurées

Pour une étude personnalisée GROUPE VRIDAUD - 261-52-25 + 15, rue de la Paix - PARIS Ouvert tous les jours sur R.-V.

PLACE SAINT-FERDINAND Charmant 5 p. tt cft. 140 m2 + service, standing, urgent. « TAC » 329-33-30

FRONT DE SEINE A 5 min. métro. Deux appart. 2 pièces et 4 pièces, étage élevé, luxueusement aménagés. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

HALLES Duplex 170 m2, living + 5 chb., 5e étage ss ascens., parfait état. Tél. 589-20-97

20e M° JOURDAIN Original 105 m2 dont living 30 m2 sur terrasse, 3 chbres, cuis. équipée, jolie sal. de bains, ascenseur part. Tél. 450.000 F. Tél 366-45-29.

20e M° JOURDAIN Imm. récent gd stg, 77 m2, liv. 38 m2 s/balc., chbre, jolie s. bains cuis. équip., tél., parking, vue. 380.000 F. Tél. 797-93-21

BROCHANT Dans immeuble standing GD STUDIO tt cft sur verdure. Livraison immédiate. Renseignements vente : 343-66-29 et 627-78-84.

M° VILLIERS Dans immeuble pierre de taille. 100 m², 3e étg., salon, s. à m., 2 chbres, cuis., bains. 560.000 F. Sur place, 18 août, 1, boulevard de Courcelles, 14 à 17 h.

Paris Rive gauche

PTE d'ORLEANS 300 m Superbe 2 pièces tt confl, 40 m2, impeccable, 3e ét. s/rue, ensoleillé. Exceptionnel. Prix 165.000 F. Jeudi et vendredi, 12 à 18 h : 33, rue de BAGNEUX, MONTROUGE - 253-45-08

GOBELINS Part. vend 3 pièces, s. eau, poss. bains, tél., chauff. gaz, 5e étage s/cour, asc., clair. - Tél. 222-11-13.

15e IMM. 5 P. standing, récent, *113 m2 + balcon, 23 m2 9e ét.*, plein sud, 2 bains, park. S/place 19-8, 14 à 17 h : 7, r. St-Amand.

XVe Imm. récent, séjour, chbre, tt confort, tél., 4e ét., balc. 566-02-85.

132, AVENUE FELIX-FAURE RECENT. GD DBLE LIVING, tt conft., ét. élevé, s/jard., loggia, tél. Parkg, CALME, SOL. 318.000 F. Vendredi, 13 à 19 h.

13e PEUPLIERS. Pet. imm. neuf **5 ATELIERS D'ARTISTE** de 100 à 110 m². Constr originale. Livrais. sept 78. Tél. apr. 18 h. Téléph. 589-20-97.

QUAI BRANLY 5 PIECES 125 m² confort, 2 bains, asc., soleil chambre de service, 790.000 F EXCLUSIVITE MEL. 325-60-80

Région parisienne

Fontenay-le-Fleury. « Parc Montaigne », 2 - 3 pces, avec jardin, park., téléph. 190.000. 460-14-53.

NEUILLY, 111, av. du Roule. A vendre, libres, 3 appartem. Au 6e ét. 2 pièces, cuis., entrée. A refaire. 165.000 F Au 4e ét. Asc., gd 5 p. 1.000.000. Au 2e ét. Asc., 5 pièces. 850.000. Mercredi/jeudi, de 11 h. à 18 h.

SAINT-MAUR près R.E.R. LE PARC Beau 4/5 pces, 125 m2, 4e étage, tt confort, dans imm pierre de taille récent, 2 salles de bains, 2 w.-c., balcons, grande cave. Prix 470.000 F. - S.N.C.M., 13, rue André-Bollier, 94 Saint-Maur - 283-61-74

LE VÉSINET CENTRE 4e étage, asc., jolie vue, 2 pces. 40 m² + terrasse. 190.000 F. — Ag. Terrasse, Vésinet. 976-05-90.

GENTILLY Près M° Beau 3 p. très calme, sur verdure, 1er étg, mais. part. loggia, cuis. s. bains, wc, chauff. cent., tél., cave, 220.000 T. : 588-81-84 matin Ag. s'abst.

VERSAILLES STAND., CALME, tr. beau 4 p., terrasse, dernier étage, dans parc. VUE TENNIS. Téléph. après 17 h. 950-81-17.

Province

HYERES-LES-PALMIERS (Var) Plein centre, face jardins du Casino, petit immeuble en construction, 22 logements + logement de gardien. Insonorisation très poussée. T 1 à T 4. Chauffage individ. Garantie bancaire. Prix fermes et définitifs. Prix moyen 5.000 F le m2. S.C.I. LE NEPTUNE, 2, rue Pierre-Brossolette, 83400 HYERES. T. (94) 65-14-16.

CANNES. Calme, luxe, habitable de suite. 2, 3, 4 pièces, piscine, tennis, brochure gratuite. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta, 06 LE CANNET.

LA BAULE A vendre Appt 4 pers., 56 m2, séj., 2 chbres, tél., avec GRAND BALCON PLEIN SUD, habitable tte l'année, ds centre, à 150 m mer. Prix 245.000 F. Tél. (54) 84-11-80

locations non meublées Offre

Paris

41, BOULEVARD EXELMANS Très bel appart. de caractère, entrée, gd séjour, 2 chbres, gd confort, 3.300 F. ch. compr. Sur pl. jeudi et vendr., 14 à 16 h.

Importante Société loue SANS COMMISSION APPTS neufs tout confort PARIS 19e 15-17, rue Henri-Ribière face M° Place des Fêtes 5 pièces, 100 m2, loyer 1.619 F, charges 441 F, parking 118 F.

A PARIS XIVe 26, rue des Plantes 23, rue Bénard 29, rue H.-Maindron A louer sans frais d'agence studios et 2 pièces tt confort. Tél. 266-18-65

Région parisienne

PUTEAUX RESIDENCE BELLERIVE Cuisine équipée, tél., park.

STUDIO	30 à 35 m2 env.	1.000 F + ch.
2 PIECES	46 m2 env., à partir	1.200 F + ch.
2 PIECES	60 m2 environ,	1.300 F + ch.
3 PIECES	64 m2 env., à partir	1.600 F + ch.
3 PIECES	79 m2 env., à partir	2.280 F + ch.
4 PIECES	96 m2 env., à partir	2.650 F + ch.
5 PIECES	110 m2 env., à partir	2.800 F + ch.

VISITES SUR PLACE Mardi, jeudi, samedi de 12 h à 17 h 30 (bâtiment D, 7e étage). Accès : 34, quai National, à PUTEAUX

ou sur RENDEZ-VOUS JOHN ARTHUR ET **TIFFEN** 174, bd Haussmann **766-04-66**

NEUILLY 111, av. du Roule Luxueux 5 P., balc., 2 bains, chb. de serv., asc., tél., 3.600 F. Mercredi-jeudi. 11-18 h.

locations non meublées Demande

Paris

Part. ch. 3 - 4 p., tt conft, clair, calme, de préfér. Buttes-Chaumont, Marais, Halles, Opéra. 887-35-09 (sauf matin).

Cherche GRAND STUDIO ou 2 PIECES, cuis. + salle de bns, ds quartiers Ouest et Sud-Ouest de Paris. Maxim. 1.400 F/mois, T.T.C. Agences s'abstenir. Tél. 225-53-00, poste 366, h. de bur.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons (tas banl. Loyer garanti 4.000 F maxi 283-57-02.

CHELLES RECH. PAVILLON à louer avec jardin. Loyer mensuel 1.500 F maxim. Ecr. n° 6.536, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

Immobilier (information)

525 25 25

INFORMATION LOGEMENT

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat

- un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
- une documentation sur chaque programme ;
- des renseignements juridiques et fiscaux ;
- un plan de financement adapté à votre budget ;
- un service entièrement gratuit.

Centre Etoile 49, avenue Kléber, 75116 Paris 525-25-25

Centre Nation 45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371-11-74

Centre Maine 210, avenue du Maine, 75014 Paris 539-22-17

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, M° Opéra. Frais abonnem. 310 F. 742-78-93

VS ETES MUTES EN FRANCE GRATUITEMENT NOTRE DELEGUE AU PERSONNEL MUTE EST A VOTRE DISPOSITION POUR ACCESSION A LA PROPRIETE — S A D E C, 4, rue Ch.-Lamoureux, à BORDEAUX. Téléph. (56) 44-11-03.

PR ACHETER MIEUX, VITE ET BIEN, LES GUIDES D'OR, 33, r Anna-Jacquin, 92100 Boulogne-sur-Seine. Tél. 605 07 - 52 9111 Mas provenç. ancien, 3 km. Grasse, 11.000 m², poss. diviser — 9147 Normandie, sur 4 ha, propriété bourgeoise. — 9149 Appartement luxueux, 15 km Paris. — 9146 Café, bar, brass., agenc. moderne, travail forcé. Gratuitement envoi de notre répertoire et tout détail sur les affaires ci-dessus.

appartem. achat

Août, le mois des affaires L'AGENCE LAGRANGE fondée en 1876, téléph. 266-16-65, recherche pour clientèle province, étranger, STUDIOS, APPARTEM. PARIS, NEUILLY

constructions neuves

SAINT-MANDÉ 20-22, rue Jeanne-d'Arc « JEANNE DU LAC »

IMMEUB. PIERRE DE TAILLE Confort total électrique Du STUDIO au 5 PIECES PRIX FERME ET DEFINITIF A LA RESERVATION

Ts les jrs, 11-18 h., sf mardi, ou GECOM, 747-59-50.

ISSY-LES-MOULINEAUX « LES MARRONNIERS »

DU STUDIO AU 3 PIECES

STUDIO	157.000 F
2 PIECES	241.500 F
3 PIECES	353.500 F

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION Livraison hiver 77-78

GECOM - 747-59-50

15e - LE MAROUIS Dans imm. neuf, gd standing GD 4 PCES., 101 m², 650.000 F. 2 PIECES, 49 m², 331.000 F av. loggias et tél. Vis. sur pl. ts les jours, 14 h. à 19 h. 30, sf mardi, 19-21, rue Cambronne, Paris-15e. Tél. 783-64-32, ou sur rendez-vs

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et apts. - Tél. 577-54-04.

CHAMPS-ÉLYSÉES BEAUX APPTS DE CLASSE 2, 3 ET 5 P. TEL. Belle récet. Immeuble standing. - 727-84-24.

WAGRAM BEAU 6 PIECES PLEIN SOLEIL BALC.-TERRASSE, 8e étage asc. TEL. 4.500 F T.C. - 727-84-24.

bureaux

DOMICILIATION, TEL, SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs. - 563-17-27.

villas

Bel. villa plage tourist. DJERBA (Tunisie), livg, 5 p., cuis., s. bs, buand., vérandas, terras., gar., jardin 1.000 m² avec pisc. 40.000 din. tun. 963-11-68 jusq. 14 h. 30.

Aigremont, 6 km. St-Germain, villa neuve 6 p., 2 bns, s/sous-sol total, garage 3 voit., salle jeux. 680.000 F, T.T.C. 027-57-40.

LE VESINET R.E.R. MAIS. DE VILLE s/900 m2 clos, 5 chbres, confort exceptionnel. Affaire intéress. EXCLUSITE Agence de la Mairie 976-52-52.

LE VESINET Très résidentiel 5' R.E.R. Villa pierre de taille, surface habit. 200 m2, récept., bureau, 3 chbres + chbre serv., greniers aménageables, gar. 3 voit., beau jard. d'angle. AGENCE TERRASSE, LE VESINET - 976-05-90

VENDS GRANDE VILLA, pieds dans l'eau, vue impren. sur baie de BANDOL, 3 appts + chbres d'amis et dépend. Px 1.400.000. Tél. (94) 27-28-38 (hres repas).

AIGREMONT, 6 km. Saint-Germain, villa neuve, 6 p., 2 bns, s/ss-sol total, gar. 3 voit., salle jeux. 680.000 F, t.t.c 027-57-40.

pavillons

Ablon-sur-Seine. Part. vd pavil. meulière, sous-sol, 6 p. + s. de jeux, tout confort. Terr. 410 m², 420.000 F. Vis. sur r.-v. 597-13-27.

Rech. PAVILLON LIBRE près Paris, au comptant ou viager. STE GERARD, 5, bd Jules-Ferry, Paris (11e). VOL. 33-97.

terrains

ETANGS A VENDRE *Région GIEN (Loiret)* sur terrain boisé pr construire. Téléph. (38) 05-00-58, le matin, de 9 heures à 11 heures.

Terrain à vendre centre GOUVIEUX-CHANTILLY (60), viab., perm. constr., 628 m², fac. 30 m. Px 110.000 F. TÉL. (4) 457-29-38 ou 837-37-37, de 9 à 17 h., p. 2.

maisons de campagne

110 km. Paris. *Ferme à rénover*, 5.400 m², bordure étang et bois. Becquigny, 7 km. 80-Montdidier. M. Pilgot. Px 200.000 F, à déb.

TARN Gde MAIS. CAMPAGNE pierre, poutres appar., cheminée, terr. 160.000 F. Crédit 100 %. Tél. (63) 57-56-87.

25 MINUTES MER **prox. UZÈS (30)** Sur 7.000 m² terrain arborisé au pied village pittoresq., authentiq. mas provençal de caract. comprenant partie habitation avec cheminées + fenil + très belle bergerie, aménageables à peu de frais. Puits + eau de la ville. Gros œuvre très bon état.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE A saisir avec 50.000 F compt., solde sur 20 ans possible. Total 250.000 F Tél ce jour CATRY (91) 37-09-27. Jours suivants, Uzès (66) 22-25-06, heures repas.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

---

l'agenda du Monde

reparaîtra le MERCREDI 7 (daté 8) SEPTEMBRE

Les annonces peuvent être adressées dès maintenant, soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

AUTOMOBILE

LES GAMMES 1978

Peugeot : injection et boîte cinq vitesses sur la 604 et le coupé 504 V6

Nous poursuivons la « revue de détail » des gammes 1978 commencée (*le Monde* du 18 août) par Renault. Peugeot a révélé — sans éclat — les modifications apportées à ses modèles. Elles sont importantes, notamment dans le haut de gamme, et l'on note quelques nouveautés dont nous aurons l'occasion de reparler pour la fin de l'année.

● 104 : des ceintures à enrouleur équipent, enfin, en série tous les modèles. On note l'apparition de dossiers inclinables sur la SL (6 CV) et d'une option toit ouvrant sur la GL (5 CV) et la SL. Le coupé ZS reçoit des feux de recul et des projecteurs à iode H4.

La gamme basse s'enrichit d'un modèle utilitaire, la 104 ZA, basé sur le coupé ZL (5 CV) dont la banquette arrière est remplacée par un plancher de charge.

● 304 : tous les modèles reçoivent des ceintures à enrouleur ainsi que de nouvelles roues. La SLS adopte des phares à iode H4 et les modèles diesel (sauf la fourgonnette) ont désormais un arrêt automatique du moteur par la clé de contact.

● 504 : des panneaux de portes de couleur rajeunissent les berlines GL, GLD et TI, ainsi que les familiales et breaks GL. Les GL et GLD ont des freins à disques à l'avant. Quant aux modèles diesel, l'arrêt du moteur par la clé de contact est disponible sur tous les types sauf la berline LD. Et le break LD reçoit un moteur plus gros de 2 112 cm3 et 59 ch DIN.

La nouveauté, c'est la réapparition des coupés et cabriolets à moteur quatre cylindres à injection — celui de la TI — et l'adoption du nouveau groupe et de la nouvelle boîte de la 604 TI (voir plus loin) sur le coupé à moteur V6. Ces modèles ont désormais une nouvelle présentation intérieure, et le coupé V6 reçoit, en série, les pneus Michelin TRX.

● 604 : la gamme comprend deux berlines, la SL et la TI. Cette dernière est une surprise puisque Peugeot adopte, trois ans après Volvo, l'injection sur le moteur PRV. Ainsi équipé, le six cylindres développe 144 ch DIN à 5 500 tr-/min. (au lieu de 136) et son couple maximal est amélioré (*le Monde* du 23 juillet). Autre innovation, la boîte cinq vitesses — celle de la Citroën CX TI — qui va conférer au nouveau modèle plus de nervosité dans les premiers rapports et plus de sobriété dans les deux derniers.

La TI, affichée à 52 500 F, est remarquablement équipée. Par rapport à la SL — qui garde le six cylindres à carburateurs mais reçoit une boîte quatre vitesses modifiée — elle bénéficie de glaces teintées et d'une condamnation centralisée pneumatique des quatre portes. La différence est de 6 000 F, la SL n'ayant pas augmenté. Mais elle a perdu ses glaces électriques à l'arrière. Ceci explique cela. — M. B.

A partir de l'an prochain

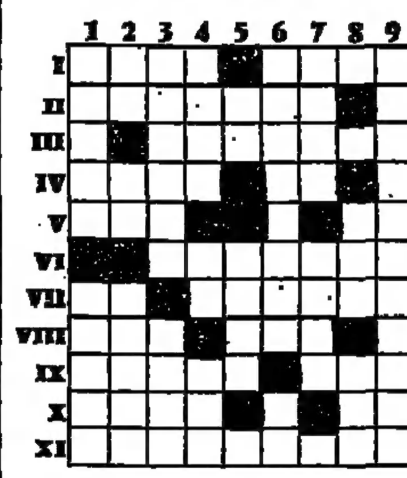
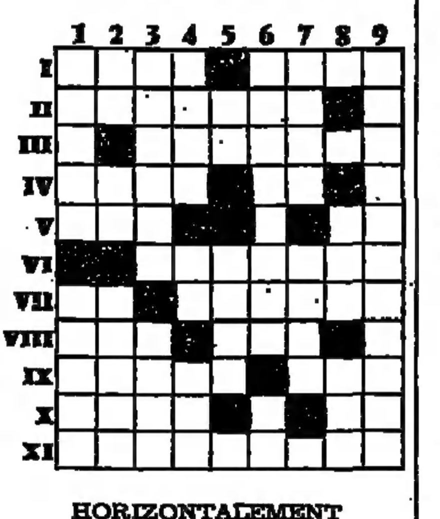
LA « COCCINELLE » NE SERA PLUS PRODUITE EN EUROPE

Volkswagen a décidé d'arrêter, dès l'année prochaine, la production de la « Coccinelle » en Europe. Le célèbre modèle, dont depuis 1937 la firme avait produit plus de 19 millions d'unités, ne sera construit, dès 1978, que par l'usine Volkswagen de Mexico à la cadence d'environ mille par jour. Les « Coccinelles » mexicaines alimenteront les marchés de l'Amérique latine et centrale, ainsi que l'Europe. Par contre, les ventes seront arrêtées aux Etats-Unis (*le Monde* du 17 août). Depuis deux ans, la firme allemande avait progressivement réduit la production de la « Coccinelle » en Europe, la supprimant successivement des chaînes de l'usine de Kassel, de Wolfsbourg et de Bruxelles. Seule l'usine d'Emden continuait à fabriquer environ cent modèles par jour. La « Coccinelle » a été remplacée par les véhicules de la nouvelle gamme de Volkswagen, notamment la Golf, de conception très différente et plus moderne.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 844

HORIZONTALEMENT

I. Ne vole pas de ses propres ailes ; Pour la calmer, il suffit de la tromper. — II. Est couvert de verrues. — III. Fourbisseurs de cuir. — IV. Sortent de l'eau ; Préfixe. — V. Eloigne d'une vallée de larmes ; Pronom. — VI. Travailleur de force. — VII. Symbole ; Découvrit. — VIII. Vieux service ; Orientation. — IX. Facilement abordable ; Devant Gudule. — X. On y philosophait ; Source de bruits divers. — XI. Se plairait peut-être.

VERTICALEMENT

1. Impression durable ; Se déclarer d'accord. — 2. Prisèrent (épelé) ; Participe ; Peut donc méditer. — 3. Anciennes réjouissances ; Partis ailleurs. — 4. Ne pardonne jamais ; Cardinaux ; Terme de jeu. — 5. Prend son temps en toutes circonstances ; Couche de couleur. — 6. Noirs de fumée ; Conjonction. — 7. Mangeait avec ses doigts ; Prénom. — 8. Récipient ; Pronom. — 9. Feraient preuve de doigté.

Solution du problème n° 1 843

Horizontalement

I. Marbres. — II. Eue ; Ara. — III. Nasse ; Cep. — IV. Trières. — V. E.O. ; S.R. — VI. Tonneau. — VII. Suait Mis. — VIII. Enns ; Ses. — IX. Itératif. — X. Créa ; Eu. — XI. Masures.

Verticalement

1. Menteuse ; Cm. — 2. Ar ; Unira. — 3. Résistantes. — 4. Buse ; Oiseau. — 5. Réèrent. — 6. Eon ; Sage. — 7. Sacs ; Emet. — 8. Ré ; Saisie. — 9. Papyrus ; Fut.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18-08-77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 19-8-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 18 août à 0 heure et le vendredi 19 août à 24 heures :

La France demeurera sous l'influence de masses d'air humide et instable associées à une zone dépressionnaire qui évoluera lentement sur l'Europe occidentale.

Vendredi 19 août, sur le Midi méditerranéen, après quelques ondées matinales sur la Corse et l'extrême Sud-Est, le temps sera souvent ensoleillé, tandis que le vent s'orientera au nord-ouest et deviendra assez fort près du golfe du Lion. Ailleurs, le ciel sera variable, généralement nuageux. Des ondées éparses seront accompagnées d'orages l'après-midi ou le soir. Du Bassin parisien aux frontières de l'Est et du Nord-Est, des brouillards matinaux disparaîtront assez rapi- ques bancs de brume sur le Sud-Ouest, où des pluies assez abondantes sont à craindre en fin de journée.

Sur l'ensemble du pays, les températures demeureront relativement basses pour cette époque de l'année.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 août ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 34 et 21 degrés ; Biarritz, 21 et 14 ; Bordeaux, 20 et 14 ; Brest, 21 et 14 ; Caen, 24 et 9 ; Cherbourg, 20 et 10 ; Clermont-Ferrand, 17 et 8 ; Dijon, 20 et 15 ; Grenoble, 25 et 14 ; Lille, 20 et 13 ; Lyon, 25 et 14 ; Marseille, 32 et 20 ; Nancy, 22 et 15 ; Nantes, 23 et 12 ; Nice, 27 et 20 ; Paris - Le Bourget, 23 et 14 ; Pau, 20 et 12 ; Perpignan, 27 et 16 ; Rennes, 22 et 11 ; Strasbourg, 26 et 16 ; Tours, 23 et 10 ; Toulouse, 20 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 20 degrés ; Amsterdam, 16 et 15 ; Athènes, 32 et 23 ; Berlin, 21 et 13 ; Bonn, 20 et 15 ; Bruxelles, 20 et 16 ; Le Caire, 35 (max.) ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 22 et 13 ; Genève, 24 et 14 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 19 et 14 ; Madrid, 25 et 13 ; Moscou, 15 et 5 ; New-York, 32 et 21 ; Palma-de-Majorque, 29 et 20 ; Rome, 29 et 21 ; Stockholm, 22 et 10 ; Téhéran, 39 et 26.

SPORTS

NATATION

CHAMPIONNATS D'EUROPE

La réussite précoce de Gerald Mörken

Deux records du monde ont été battus, mercredi 17 août, à Jönköping, au cours de la deuxième journée des championnats d'Europe. Petra Thumer (R.D.A.) a amélioré celui du 400 mètres nage libre en 4 min. 8 sec. 91 (ancien record, 4 min. 9 sec. 89) et Gerald Mörken (R.F.A.) celui du 100 mètres brasse en 1 min. 2 sec. 86 (ancien record, 1 min. 3 sec. 11). Déjà détentrice des records mondiaux des 400 mètres et des 800 mètres, championne olympique à Montréal en 1976 sur les mêmes distances, Petra Thumer a été inquiétée jusqu'au bout par la Néerlandaise Annelies Mas (4 min. 9 sec. 40), et c'est pour une bonne part cette concurrence inattendue qui est à l'origine de l'établissement du record du monde.

De notre envoyé spécial

Jönköping. — Gerald Mörken a fait la preuve que, contrairement à certaines idées admises, la réussite en natation pouvait être rapide, et ne passait pas forcément par un travail de forçat. A dix-huit ans, pour sa première sélection dans une grande compétition internationale, il a tout simplement battu le record du monde du 100 mètres brasse de vingt-cinq centièmes de seconde. L'année dernière, au moment des Jeux olympiques de Montréal, son nom n'apparaissait pas dans les tableaux de performances. C'était un bon nageur, en progrès constants, mais sans plus. Rien n'annonçait qu'il deviendrait champion d'Europe en 1977 et qu'il prendrait la suite de l'Américain John Hencken dans la chronologie du record du monde.

Gerald Mörken n'a rien d'un phénomène. Grand (1,83 mètre), mais d'une taille raisonnable si on la compare à la stature d'autres champions dans ce sport, svelte avec ses 72 kilos, il n'offre pas grand-chose à l'œil qui retienne l'attention. Tout juste voit-on, au bon endroit, le muscle jouer sous la peau. Bien sûr Mörken a beaucoup nagé, mais son bilan à l'entraînement n'est en rien comparable au bagne nautique que d'autres acceptent, sans d'ailleurs obtenir d'aussi bons résultats. Le nouveau détenteur du record du monde limite à trois heures par jour la part qu'il réserve au sport. Deux heures et demie dans la piscine, une demi-heure d'exercices de musculation. Quelquefois un peu plus, quelquefois un peu moins. Ce n'est pas grand-chose pour la natation moderne qui réclame, d'une manière générale, un effort beaucoup plus soutenu.

Un don intelligemment travaillé

Si Gerald Mörken a d'évidence reçu le don de bien nager, il s'agit d'une qualité qui doit être intelligemment travaillée, dans un style aussi particulier que la brasse. Le nageur de crawl doué rencontre à tous égards de moindres difficultés.

Le crawl est la nage naturelle par excellence — le mouvement des bras et des jambes est, à bien observer, la réplique de la marche — et laisse libre d'accélérer, de changer de rythme selon la volonté et les ressources de chacun. L'attaque des bras et le battement de pieds sont complémentaires, mais aucune synchronisation n'est vraiment nécessaire, chaque source de propulsion est, en quelque sorte, autonome. C'est un style « sauvage », fait de mouvements relativement brutaux qui permettent toutes les fantaisies.

A l'inverse, l'efficacité en brasse repose, en priorité, sur la coordination permanente des gestes. C'est le plus technique de tous les styles. Il ne suffit donc pas d'être doué pour réussir et c'est la raison pour laquelle la brasse supporte d'être pratiquée par des nageurs relativement « vieux ». La conquête de la maîtrise vient quelquefois avec l'âge si d'aventure le nageur est peu ou moyennement doué et éprouve des difficultés à bien coordonner ses gestes. Ce n'est apparemment pas le cas de Gerald Mörken qui a gagné trois secondes en un an.

FRANÇOIS JANIN.

LES RESULTATS

MESSIEURS

100 mètres brasse. — 1. Gérald Mörken (R. F. A.), 1 min. 2 sec. 86 (nouveau record du monde) ; 2. Giorgio Lalle (Italie), 1 min. 3 sec. 81 ; 3. Walter Kush (R. F. A.), 1 min. 4 sec. 17.

400 mètres quatre nages. — 1. Sergeï Fesenko (U. R. S. S.), 4 min. 26 sec. 83 ; 2. Andreï Smirnov (U. R. S. S.), 4 min. 28 sec. 80 ; 3. Csaba Sos (Hongrie), 4 min. 29 sec. 24.

200 mètres libre. — 1. Peter Nocke (R. F. A.), 1 min. 51 sec. 72 ; 2. Andreï Krylov (U. R. S. S.), 1 min. 51 sec. 77 ; 3. Marcello Guarducci (Italie), 1 min. 52 sec. 35.

DAMES

100 mètres papillon. — 1. Andrea Pollack (R. D. A.), 1 min. 0 sec. 61 ; 2. Christiane Knackle (R. D. A.), 1 min. 0 sec. 71 ; 3. Ineke Ran (Pays-Bas), 1 min. 3 sec. 40 ; ...7. Patricia Clug (France), 1 min. 4 sec. 54.

200 mètres dos. — 1. Birgit Treiber (R. D. A.), 2 min. 13 sec. 10 ; 2. Ulrike Richter (R. D. A.), 2 min. 16 sec. 67 ; 3. Camen Bunaciu (Roumanie), 2 min. 17 sec. 98.

400 mètres libre. — 1. Petra Thumer (R. D. A.), 4 min. 8 sec. 91 (record du monde) ; 3. Annelies Mas (Pays-Bas), 4 min. 9 sec. 40 ; 3. Barbara Krause (R. D. A.), 4 min. 14 sec. 39.

Omnisports

LES JEUX UNIVERSITAIRES ONT DÉBUTÉ A SOFIA

Les neuvièmes Jeux universitaires ont été ouverts le 17 août à Sofia (Bulgarie) en présence de M. Todor Jivkov, premier secrétaire du parti communiste et président du Conseil d'Etat, devant soixante mille spectateurs rassemblés au stade Vassil-Levski. Ces Jeux dureront onze jours et regrouperont plus de quatre mille concurrents venus de quatre-vingt-trois pays. Plusieurs champions olympiques seront présents, notamment les athlètes Juantorena et Wzola. La délégation de la République populaire de Chine, représentée par trente-huit concurrents, sera l'attraction de ces Jeux universitaires. La délégation française, conduite par le gymnaste Henri Boerio, sera forte de cent quatre - vingt - douze membres.

AUTOMOBILISME. — La direction de Elf-France a annoncé, le 17 août, que son association avec le constructeur Ken Tyrell, qui date de 1968, se poursuivra la saison prochaine. Patrick Depailler pilotera en 1978 la nouvelle Tyrrell 008.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 août 1977 :

DES DECRETS

● Fixant les conditions d'octroi de prêts aidés par l'Etat pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs (1) ;

● Conférant les rang et appellation de général de corps d'armée, promotion, nomination, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

UN ARRETE

● Relatif à la composition et à l'appel de la fraction de contingent 1977/10.

(1) Ce texte sera ultérieurement publié en fascicules séparés.

Visites, conférences

VENDREDI 19 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, drugstore dans hall R.E.R., Mme Allaz : « Les quartiers de la Défense ».

14 h. 30, métro Champs-Elysées-Clemenceau, Mme Hulot : « Flânerie sur les Champs-Elysées ».

14 h. 30, 107, rue de Rivoli, Mme Legregeois : « Musée des arts décoratifs ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Oswald : « Les ateliers des liciers des Gobelins ».

15 h., façade, église Saint-Gervais, Mme Saint-Girons : « Le quartier du Marais ».

15 h., 11, place Marcelin-Berthelot, Mme Vermeersch : « Le Collège de France et son quartier » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h., 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins » (en anglais).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Les hôtels du Marais illuminés » (A travers Paris).

15 h., 145, boulevard Saint-Germain : « Vieux village de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Camus).

14 h. 30, 11, quai de Conti : « Exposition pèlerinage à Watteau » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

15 h., sortie métro Pont-Marie : « De l'hôtel de Sens à celui de la Brinvilliers » (Paris et son histoire).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

INDUSTRIE

LE CONTROLE DE L'ÉTAT SUR LA SIDÉRURGIE

M. Paul Camous est placé à la tête d'une mission interministérielle

Les deux grands groupes sidérurgiques français, Denain-Nord-Est-Longwy et Marine-Wendel, qui contrôlent Usinor, Sacilor-Sollac et Solmer, vont recevoir des prêts publics du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) dans le cadre du plan de redressement de la profession et seront désormais assujettis au contrôle financier et économique de l'État pour une durée de cinq ans renouvelable. Ce contrôle sera exercé par une mission interministérielle instituée par le conseil des ministres du 17 août (voir page 5). Elle comprendra des représentants du ministère de l'économie et des finances, du ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et du ministère du travail.

M. Paul Camous a été placé à la tête de cette mission. Il disposera de tous pouvoirs d'investigation sur pièces et sur place, siégera avec voix consultative aux séances des conseils d'administration et présentera un rapport annuel au gouvernement.

Une première

Ce n'est pas la première fois que l'État vient en aide à la sidérurgie. En 1966, puis en 1971, les maîtres de forge avaient déjà bénéficié d'une aide publique sous forme de prêts du F.D.E.S. En revanche, c'est la première fois qu'un gouvernement décide de créer une mission interministérielle pour contrôler l'usage qui sera fait des fonds avancés par la collectivité. Ce qui surprend, ce n'est pas qu'une telle décision ait été prise, mais bien qu'elle ne l'ait pas été plus tôt.

De quels pouvoirs disposera cette mission, dont la création a été accueillie sans enthousiasme, c'est le moins que l'on puisse dire, à la Chambre syndicale de la sidérurgie française ? Les exemples ne manquent pas, remarquent les mauvais esprits, de contrôleurs d'État dans d'autres secteurs, dont le rôle reste mineur, voire inexistant. Affaire d'hommes, sans doute ; affaire de choix politique, surtout, tant il est vrai que le pouvoir de ces contrôleurs est proportionnel à la volonté de l'autorité de faire respecter ses vues... lorsqu'elle en a. Ce n'est pas faire injure à M. Camous, homme de caractère, que d'affirmer que sa seule bonne volonté ne saurait suffire. Bras séculier de la puissance publique, jusqu'où celle-ci voudra-t-elle utiliser ses services ?

On peut d'ailleurs se demander si le dispositif institué dans la sidérurgie sera étendu à d'autres secteurs. Les grandes entreprises métallurgiques ne sont pas les seules à bénéficier de l'aide de l'État : la construction navale, l'industrie du bois et du papier devraient également recevoir un soutien financier public. Y créera-t-on des missions interministérielles de contrôle ? Avec les mêmes compétences que la première, ou avec des pouvoirs plus étendus ? Ou bien limitera-t-on le contrôle de l'État à la sidérurgie, en raison de son lourd héritage ?

A ceux qui voient, dans l'initiative gouvernementale, un accroc à l'option libérale de M. Barre, les collaborateurs du premier ministre — très attaché à la mise en place de la mission de contrôle — ont beau jeu de répondre que les groupes privés qui sollicitent l'aide publique se placent dans le cadre d'un « libéralisme contractuel » : ils doivent, dès lors, accepter de voir l'État imposer son contrôle.

Celui-ci n'interviendra d'ailleurs pas dans la gestion des entreprises aidées, mais se contentera, dit-on, de vérifier que les engagements pris sont respectés. Ne serait-il pas souhaitable, à ce propos, que ces engagements soient rendus publics dans le détail ? On éviterait ainsi les polémiques du genre de celle qui a suivi l'annonce de deux mille cinq cents licenciements par Sacilor-Sollac...

Dans son principe, le contrôle de l'utilisation des fonds publics est une bonne chose, dès lors qu'il s'appuie sur un plan précis dont l'exécution est vérifiable. L'existence d'un tel dispositif aurait peut-être permis d'éviter, naguère, un certain nombre d'erreurs qui, au-delà de la grave crise conjoncturelle que connaît la sidérurgie, ont placé cette industrie dans sa situation désastreuse d'aujourd'hui. A tout le moins, ce contrôle aurait-il évité à la collectivité nationale la pénible impression de subir tous les inconvénients du bailleur de fonds, sans en avoir les avantages..

PHILIPPE LABARDE.

UN COLLABORATEUR DE M. BEULLAC

Né en 1922 à Nice, ancien élève du lycée de cette ville où il a fait la connaissance de M. Christian Beullac, M. Paul Camous, licencié ès lettres, a commencé sa carrière dans l'administration préfectorale en septembre 1944 comme chef de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes. Après avoir occupé divers postes, il est entré comme conseiller technique au cabinet de M. Louis Jacquinot, ministre d'État (1958).

Préfet délégué pour le département du Val-de-Marne de 1964 à 1967, préfet hors cadre, directeur du cabinet de M. Olivier Guichard, d'avril 1967 à février 1969, au ministère de l'industrie puis à celui du Plan et de l'aménagement du territoire, M. Paul Camous a occupé en 1968-1969 les fonctions d'administrateur d'Elf-Erap avant d'être nommé successivement préfet de la Loire (1969-1973), de la région des pays de la Loire et de la Loire-Atlantique (1973-1976).

Professeur à l'Institut international d'administration publique depuis 1959, membre du conseil d'administration de l'association du corps préfectoral depuis 1949, M. Paul Camous avait été nommé directeur du cabinet de M. Christian Beullac, ministre du travail, en août 1976, puis chargé de mission en octobre 1976.

LES RÉACTIONS

C.G.T. : le gouvernement va veiller au démantèlement de la sidérurgie.

La création d'un contrôle d'État sur la sidérurgie ne fait « *que rendre plus évidente et scandaleuse la subordination de la puissance publique aux intérêts exclusifs des grandes sociétés privées* », déclare la Fédération C.G.T. de la métallurgie. Cette mesure signifie « *en réalité* » que le gouvernement veillera à la « *pleine application* » du plan de « *démantèlement de la sidérurgie et des vingt mille licenciements qui en découlent* ». Pour la C.G.T., la nationalisation est la seule solution pour remettre la sidérurgie sur une base « *saine* » capable de satisfaire les besoins des travailleurs, ajoute le communiqué.

C.F.D.T. : une mesure normale, mais tardive.

Pour la C.F.D.T., la création d'une mission de contrôle est « *une mesure en soi normale, bien que tardive, mais elle ne changera rien aux orientations du « plan acier » et de ses conséquences sociales, à propos desquelles la C.F.D.T. renouvelle son opposition formelle* ».

M. Jacques Chérèque, président de la Fédération de la métallurgie C.F.D.T., a précisé qu'il était particulièrement « *scandaleux* » que les sidérurgistes reçoivent des fonds d'État tout en poursuivant une politique de licenciements.

F.O. : un acte positif.

La décision d'instituer un contrôle est un « *acte positif* », estime la Fédération de la métallurgie F.O., qui est la seule à avoir signé avec le patronat de la sidérurgie « *la convention de protection sociale* ». Elle regrette cependant que les « *attributions réelles* » de la mission interministérielle n'aient pas été définies, non plus que les moyens qui lui seront fournis. Pour F.O., « *il est absolument nécessaire* » que cette mission contrôle à la fois l'utilisation des aides de l'État en matière d'investissements et veille à l'application correcte et intégrale de la convention sociale.

M. FERRY : un principe depuis longtemps acquis.

« *Une loi de 1955 prévoyait déjà la possibilité d'assujettir à une mission de contrôle les entreprises ayant fait appel au concours financier de l'État. La décision du conseil des ministres ne constitue donc pas dans son principe une innovation* », a déclaré M. Jacques Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française. « *En fait, elle consistera surtout à formaliser des rapports de concertation qui existaient déjà entre la puissance publique et les entreprises concernées. En effet, depuis le plan professionnel de 1966, ces entreprises présentaient chaque année aux ministères intéressés et au commissariat général du Plan, des rapports détaillés sur l'évolution de leur situation, tout particulièrement sur la réalisation et le financement de leurs programmes d'investissement.* (...)

» *L'existence, pour cinq ans, d'une mission de contrôle auprès de certains groupes doit permettre en tout cas de leur épargner les critiques totalement injustifiées qui leur ont été faites lors de récents débats.* »

CONJONCTURE

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A RETROUVÉ EN JUIN SON NIVEAU DE FÉVRIER

L'indice mensuel de la production industrielle en France s'est inscrit à 128 en juin, contre 125 en mai (base 100 en 1970), soit une augmentation de 2,4 % en un mois. Par rapport à juin 1976, l'indice mensuel progresse de 4 %. En mai, l'indice avait régressé de 1,6 %, revenant de 127 à 125.

Le niveau de juin avait déjà été atteint en février dernier. C'était le point le plus haut atteint avant la crise (juillet-août 1974), qui n'avait été dépassé (129) qu'en novembre 1976, janvier puis mars 1977. C'est dire que depuis huit mois la production industrielle plafonne à peu près au niveau le plus haut atteint trois ans auparavant. M. Boulin commentant ces résultats a déclaré : « *Ce qui me paraît essentiel, c'est que notre industrie a retrouvé des niveaux de production relativement élevés, nettement supérieurs à ceux de 1976.* »

De son côté, l'indice trimestriel de la production industrielle, plus représentatif que l'indice mensuel — il couvre un champ plus large, incluant notamment les biens d'équipements — s'est inscrit à 129 au premier trimestre 1977 (base 100 de 1970), contre 125 au dernier trimestre 1976 ; soit une progression de 3,2 %. La production de biens d'équipement passe de 136 à 142, ce qui représente une progression de 4,4 %. La production de biens intermédiaires augmente, elle, de 4,3 %. Seul l'indice des biens de consommations plafonne à un niveau élevé, qui dépasse largement le point haut d'avant la crise.

A L'ÉTRANGER

LE GOUVERNEMENT DE BONN S'APPRÊTERAIT A PRENDRE D'IMPORTANTES MESURES DE RELANCE

Francfort. — Malgré tous les démentis officiels, les rumeurs continuent d'aller bon train, en Allemagne, sur les mesures que s'apprêterait à prendre le gouvernement fédéral pour relancer la croissance économique. Il paraît maintenant acquis que l'effort portera principalement sur deux points :

● Les impôts directs des contribuables seront vraisemblablement diminués l'an prochain d'un taux pouvant aller jusqu'à 10 % ; en outre, un nouveau barème des impôts favorisant les faibles revenus sera mis en place pour la fin de 1978 ;

● L'État fédéral augmentera ses dépenses d'un taux supérieur à celui prévu dans le cadre du budget 1978.

Ces deux mesures devraient être accompagnées d'un abaissement du taux de l'escompte à 3 % contre 3,5 % actuellement. (*Le Monde* du 11 août.) Le ministère des finances évoque aussi la possibilité d'un abaissement des impôts pour les entreprises qui consentiraient à augmenter leurs investissements au-delà de ce qu'elles avaient prévu initialement. Cette dernière mesure se heurte pourtant à une vive résistance des syndicats, qui estiment que la baisse du taux d'imposition sur le capital, entrant en vigueur le 1er janvier prochain, constitue à elle seule une incitation supplémentaire à investir pour les sociétés. — (*Agefi.*)

Du pétrole dans le Sinaï ?

SPÉCULATION EFFRÉNÉE A LA BOURSE DE TEL-AVIV

Dans l'espoir de faire tomber la fièvre spéculative qui se développe à la Bourse de Tel-Aviv, après les rumeurs faisant état d'une découverte de pétrole dans le Sinaï, les cotations ont été arrêtées durant plus d'une heure, mercredi 17 août. Depuis le début de la semaine, les valeurs pétrolières israéliennes et, par effet d'entraînement, les autres actions, s'arrachent littéralement. Une hausse sans précédent les a portées le 16 août à leur plus haut niveau historique, le mouvement s'accompagnant d'un gonflement considérable des transactions, cinq fois plus fortes qu'en moyenne. Des queues se sont formées mercredi matin devant les bureaux des agents de change de Tel-Aviv. En France, il faut remonter au début des années 50, avec la découverte de pétrole à Parentis et la flambée de l'action Esso qui s'ensuivit, pour retrouver un tel exemple de cohue.

Les agents de change israéliens s'inquiètent maintenant des conséquences que pourrait avoir sur le marché et sur l'économie du pays un démenti aux informations qu'a laissé filtrer — un peu trop vite à leur goût — le ministre de l'énergie.

UNE DURE ANNÉE POUR LES SALARIÉS BRITANNIQUES

En Grande-Bretagne, l'écart entre les augmentations salariales et le coût de la vie a probablement atteint son maximum, reconnaît-on au ministère de l'emploi. Selon les statistiques de ce ministère, la progression des salaires au cours des douze mois écoulés, jusqu'à juin dernier, n'a été que de 9 % tandis que le taux d'inflation s'est élevé à 17,7 % pendant la même période, ce qui représente une baisse de 7 % du pouvoir d'achat. Pendant ces douze mois, les majorations de salaires ont été maintenues au-dessous de 10 % pour la première fois depuis cinq ans, précise le ministère de l'emploi, qui souligne que le taux d'inflation est désormais en baisse.

D'autre part, pour appuyer ses appels à la modération dans le domaine des salaires, le gouvernement britannique vient d'avertir les entreprises qu'elles risquaient d'être privées du concours de l'assurance-crédit à l'exportation au cas où elles accorderaient des augmentations excessives à leur personnel. Il les avait déjà prévenues auparavant qu'*elles pourraient être privées de* commandes de l'État et des diverses subventions et allègements fiscaux dont elles bénéficient, notamment au titre des investissements. La trésorerie est intervenue ces derniers jours auprès de deux firmes — dont la filiale britannique du groupe alimentaire américain Heinz, — qui se proposaient d'accorder à leurs employés des augmentations supérieures au plafond de 10 % fixé par le gouvernement. — (A.F.P., Reuter.)

● *Le plus puissant syndicat britannique*, celui des transports (T.G.W.U.), dirigé par M. Jack Jones, vient d'annoncer qu'il s'opposera, en septembre, lors du congrès de la Confédération syndicale (T.U.C.) à la « règle des douze mois » qui veut qu'un intervalle d'un an soit respecté entre deux augmentations salariales. Or, c'est le seul point de la politique sociale de M. Callaghan qui a obtenu l'aval du T.U.C. (*A.F.P.*)

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La banque américaine Harris Bank and Trust Corporation* va prendre une participation de 5 % dans le capital de la banque Hervet, qui se classe au vingt-sixième rang des banques françaises de dépôts. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique menée depuis 1974 par la banque Hervet en vue d'élargir son conseil d'administration. Cette politique s'était traduite début 1977 par la participation au capital de la Caisse des dépôts et consignations (4,12 %) et de la société Finance-Participation (4 %), filiale de la Société privée de gestion financière (S.P.G.F.).

A l'étranger

● *La balance commerciale du Brésil a été excédentaire* de 353 millions de dollars pendant les sept premiers mois de l'année, alors qu'au cours de la même période de 1976 elle avait été déficitaire de 1,5 milliard de dollars. Le ministère brésilien des finances ne donne pas d'explication à ce redressement imputable, à l'évidence, aux cours élevés du café.

● *En Allemagne de l'Ouest*, les prix de détail ont augmenté de 0,1 % en juillet par rapport à juin. En un an, la hausse est de 4,3 %. L'augmentation annuelle des prix aurait été moins élevée en mai (+ 3,8 %) et en juin (+ 4 %).

● *Aux États-Unis*, les prix de gros ont baissé pour le second mois consécutif. L'indice, après avoir diminué de 0,7 % en juin, a marqué une baisse de 1 % en juillet. Ce repli est à nouveau dû à la baisse des prix agricoles *(— 1,8 % en juillet), les prix des* produits industriels augmentant de 0,5 % — *(Agefi, A.F.P.)*.

Conflits et revendications

● *Les délégués de la C.F.D.T. de l'entreprise textile Deffrenne*, à Roubaix, ont décidé de faire appel du jugement de référé rendu par le tribunal de grande instance de Lille, le 29 juillet (*le Monde* du 31 juillet). Ce jugement demandait au personnel d'évacuer les lieux avant le 22 août. La C.F.D.T. a engagé également une demande de sursis à exécution aux dispositions du jugement auprès de la cour d'appel de Douai. Elle espère ainsi repousser la décision d'évacuation de l'usine à la mi-septembre. — *(Correspondance.)*

Emploi

● *Dans la Sarthe*, les soixante-cinq salariés des Fonderies Seine-et-Sarthe, à Tuffé, ont appris le 17 août, à leur retour des congés payés, que leur entreprise dont le siège social est à Saint-Denis, avait déposé son bilan. Occupant cent quatre-vingts ouvriers en 1950, cette fonderie avait vu ses effectifs diminuer régulièrement, d'abord du fait de la modernisa- dégradation du marché de la fonte « ménagère ».

Cette fermeture revêt un aspect social assez dramatique dans une localité de mille deux cent soixante-quinze habitants, chef-lieu d'un canton rural où elle était la seule industrie « lourde ». Seules une dizaine de personnes pourront, semble-t-il, bénéficier des avantages de la pré-retraite. — *(Corresp.)*

Énergie

● *La production pétrolière du Venezuela* a progressé de 3 % au cours du premier semestre par rapport à la période correspondante de l'an passé. Elle s'est établi ne moyenne quotidienne à 2 265 700 barils (113 millions de tonnes-an), en augmentation de 66 000 barils par jour (13,3 millions de tonnes-an), par rapport au premier semestre de 1976. — *(A.F.P.)*

● *L'Iran a produit en 1976 294 millions de tonnes de pétrole brut*, dont 259 millions ont été exportées. Dans ce total, la part de la société nationale iranienne des pétroles a doublé en un an, ses ventes directes s'établissant à 55,4 millions de tonnes. Cette augmentation est due au différend entre le consortium des grandes compagnies pétrolières et l'Iran qui se traduit par une diminution des enlèvements de brut de la part des compagnies. Pour pallier cette baisse, l'Iran a été amené à développer ses ventes directes. Celles-ci ont encore augmenté depuis quelques mois. Elles devraient atteindre, pour l'ensemble de l'année 1977, 75 millions de tonnes. — *(A.F.P.)*

Logement

● *Une légère reprise de la demande de logements neufs* a été enregistrée au cours du second trimestre par le millier de promoteurs privés qu'interroge trimestriellement l'INSEE. Cependant la demande reste inférieure à ce qu'elle était l'été dernier, et le stock de logements invendus n'en est pas allégé. Les perspectives de mises en chantier s'améliorent légèrement ; la modération de la hausse des prix des terrains et des logements se confirme.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNILEVER

DANS LE PREMIER SEMESTRE 1977

Les ventes ont augmenté de 13 % et atteignent 20 milliards de florins, dont 10 milliards de florins pour le second trimestre, soit 14 % en plus.

Les bénéfices d'exploitation sont en diminution de 5 % et s'élèvent à 1,2 milliard de florins pour le deuxième trimestre, en diminution de 2 %.

Les bénéfices revenant aux actions ordinaires ont augmenté de 1 % et se chiffrent à 561 millions de florins, dont 343 millions de florins pour le second trimestre, soit 17 % en plus.

En Europe, si la demande en produits de consommation courante a été faible, les ventes de corps gras alimentaires ont donné de bons résultats au cours du second trimestre, ainsi que celles d'autres produits alimentaires et d'aliments pour animaux. Les résultats des détergents sont restés inférieurs.

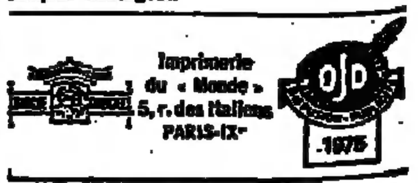
En Amérique du Nord, les bénéfices ont été décevants. Dans les autres pays hors d'Europe, résultats légèrement supérieurs à ceux du second trimestre 1976. Résultats satisfaisants pour UAC International.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.



LES MARCHÉS FINA...

LONDRES

PARIS

BOURSE DE PARIS 17 AOUT

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
17 AOUT

Atone

Sans l'affairement de quelques éternels agités, la séance de jeudi eût paru bien morne. En tout cas, elle a été, à tous égards, d'une rare nullité, « minable » pour reprendre l'expression d'un professionnel. Déjà ténus la veille, les courants d'échanges ont encore diminué, les variations de cours, de leur côté, se résumant dans la plupart des cas à quelques fractions.

Le seul fait saillant a été la hausse de l'action Jacques Borel, qui, après s'être inscrite à 114 F (+ 13,7 %), a finalement valu 110,9 F (+ 10 %). Elle a eu pour effet de réveiller un peu le marché, et l'indicateur instantané, qui à l'ouverture avait affiché un léger repli de 0,57 %, n'accusait plus en clôture qu'une perte minime de 0,40 %.

Un peu d'effritement a encore été observé à la construction électrique, mais partout ailleurs les valeurs françaises se sont cantonnées au voisinage immédiat de leurs niveaux précédents.

Indécis, hésitant, résistant ? On ne sait trop, finalement, quel est le qualificatif qui convient le mieux au marché. Atone paraît le plus approprié. Une chose est certaine, la clientèle a momentanément déserté la Bourse. Parmi les informations du jour, il n'en était aucune, à vrai dire, qui pouvait l'inciter à vendre ou à acheter. La meilleure tenue du franc ? « Bof », entendait-on autour de la corbeille. La légère tension des taux d'intérêt à court terme ? Personne n'a semblé y attacher la moindre importance. Mais le marché a peut-être ses raisons que la raison ignore.

Sur le marché de l'or désert, le lingot a perdu 50 F à 23 500 F, cependant que le napoléon gagnait 0,40 F à 245,40 F.

Le volume des transactions est revenu de 4,38 à 2,95 millions de francs.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or se sont un peu redressées. L'effritement a été de règle partout ailleurs.

LONDRES

Encouragé par l'espoir d'une nouvelle réduction du taux de l'escompte, le marché est ferme et actif jeudi à l'ouverture. Hausse des industrielles et des fonds d'État. Aux pétroles, recul de Shell. Bonne tenue des mines d'or. A noter, la suspension de cotation intervenue sur l'action Beecham.

OR (ouverture) (dollars) : 143 75 contre 143 78

VALEURS	CLOTURE 17/8	COURS 18/8
Beecham	546 ...	...
British Petroleum	914 ...	912 ...
Courtaulds	113 ...	116 ...
De Beers	255 ...	258 ...
Imperial Chemical	428 ...	413 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	217 ...	220 ...
Shell	578 ...	578 ...
Vickers	197 ...	197 ...
War Loan 3 1/2 %	31 7/8	32 ...
*West Driefontein	20 1/4	20 1/4
*Western Holdings	17 ...	17 1/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE. — Dans un communiqué, la compagnie informe ses actionnaires d'un projet visant à coter sur une deuxième ligne les 174 850 actions nouvelles (8,5 % du capital) créées en rémunération des apports faits par la filiale Le Monde S.A. et dont l'introduction vient d'être demandée (avis paru dans le « B.A.L.O. » du 15 août). Cette double cotation aurait pour but de faciliter le lancement par la Société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux de deux nouvelles O.P.A. à des conditions différentes. Elle est contraire aux principes de base du droit français sur l'égalité des actionnaires, puisque des cours différents seraient inscrits sur une même catégorie d'actions jouissant des mêmes droits et obligations. La Mixte rappelle à cet égard que l'assemblée extraordinaire du 24 juin 1977 précisait que ces « actions nouvelles seront entièrement assimilées aux actions anciennes dès le paiement du dividende afférent à l'exercice 1976 ». Ce paiement est intervenu le 8 août dernier. La Mixte fait savoir aux personnes intéressées qu'une consultation juridique est ouverte par une « haute autorité », qui conclut qu'une opération ne respectant pas ladite assimilation serait contraire aux statuts de la Compagnie, aux décisions de son assemblée, au droit français et à la réglementation de la COB.

Cette dernière devrait statuer ce jeudi sur l'introduction des actions nouvelles, mais il appartiendrait en définitive à la Chambre syndicale des agents de change de décider si leur cotation doit ou non se faire sur la même ligne que les anciennes.

NEW-YORK

Nouveau repli

Redoutant toujours une prochaine hausse des taux d'intérêt, le marché a continué de se replier mercredi et, en clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 864,69 (— 4,59 points), non loin du niveau atteint le 2 janvier 1976 (858,71). L'activité s'est encore accrue avec 20,92 millions de titres traités contre 19,34 millions.

Tout à leur inquiétude, les opérateurs n'ont guère tenu compte des dernières informations économiques relatives au mois de juillet, qui apparaissent plutôt favorables : la progression des revenus personnels (+ 0,8 %), la plus forte enregistrée depuis mars dernier ; le ralentissement de la croissance des stocks industriels.

VALEURS	COURS 16/8	COURS 17/8
Alcoa	47 1/8	46 1/8
A.T.T.	63 1/4	63 1/8
Boeing	57 3/4	56 1/2
Chase Manhattan Bank	32 3/8	32 1/8
Du Pont de Nemours	116 5/8	113 3/8
Eastman Kodak	60 3/4	61 3/4
Exxon	50 1/8	49 7/8
Ford	42 1/4	41 1/2
General Electric	54 1/2	54 3/4
General Foods	34 ...	34 ...
General Motors	66 3/8	66 ...
Goodyear	19 1/8	19 1/4
I.B.M.	267 3/4	268 3/4
I.T.T.	33 1/4	33 1/8
Kennecott	25 3/8	24 3/8
Mobil Oil	65 3/4	65 ..
Pfizer	26 1/2	25 1/2
Schlumberger	69 1/8	69 1/2
Texaco	28 7/8	28 5/8
U.A.L. Inc.	17 7/8	18 1/8
Union Carbide	46 1/4	46 3/8
U.S. Steel	33 5/8	32 1/2
Westinghouse	20 3/8	20 1/8
Xerox	54 ...	54 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	16 août	17 août
Valeurs françaises	87,9	87
Valeurs étrangères	100,2	100,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,8	57,6

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/8	18/8
1 dollar (en yens)	268 70	268 90

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 11/16 %

BOURSE DE PARIS - 17 AOUT - COMPTANT

Colonnes : VALEURS | % du nom. | % du coupon | Cours précéd. | Dernier cours. Extrait lisible :

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 50	2 638
5 %	51 30	2 712

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	165 ..	159 ..
France (La)	325	328
Locabail Immob.	177 50	177 ..
Locafinancière	123 10	123 50
Immobanque	83 ..	84 ..
Cie Lyon. Imm.	82 ..	82 ..
E.D.F. parts 1958	491 ..	491 50
E.D.F. parts 1959	...	...
Ch. France 3 %	141 10	141 ..
Abeille I.G.A.R.D.	470	...
Abeille (Vie)	...	...
A.G.F. (Sté Centr.	389	398
Ass. Gr. Paris-Vie	1139	1136
Concorde	247 ..	253
Epargne France	...	380
Financ. Victoire	162 ..	161
Fonc. T.I.A.R.D.	75 50	75 50
Cr. Ind. Als.-Lor.	130 ..	130 50
(M) Crédit Mod.	58 10	58 50
Electro-Banque	...	120 10
Eurobail	101 ..	101 50
Financière Sofal	247 ..	243 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	...	48 20
France-Bail	148	151 ..
Hydro-Energie	...	24 ..
Immobail B.T.P.	120 ..	120 ..
Immobanque	...	163 40
Immofice	122 20	122 10
Interbail	141 ..	142 90
Laffitte-Bail	118	110 ..
Fonc. Chât.-d'Eau	590	590 ..
(M) S.O.F.I.P.	...	64
Fonc. Lyonnaise	525	525
Immob. Marseille	770	770
Louvre	155 ..	158 70
Midi	597	596
Rente foncière	...	312
SIMVIM	147 30	147 50
Voitures à Paris	...	258 80
Cogifi	113 ..	113 ..
Foncina	91	95
Gr. Fin. Constr.	109	109
Immindo	115 ..	115 ..
Charg. Réun. (p.)	2510	2490
Comindus	340 20	345
(Li) Dév. R. Nord	120	120 ..
Electro-Financ.	218 ..	214 ..
Fin. Bretagne	...	40 20
Gaz et Eaux	468	470
La Mare	22 60	22 90
Lebon et Cie	105 10	106 10
(Ny) Lordex	111 ..	111 ..
Cie Marocaine	26 50	26 50
O.V.A.L.M.	38 ..	40 ..
OPB Paribas	91 ..	90 60
Paris-Orléans	77 80	74 80
Pathé-Marconi	115 ..	115 ..
Tour Eiffel	81	82 90
Air-Industrie	...	66 60
Applic. Mécan.	56 50	d 52 50
Arbel	120 ..	120 10
Ateliers G.S.P.	...	19 ..
Av. Dass.-Breguet	240 ..	240 ..
Bernard-Moteurs	30 50	30 10
B.S.L.	226 ..	230 ..
C.M.P.	258 50	258 50
De Dietrich	408 ..	406 ..
FIPP	d 51 ..	d 51 ..
(Ly) Gerland	208 ..	208 ..
Gévelot	150 ..	150 ..
Grande-Paroisse	82 50	83 ..
Huiles G. et dér.	62 25	62 25
Novacel	96 ..	96 80
Parcor	223 ..	225 ..
Quartz et Silice	21 20	21 20
R.E.T.I.	179 ..	177 60
Ripolin-Georget	50 50	d 50 50
Roussalot S.A.	...	436
Soufre-Réunies	132 ..	135 ..
Synthelabo	107 ..	106 ..
Minerals-Resourc	...	8 50
Noranda	...	122 50
Vieille Montagne	...	323 ..
Am. Petrofina	...	...
British Petroleum	79 ..	81 ..
Gulf Oil Canada	127 ..	126 50
Petrofina Canada	...	...
Shell Tr. (port.)	48 60	49 ..
Akzo	63 ..	65 65
Dart. Industries	...	184 ..
Dow Chemical	155 20	152 ..
Foseco	...	...
Fructidor	140 53	134 21
Gestion Mobilière	195 58	186 69
Mondiale Invest.	170 39	162 66
Oblisem	127 92	122 12
Optima	140 47	134 10
Planinter	276 22	262 74
Sicavimmo	186 21	177 77
S. I. Est.	368 24	351 54
Soginco	120 77	116 29
Sogiétar	420 53	401 48
Univalor	151 14	144 29
Valorem	155 73	148 67

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
650	4,5 % 1973	657 ..	656 50	656 30	656 30
1890	C.N.E. 3 %	2019 70	2020 ..	2018 50	2013 ..
315	Afrique Occ.	337 50	332 ..	334 ..	325 40
265	Air Liquide	282 10	284 90	284 90	283 ..
59	Als.Part. Ind.	58 80	58 50	58 60	58 50
187	E.J. Lefebvre	195 ..	195 ..	195 ..	194 ..
51	Esso S.A.F.	58 90	58 50	58 70	59 45
158	Euralrance	173 ..	173	173 ..	170 20
345	Europe n° 1	357 ..	357 ..	357	351 ..
340	Ferodo	339 50	339 ..	338	337 ..
115	Olida-Caby	118 20	118 90	118 90	118 ..
82	Opfi-Paribas	87 20	89 ..	89 ..	89 ..
58	Paris-France	62 ..	61 20	61 20	60 ..
64	Pechelbronn	64 ..	64 ..	63 90	64 10
76	P.U.K.	84 ..	84 50	84 70	84 ..
185	Tél. Ericsson	175 ..	175 ..	175 ..	172 ..
58	Terres Roug.	61 ..	62 ..	62 ..	61 80
158	Thomson-Br.	161 80	160 ..	160 70	160 ..
215	— (obl.)	213 ..	215 ..	215 ..	212 80
198	U.I.S.	202 ..	202 50	202 50	201 ..
162	U.C.B.	174 ..	173 ..	173 ..	169 60
330	Gen. Motors	330 ..	327 50	327 50	327 50
12	Goldfields	13 30	13 50	13 50	13 40
19	Harmony	20 60	20 80	20 70	20 60
290	Hoechst Akti	293 50	295 50	296 10	293 ..
32	Imp. Chem.	34 80	35 45	35 45	35 10
125	Inco Limited	114 40	111 20	111 ..	110 90
360	C.F. Fr.-Can.	353 10	360 ..	360 ..	380
16 50	De Beers (S.)	17 15	17 20	17 60	17 45
595	Deuts. Bank	614 ..	621 ..	619 ..	612 ..
245	Dome Mines	248 ..	247 ..	248 ..	248 ..
580	Du Pont Nem	570	572	573	563 ..
280	East Kodak	286 90	298 50	301 50	301 50
12 50	East Rand	12 95	12 50	12 55	12 30
108	Ericsson	107 ..	107	107 ..	108 ..
265	Exxon Corp.	252 ..	261 90	251 50	250 ..
270	Ford Motor	264 ..	265 ..	262	265 ..
59	Free State	63 30	63 50	63 50	63 50
265	Gen. Electric	264	268 ..	268 ..	265 40
43	Shell Tr. (S.)	49 35	49 20	49 20	48 90
580	Siemens A.G.	584	588 ..	588	587 ..
43	Sony	43 45	43 ..	42 95	43 70
11 50	Tanganyika	11 20	11 35	11 50	11 35
250	Unilever	241 10	239 50	240	249 ..
15	Union Corp.	14 80	15 30	15 80	15 25
118	U. Min. 1/10	118 20	118 ..	118 ..	119 40
101	West Drief.	100 10	100 ..	100 10	98 20
40	West Deep.	38 90	39 05	38 90	38 25
76	West Hold.	81 60	82 50	83 10	83 ..
250	Xerox Corp.	287 50	263 10	263 10	263 20
0 98	Zambia Cop.	0 99	0 98	0 99	0 98

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 934	4 916	4 870
Allemagne (100 DM)	210 840	211 300	211 ...
Belgique (100 F.)	13 765	13 770	13 625
Pays-Bas (100 fl.)	199 740	199 760	198 ...
Danemark (100 krd)	82 025	81 890	81 500
Suède (100 krs)	111 850	111 690	110 500
Norvège (100 k.)	93 450	93 280	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 581	8 568	8 500
Italie (1 000 lires)	5 582	5 584	5 600
Suisse (100 fr.)	202 360	202 000	202 ...
Autriche (100 sch.)	29 720	29 760	28 850
Espagne (100 pes.)	5 826	5 806	5 760
Portugal (100 esc.)	12 745	12 705	12 ...
Canada ($ can. 1)	4 538	4 572	4 535

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/8
Or fin (kilo en barre)	23520	23460
Or fin (kilo en lingot)	23550	23500
Pièce française (20 fr.)	245	245 40
Pièce française (10 fr.)	203 .	202 50
Pièce suisse (20 fr.)	216 .	215 10
Union latine (20 fr.)	206 80	205 30
Souverain	228	221 10
Pièce de 20 dollars	1112 .	1098 ..
Pièce de 10 dollars	555 .	552 .
Pièce de 5 dollars	317 ..	317 ..
Pièce de 50 pesos	965 ..	955 ..
Pièce de 10 florins	218 ..	216 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Auteur d'un livre sur la C.I.A.

M. PHILIP AGEE EST REFOULÉ DE FRANCE

M. Philip Agee ancien agent de la Central Intelligence Agency, sur laquelle il avait, il y a deux ans, écrit un livre, a été interpellé dans la soirée du 17 août par la police de l'air et des frontières de la gare maritime de Boulogne-sur-Mer et s'est vu notifier selon le ministère de l'intérieur « *une mesure d'interdiction d'entrée et de résidence en France* ». M. Agee résidait depuis environ trois semaines à Paris, et il était venu à Boulogne pour accueillir une amie, Mme Angela Camargo-Seixas, arrivant de Grande-Bretagne, cette *dernière a été de son côté retenue* quelque temps par la police avant d'être relâchée.

M Agee a, pour sa part, été conduit à la frontière belge.

Le ministère de l'intérieur précise, ce jeudi 18 août, que la présence de l'ancien agent secret « *est jugée indésirable sur le sol français en raison de ses activités passées et des conséquences que certaines de ses activités présentes sont susceptibles d'entraîner sur les relations que la France entretient avec certains pays amis. Il a d'ailleurs fait l'objet, en novembre 1976, d'une mesure d'expulsion du Royaume-Uni.* »

Agent pendant douze années de la Central Intelligence Agency, qu'il devait quitter pour des raisons de conviction politique, M. Philip Agee, installé en Angleterre depuis 1972, avait raconté son expérience dans un livre paru aux éditions du Seuil, en 1975, sous le titre *Journal d'un agent secret*. A travers quelques exemples vécus en Amérique latine, il y dénonçait la C.I.A. comme un agent privilégié de l' « impérialisme américain », agissant de manière occulte pour installer ou maintenir au pouvoir des régimes favorables aux Etats-Unis.

A B C D E F G

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Giscard d'Estaing a tenu une réunion de travail avec les responsables agricoles de la Meuse

De notre envoyé spécial

Verdun. — Le président de la République est arrivé jeudi matin 18 août à l'usine Lacto Serum-France de Baleycourt, près de Verdun (Meuse). Accueilli par M. Paul Roustang, président-directeur général de la société, M. Giscard d'Estaing a rapidement visité l'usine qui collecte le « petit lait » des cinquante-cinq usines fromagères de la région et en tire divers produits dérivés.

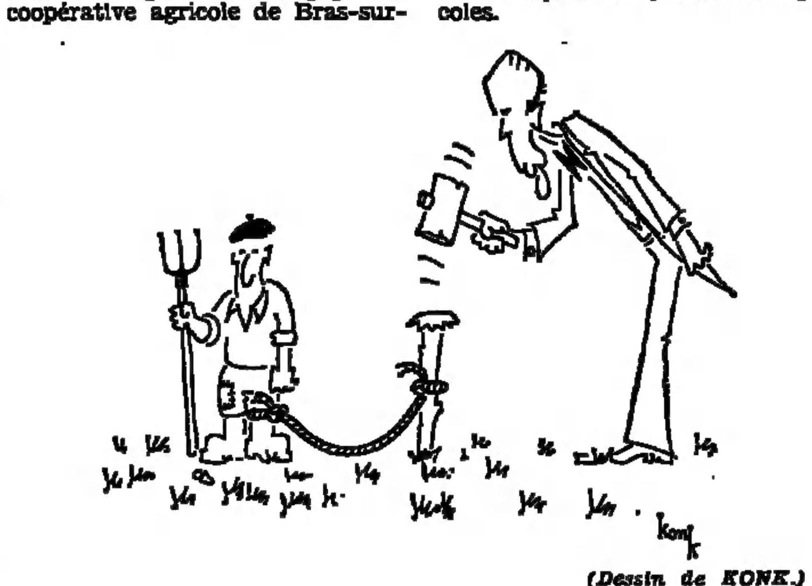
Dans son discours de présentation, M. Roustang a remercié le ministre de l'agriculture pour les décisions qu'il a prises en ce qui concerne les montants compensatoires sur le lacto-sérum et souhaité la création d'un groupe de travail rassemblant d'une part les groupements Promolac et Lactocoop et d'autre part les industriels concernés par ce domaine, afin de développer les exportations et d'équilibrer le marché. M. Roustang a souligné que la situation actuelle du marché et le niveau des prix de revient aboutissaient à ce que les producteurs de lait ne reçoivent pratiquement aucune rémunération pour le lacto-sérum qu'ils fournissent aux sociétés traitantes.

Après la visite de l'usine, M. Giscard d'Estaing, qui était accompagné de MM. Pierre Mehaignerie et Jacques Blanc, respectivement ministre et secrétaire d'Etat à l'agriculture, a gagné la coopérative agricole de Bras-sur-Meuse où a commencé à 11 heures une réunion avec une quarantaine de responsables nationaux et départementaux de l'agriculture, parmi lesquels MM. Delatte, président du Crédit de la coopération et de la Mutualité agricole, Debatisse, président de la F.N.S.E.A., Perrin, président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, et Schesser, président du C.N.J.A.

Le chef de l'État dans les Hautes-Alpes le 23 août

M. Giscard d'Estaing se rendra dans les Hautes-Alpes, mardi 23 août, pour une visite consacrée à l'étude des problèmes de la montagne, a annoncé M. Lecat, porte-parole de la présidence de la République. Le chef de l'Etat se rendra d'abord sur la commune de Pelvoux et parcourra à pied le plateau d'Ailefroide, puis il se rendra à la Maison du parc naturel des Ecrins, où il prononcera un discours de trois quarts d'heure devant les maires et les conseillers généraux du département.

Ce jeudi 18 août, le président de la République devait visiter le département de la Meuse, où il doit évoquer les problèmes agricoles.



(Dessin de KONK.)

M. Raymond Barre en visite à Montpellier

L'opposition dénonce le caractère « purement électoraliste » du voyage du premier ministre

De notre envoyé spécial

Montpellier. — Poursuivant son tour de France des régions les plus touchées par le chômage, afin de « contrôler personnellement sur le terrain » l'application des mesures prises par le gouvernement pour favoriser l'embauche des jeunes, M. Raymond Barre s'est rendu, jeudi 18 août, à Montpellier (Hérault), capitale régionale du Languedoc-Roussillon, où il a présidé, comme il l'avait fait le 9 juillet à Rouen et le 5 août à Quimper, une réunion du comité départemental pour la promotion de l'emploi.

Le premier ministre a eu, le matin à la préfecture, un échange de vues « *direct et franc* » avec les principaux fonctionnaires départementaux, les représentants des compagnies consulaires et les délégués des syndicats patronaux.

Figuraient à l'ordre du jour de cette séance de travail, non seulement les problèmes de l'emploi, mais aussi les conséquences de la sous-industrialisation et de la crise viticole qui caractérisent l'économie de cette région, dont M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, disait, le vendredi 5 août, qu'elle « *risque de suivre, si l'on ne fait rien, le processus inquiétant de la Bretagne des années 50* ». En Languedoc-Roussillon, le taux de chômage dépasse, en effet, nettement la moyenne nationale.

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN ont manifesté leur hostilité à la politique économique et sociale du gouvernement en refusant l'audience que le premier ministre envisageait de leur accorder, et en organisant des distributions de tracts sur la voie publique, les militants cégétistes ayant constitué en ce but un défilé de voitures à travers la ville. Le parti communiste local s'est associé à cette manifestation.

Pour sa part, la municipalité d'union de la gauche, conduite par un nouvel élu, M. Georges Frêche, député socialiste, a célébré la venue de M Raymond Barre à Montpellier en installant devant le théâtre, sur la place de la Comédie, un grand panneau intitulé « *Statistique ouverte à MM. Giscard, Chirac et Barre !* » et représentant une courbe graphique ascendante de l'augmentation du nombre de chômeurs dans l'Hérault : selon les partis de gauche : 7 117 en 1974, 14 762 en 1976 et 17 028 en 1977.

Les cinq députés de l'Hérault qui appartiennent tous à l'opposition — deux communistes, MM. Pierre Arraut et Paul Balmigère, et trois socialistes, MM. Raoul Bayou, Georges Frêche et Gilbert Sénès, — devaient être reçus à la fin de la séance de travail par le premier ministre, mais ils ont décliné l'invitation à déjeuner que celui-ci leur avait adressée.

Le parti communiste estime, lui aussi, que ces déplacements de M. Raymond Barre en province ont uniquement des objectifs électoraux. Après avoir souligné l'augmentation des licenciements, contredisant l'optimisme affiché par le gouvernement, M. Roger Faivre écrit dans *l'Humanité* du jeudi 18 août : « *Cela n'empêchera pas M. Barre de rabâcher à Montpellier et sur les ondes que son gouvernement s'emploie à combattre le chômage.* »

ALAIN ROLLAT.

En Espagne

LE ROI JUAN CARLOS AURAIT FAIT L'OBJET D'UNE TENTATIVE D'ATTENTAT

Palma-de-Majorque (A. F. P.). — Une bombe de grande puissance a été désamorcée le mercredi 17 août par des experts de l'armée espagnole, à quelque 50 mètres du Club del Mar, où le roi Juan Carlos et le président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, devaient jeter l'ancre au retour d'une excursion à bord du yacht royal « Fortuna ».

Dans un communiqué, le gouverneur civil de Palma-de-Majorque a confirmé la découverte d'un engin sous un pont situé près du Club del Mar, où devait accoster le yacht royal. Le communiqué précise que les services de sécurité ont fait exploser l'engin, mais ne signale à aucun moment la présence du roi au Club del Mar de Palma-de-Majorque.

De son côté, M. Adolfo Suarez a déclaré qu'une tentative d'attentat contre le roi Juan Carlos, si l'hypothèse se confirmait, ne pourrait qu'être l'œuvre de groupes qui cherchent à empêcher la consolidation de la démocratie dans la paix.

« Mais le peuple espagnol, a poursuivi M. Suarez, a déjà démontré son désir d'arriver au renforcement de la démocratie. Je le regrette beaucoup pour ces groupes marginaux. »

TIRANA SE PRÉPARERAIT A SE PASSER DE L'AIDE DE PÉKIN

déclare un diplomate albanais

L'ambassadeur d'Albanie en Grèce a déclaré, le mardi 16 août, à Athènes, que son pays se préparait à se passer de l'aide économique et technologique de la Chine.

« Nous comptons sur nos propres forces et, en outre, nous sommes en train de prendre nos dispositions pour faire face à un éventuel arrêt de l'assistance économique et technique de la Chine à l'Albanie », a indiqué M. Lik Seiti au quotidien athénien « Elefterotypia ». »

Le diplomate albanais a dit que son pays présentait des différences avec le parti communiste chinois, parce que Pékin « s'appuie sur une superpuissance — les Etats-Unis — pour en combattre une autre ». « Pour nous, a-t-il ajouté, les deux superpuissances sont des ennemies ». — (U.P.I.)

NOUVELLES BRÈVES

● *La Chine est devenue mardi 16 août le quatre-vingt-dix-huitième membre d'Intelsat*, organisation internationale de télécommunications par satellites. Elle était déjà utilisatrice, depuis 1972, de circuits téléphoniques du système Intelsat, et utilisait parfois le service télévisuel de l'organisation. La Chine a construit trois stations au sol pour communiquer avec les satellites : deux sont près de Pékin, la troisième est voisine de Changaï. — *(A.F.P.)*

● *Les quatre parlementaires radicaux de gauche de la Corse*, estiment que « *toute idée de séparatisme, avouée ou camouflée, est condamnée à l'échec* ». Ils constatent « *la défaillance permanente du pouvoir actuel face à son devoir le plus élémentaire qui est d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans le respect des lois de la République* ». MM. Nicolas Alfonsi et Jean Zuccarelli, députés, et MM. Filippi et François Giacobbi, sénateurs, demandent enfin à leurs partenaires socialistes et communistes de tenir une réunion du comité de liaison de la gauche au niveau régional, en présence d'un responsable national de chacune des trois formations.

EN VISITE PRIVÉE A PARIS

Le président de la République de Djibouti s'est entretenu avec M. Giscard d'Estaing des conséquences du conflit somalo-éthiopien

M. Hassan Gouled Aptidon, président de la République de Djibouti, a eu, mercredi après-midi 17 août, un entretien de trois quarts d'heure à l'Elysée avec M. Giscard d'Estaing. Le chef du nouvel Etat, qui fait en France une visite privée, a déclaré à sa sortie de l'Elysée que la conversation avait surtout porté sur la situation dans la Corne de l'Afrique. M. Hassan Gouled assure « n'avoir jamais eu d'inquiétudes » quant au respect de l'intégrité territoriale de son pays, qui est « prêt à faire face à toutes les conséquences de la situation née du conflit somalo-éthiopien ».

Djibouti entend « demander une aide non seulement à la France mais à tous les pays qui sont prêts à l'accorder ». Une assistance financière de l'Arabie Saoudite, où M. Hassan Gouled s'est rendu le 11 août, sera examinée à la fin de septembre et une délégation saoudienne se rendra à Djibouti à cet effet.

Les assurances données par nos deux voisins nous suffisent

déclare au « Monde » M. Hassan Gouled

Affable et serein, M. Hassan Gouled ne paraît nullement ému d'avoir troqué, après tant d'autres, le statut d'opposant colonial contre la suite au Crillon et l'escorte motocycliste d'un chef d'Etat en visite à Paris. Sous le regard attentif et vite rassuré de quelques jeunes ministres, il répond à nos questions avec une prudence allant jusqu'à l'esquive. De toute évidence, le nouveau président de la République de Djibouti a peur, si peu que ce soit, d'engager ou de compromettre une autorité qui lui vient surtout de ses talents de conciliateur et du respect dû à son âge.

« *Djibouti est indépendant depuis moins de deux mois et paraît, au centre de la zone des tempêtes que constitue la corne de l'Afrique, un nouvel Etat bien menacé et bien fragile...*

— N'exagérons rien. Il est faux de parler, comme on le fait tant, de poudrière. Je dirai seulement que la situation actuelle de l'Afrique orientale est inquiétante et que nous souhaitons ardemment une discussion et un dialogue entre la Somalie et l'Ethiopie pour que la paix revienne dans la Corne. Notre position est la neutralité la plus stricte, en attendant que l'équilibre revienne dans la région. Mais ce n'est pas pour demain...

— *Une partie de votre population est sentimentalement engagée dans ce conflit et a des sympathies pour la Somalie...*

— La population de la République de Djibouti, même si elle a des sympathies, est une réalité à part. En tout cas, personne n'a manifesté sur la voie publique en faveur d'un des belligérants et, à ma connaissance, aucun volontaire djiboutien ne s'est engagé dans le conflit. Les deux Etats en cause nous ont fourni des assurances qui nous suffisent, et notre République est reconnue tant par ses voisins que par la communauté internationale. Notre situation parfaitement stable.

— *Pourtant la guerre non déclarée entre Mogadiscio et Addis-Abeba a des conséquences néfastes sur votre économie...*

— Oui, nous sommes étranglés depuis que le chemin de fer ne fonctionne plus et que le commerce du port en est affecté. Il ne faudrait pas que la guerre dure trop longtemps.

— *Sur le plan intérieur, dans quelle mesure votre gouvernement a-t-il, par un compromis politique et ethnique, mis fin aux antagonismes passés et aux déchirements entre Afars et Issas ?*

— Les divisions ethniques et le fractionnisme appartiennent à un passé révolu. Toute la population est unie et travaille à consolider l'indépendance. La réconciliation est totale et l'ancienne opposition, au sein du gouvernement, collabore étroitement avec moi. Mes anciens adversaires ont deux ministères et occupent une place privilégiée dans les institutions.

— *La jeunesse vous trouve trop modéré et certains dénoncent un « début de répression ».*

— Allons donc ! Certains citoyens ont organisé une réunion sur la voie publique sans demande d'autorisation préalable, et toute l'affaire s'est conclue par l'interpellation de deux personnes et leur condamnation à quinze jours de prison... Cela n'a rien d'extraordinaire.

Les garanties militaires de Paris

— *Qu'attendez-vous, monsieur le président, de cette visite à Paris. Avez-vous l'intention d'aborder les modalités de coopération qui ont fait l'objet d'accords en juin dernier ?*

— Non, je fais ici une visite privée et les modalités de la coopération regardent les techniciens. Je viens m'entretenir avec M. Giscard d'Estaing de questions de politique générale et, en quelque sorte, faire le point après notre indépendance.

» Il est évident que nous avons d'importants besoins, d'autant que nous devons faire faire à l'afflux de réfugiés chassés par les combats en Ethiopie et qui sont déjà trois mille.

— *Sur le plan militaire, les garanties assurées par la France vous semblent-elles suffisantes ?*

— Oui, pour le moment, mais une modification éventuelle n'est pas exclue et dépendra de l'évolution de la situation internationale. En tout cas, je n'ai pas l'intention d'aborder ce sujet.

— *Avez-vous arrêté la position de votre Etat à l'égard des nombreux conflits qui déchirent l'Afrique et le Proche-Orient ?*

— Nous allons décider que nous rentrerons dans la Ligue arabe et nous comptons poser notre candidature en septembre. Mais notre gouvernement n'a pas encore discuté des problèmes de politique étrangère et je ne peux donc pas, pour le moment, faire état d'une position de Djibouti, quelle qu'elle soit. »

Propos recueillis
par P.-J. FRANCESCHINI.

M. Chirac « souhaite fêter avec un éclat particulier » l'anniversaire de la libération de Paris

M. Jacques Chirac, maire de Paris, « *souhaite fêter avec un éclat particulier* » l'anniversaire de la libération de la capitale, le jeudi 25 août, indique un communiqué de l'Hôtel de Ville annonçant le programme des manifestations : défilé militaire, spectacle audio-visuel à l'Hôtel de Ville et feu d'artifice.

Après le dépôt d'une gerbe par le maire de Paris au monument du maréchal Leclerc, à la porte d'Orléans, un défilé militaire (avec notamment deux pelotons AMX 13, une compagnie du régiment de marche du Tchad, et la musique principale des troupes de marine) se dirigera, à 20 heures, vers la place du 18-Juin-1940, où une autre gerbe sera déposée par M. Chirac. Le défilé militaire rejoindra ensuite l'Hôtel de Ville par la rue de Rennes et les boulevards Saint-Germain et Saint-Michel. Vers 21 h. 15, les cloches des églises carillonneront comme il y a trente-trois ans, tandis que M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, passera les troupes en revue.

Après plusieurs allocutions, un spectacle audio-visuel retraçant l'épopée de la 2e DB sera projeté, grâce à des canons à images, sur la façade de l'Hôtel de Ville, vers 21 h. 40. Enfin, un feu d'artifice sera tiré du pont d'Arcole et des quais.

[La libération de Paris est commémorée chaque année par diverses cérémonies (messes, dépôts de gerbes, remise du fanion du général Leclerc au président du Conseil de Paris). En 1975, le trentième anniversaire avait été marqué notamment par un spectacle son et lumière sur la place de l'Hôtel-de-Ville et par un feu d'artifice, suivi d'un bal populaire. Mais il n'y avait pas eu de défilé militaire traversant la capitale.]

BONS RÉSULTATS DU COMMERCE EXTÉRIEUR EN JUILLET

Les résultats du commerce extérieur de la France se sont nettement redressés en juillet. Les chiffres n'étaient pas encore rendus publics jeudi 18 août en fin de matinée, mais, d'après *nos informations*, les exportations avaient pratiquement équilibré les importations en données brutes. En données corrigées des variations saisonnières, le déficit était nettement inférieur à 1 milliard de francs. Sur un an (juillet 1977 comparé à juillet 1976), les exoprtations ont progressé plus vite que les importations.

Ces bons résultats confirment le redressement de la balance commerciale française, qui, amorcé au mois de février, s'était accentué en avril avec des taux de couverture des importations par les exportations d'environ 95 %. Le mauvais résultat de juin, mois au cours duquel de fortes importations de pétrole ont entraîné un déficit de 2,3 milliards de francs, semble donc n'avoir été qu'un accident.

Le numéro du « Monde » daté 18 août 1977 a été tiré à 489 547 exemplaires.

LÉGÈRE REPRISE DU DOLLAR

Le dollar s'est légèrement redressé jeudi matin 18 août sur les places financières internationales après son recul de la veille, mais toujours avec assez peu d'affaires. La devise américaine s'est respectivement traitée à 4,9230 F (contre 4,9160), à 2,3330 DM (contre 2,3259), à 2,4360 F.S. (contre 2,4308), à 2,4625 florins (contre 2,46175) et à 266,90 yens (contre 266,70). Seule la livre sterling s'est bien tenue (1,7405 dollar (contre 1,74).

Le franc français a peu varié.